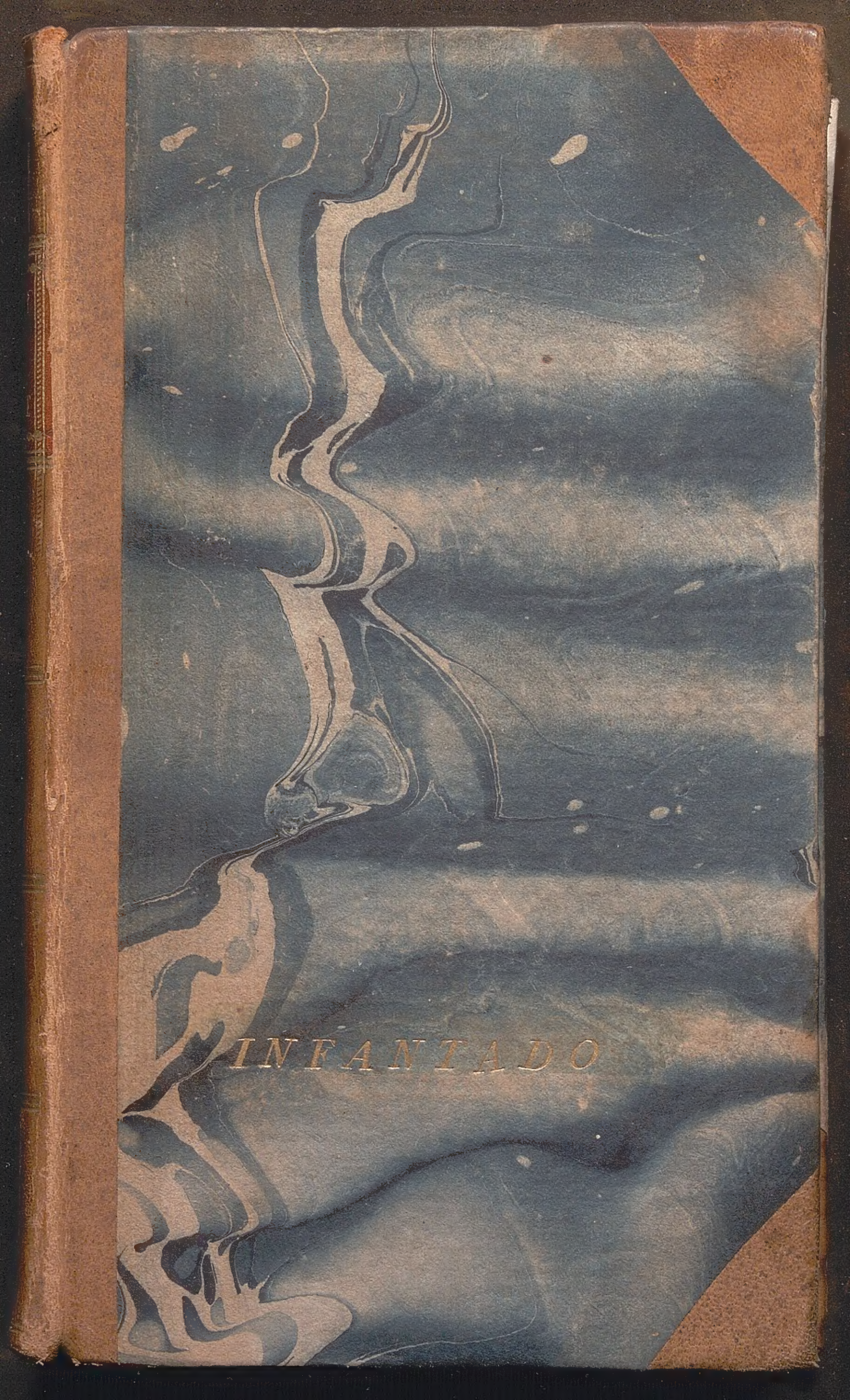

INFANTADO

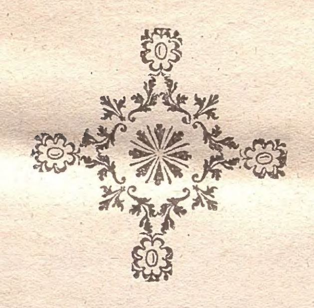
Jul 86-B
w 232

DICTIONNAIRE DU JARDINAGE

Relatif à la Théorie & à la Pratique de cet Art.

Avec Figures en taille-douce, dessinées & gravées d'après nature.

Par M. D. ***.



A PARIS,

Chez les Frères DEBURE, Libraires, Quai des Augustins.

M. DCC. LXXVII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

AVERTISSEMENT.

Les Dictionnaires du Jardinage qui ont paru jusqu'à présent sont incomplets, & renferment beaucoup de définitions dénuées de précision & d'exactitude. Je n'en excepte pas celui qu'a fait imprimer l'Abbé Roger en 1767. Quoique composé par un homme très-instruit & plein de son sujet, il n'est pas exempt d'erreurs, d'omissions importantes & sur-tout de fréquentes inutilités. Ces défauts ne peuvent être excusés

que par l'âge de l'Auteur. Le Public a reçu favorablement son Ouvrage, (*a*) fait pour être un livre classique, si les cultivateurs deviennent plus éclairés. Cet accueil m'avoit d'abord fait naître l'idée de refondre le Dictionnaire de cet habile Agriculteur. J'ai commencé par corriger, étendre, ajouter en même temps qu'élaguer; mais je me suis bien-

(*a*) *La Théorie du Jardinage*, *la Pratique du Jardinage*, 3 vol. in-12. Cet Ouvrage que j'ai rédigé a paru pour la seconde fois en 1774, considérablement augmenté, avec beaucoup de planches & le portrait de l'Auteur.

tôt aperçu de la longueur & de l'inutilité de mon travail. J'ai donc pris le parti d'élever un nouvel édifice beaucoup plus vaſte, en négligeant même les fondemens du premier.

Dans un Ouvrage de cette nature il eſt eſſentiel d'abord de diſtinguer le ſens propre & littéral des termes, d'avec leur ſens figuré. Un grand nombre de mots inuſités parmi les Jardiniers, ſont employés dans *la Pratique du Jardinage* d'après les Montreuillois. Les termes de *ſage*, de *jeter ſon feu*, d'*amuſer la sève* en ſont des exemples.

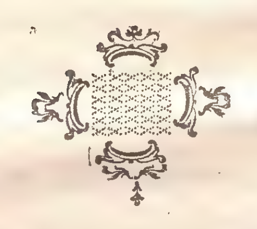
Plusieurs sont empruntés des Arts, tels que ceux de *rappeler*, de *rapprocher* & de *ravaler*. Tous ces mots doivent naturellement trouver place dans ce Dictionnaire.

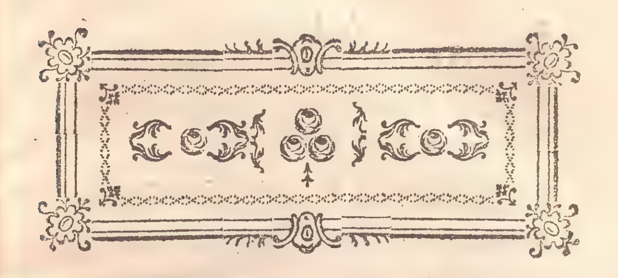
J'ai été aussi obligé d'y insérer quantité de termes de Médecine, de Chirurgie, d'Anatomie, de Chymie & de Botanique. Après les avoir définis suivant leur acception dans ces Sciences, j'en fais l'application au Jardinage. L'Analogie établie entre l'économie animale & l'économie végétale a rendu ces détails nécessaires. Il n'est guère

poſſible de parler pertinemment de la dernière, ſans avoir au moins quelque teinture de la première.

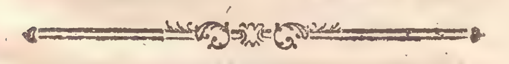
Enfin j'ai tâché de rendre ce Dictionnaire également utile pour la Théorie comme pour la Pratique du Jardinage. Les ſept planches dont il eſt orné, réuniſſent tous ſes outils deſſinés d'après nature & réduits dans de juſtes proportions. Je puis aſſurer qu'ils ſont beaucoup plus exacts que tous ceux qu'on a donnés juſqu'à préſent au Public. J'ai fait graver de nouveau quelques outils qui l'étoient déjà

dans la *Pratique du Jardinage*, afin d'en rendre compléte la ſuite qui ne ſe trouve entière dans aucun Ouvrage, pas même dans le Dictionnaire volumineux de l'Encyclopédie.





DICTIONNAIRE
DU
JARDINAGE.



A.

ABRI. Endroit où les plantes ſont garanties des pluies froides, des frimats, des gelées, du ſoleil & des mauvais vents. Les paillaſſons, les murailles, les auvents ſont autant d'abris.

ABRITER. Mettre à l'abri, couvrir pour former un abri.

ABSORBANT. On le dit des vaiſſeaux d'une plante, qui ſe chargent d'une humeur pour l'y porter.

ABSTINENCE. Privation des alimens trop nourriſſans. Dans le Jardinage l'abſtinence qu'on fait pratiquer aux arbres, conſiſte dans la ſouſtraction de la bonne terre à leur pied. V. *Jeûner*.

ACCOLLAGE. Action d'accoller.

ACCOLLER. Lier quelque choſe à un corps ſolide. On attache aux échalas les pampres de la vigne avec de la paille, de l'oſier ou du jonc. Ce travail doit être commencé de bonne heure & fait en deux fois, d'abord en liant par le bas ſeulement les bourgeons des vignes, pour ne les pas caſſer en les ſéparant, lorſqu'on veut les accoller entièrement; enſuite en les liant tous généralement.

ACCROISSEMENT. Augmentation,

manière dont les végétaux pouſſent & croiſſent : elle ſe fait en eux, ainſi que dans les animaux, lorſqu'un fluide reçu dans leurs vaiſſeaux vient ſe joindre à leurs parois ; ainſi les uns & les autres croiſſent par *intus-ſuſception.* Les Phyſiciens ont remarqué que trop d'accroiſſement occaſionnoit ſouvent la ſtérilité des arbres, & qu'en eux, comme dans les ſubſtances animales, l'accroiſſement en hauteur s'achevoit le premier. V. *Suſception*, *Végétation.*

ACIDE. Ce qui pique la langue & lui cauſe une impreſſion d'aigreur. Les ſubſtances dont on tire les acides les ont fait diſtinguer en minéraux, en animaux & en végétaux. Ces derniers ſont le produit des matières fournies par le règne végétal, comme les acides que donne l'analyſe des matières végétales, les ſels

qu'on retire des ſucs exprimés des plantes, & tous les ſucs des fruits aigres.

ACRE. Épithète donnée aux fruits ſauvageons qui ſont mordicans, piquans & d'un goût déſagréable.

ACRETÉ. Qualité de ce qui eſt âcre. On greffe les arbres pour faire perdre à leurs fruits leur âcreté.

ACRIMONIE. Son uſage eſt beaucoup moins étendu que celui d'âcreté, on ne le dit que des humeurs qui circulent dans le corps de l'animal.

ACTION. Mouvement qu'un corps produit ou tend à produire dans un autre; ce terme a un rapport particulier à la puiſſance qui agit.

ADHÉRENT, ENTE. Ce qui eſt joint, uni, attaché à quelque choſe. Les mouſſes, les incruſtations des œufs des inſectes ſont adhérentes aux

arbres, mais elles n'y ſont pas inhérentes. V. *Inhérent.*

ADOS. Élévation de terre en forme de talus, plus large du bas que du haut. On y sème en hiver & au printemps des herbages & de petites laitues qui y ſont plus hâtifs qu'en pleine terre. On fait un ados pour égoutter les eaux nuiſibles aux plantes. On en pratique auſſi des deux côtés des rayons des vignes.

L'Abbé Roger a introduit dans le Jardinage une forme d'ados qui équivaut, à peu de choſe près, aux chaſſis vitrés pour les pois de primeur, les fraiſes & quantité de nouveautés qu'on eſt ſûr d'avoir trois ſemaines plutôt. Cet ados eſt exhauſſé de quinze pouces par derrière, & vient en mourant par devant. Cette pente a deux effets: le premier, de jouir, durant l'hiver, lorſque le ſoleil eſt bas, des

moindres de ſes regards ; le ſecond, de n'avoir jamais, lors des gelées & des frimats, aucune humidité nuiſible.

Cette ſorte d'ados ſe pratique au midi le long d'une plate-bande, vers la fin d'Octobre. On ménage dix-huit pouces de ſentier entre le mur & l'ados, pour travailler aux arbres. Avant que de planter les pois, au commencement de Novembre, il faut laiſſer quelques jours la terre ſe plomber tant ſoit peu, pratiquer enſuite ſes rigoles du haut en bas de l'ados, les planter, les garnir de terreau & les remplir. Lorſqu'il ſurvient des neiges ou de fortes gelées, on couvre les ados de grande litière avec des paillaſſons par-deſſus qu'on ôte & qu'on remet à propos. A l'égard des fraiſiers, ils ſont en pots ou en motte ; les premiers on les dépote,

les ſeconds on les ménage dans le tranſport. Voy. *Dépoter* & *Motte.*

L'avantage qui réſulte de cet ados eſt de renouveler tous les ans la terre de la plate-bande. Quand elle eſt vide, on la rabat pour y mettre des haricots nains ou d'autres légumes qui y réuſſiſſent très-bien.

ADVENTICE. On donne ce nom aux plantes qui croiſſent ſans avoir été ſemées, & aux racines que les Jardiniers forcent les arbres de produire à la place de celles qu'ils leur ont coupées. Ces racines tardives ne ſont jamais ſi franches que les premières.

AFFAISSEMENT. Action de s'affaiſſer.

AFFAISSER. On le dit du fumier empilé, & des terres remuées ou rapportées qui s'abaiſſent & ſe plombent, ſoit par leur propre poids,

ſoit par les pluies qui les pénètrent. On obſerve en conſéquence dans les fouilles & dans les tranſports de terre, de la tenir plus élevée qu'elle ne doit être.

AFFINER. Épurer, rendre plus fin, donner un degré de perfection.

AGE. L'âge d'un arbre ſe connoît aux cercles que préſente ſa coupe tranſverſale. Quand il a pris ſa conſiſtance, on prétend qu'il ne s'en forme plus. Les bourrelets placés aux différentes tailles des arbres fruitiers indiquent leur âge.

AGENT. Terme de Phyſique, par lequel on déſigne un corps ou une puiſſance, dont le mouvement actuel ou la tendance au mouvement produit quelque effet.

AGIR. Produire un effet, & cet effet n'eſt que le changement occaſionné dans un être par l'entremiſe d'un autre.

AGRAFE. Ornement qui lie deux figures dans un parterre de broderie.

AGRICULTEUR. Celui qui cultive la terre.

AGRICULTURE. Art de cultiver la terre & de la rendre fertile.

AIGRE. Ce mot désigne un fruit qui a beaucoup de sels acides.

AIGRETTE. Espèce de brosse de poils déliés, placés au bout supérieur des semences de plusieurs plantes, telles que le chardon & le pissenlit. Ces graines se soutiennent aisément en l'air au moyen de ces aigrettes, de sorte que le moindre vent les enleve & les sème.

AIGRETTÉ, ÉE. Terme de Botanique : il se dit des graines qui portent de petites aigrettes, comme celles de salsifix & de pissenlit.

AIGUILLE. Voy. *Dard*.

AIGUILLON. Pointe fragile placée

ſur les feuilles ou autour des feuilles, telles que celles du houx, & qu'il eſt aiſé d'en détacher.

AILE. Voy. *Aiſſelle.*

Aile, ſe dit auſſi de l'angle que forme avec la tige la rencontre d'une branche qui pouſſe à côté d'une autre.

Aile, dans les artichauts, déſigne les pommes ou têtes qui accompagnent le principal montant ſur la même tige.

AILÉ, ée. Terme de Botanique. Il ſe dit des tiges garnies de feuillets membraneux, comme celles des chardons. On donne auſſi ce nom aux feuilles qui ont comme deux appendices à leur origine, & qui ſont compoſées de pluſieurs folioles, dont la réunion ſur une même côte ne forme qu'une même feuille.

AIR. Élement léger, tranſparent, capable de compreſſion & de dilatation, qui environne juſqu'à une

hauteur confidérable le globe que nous habitons. Il s'infinue dans les entrailles les plus profondes de la terre, il pénètre les corps les plus durs. L'action non interrompue eft une fuite de fa nature; froid en même temps & chaud, fec & humide, épais & fubtil, il réunit tous les contraires, & attire à lui les parties infenfibles des fubftances animées & inanimées, les vapeurs & les exhalaifons de la terre, pour les lui rendre fous la forme de pluie, de rofée, de ferein, de brouillard, de neige.... L'air eft univerfellement reconnu dans le Jardinage pour l'agent le plus puiffant, & le coopérateur le plus néceffaire de la végétation. Voy. *Influence*.

AIRE. Place unie & préparée pour battre les grains. On dit l'aire d'une grange.

Aire. Deffus d'une plaie faite à un

arbre, qui doit être unie avec la serpette.

Aire. Terme de Géométrie, qui se dit de l'espace renfermé entre plusieurs lignes. Les Botanistes s'en servent pour désigner les intervalles que laissent entre elles les fibres & les ramifications des végétaux.

Aire *de recoupes*. Épaisseur de huit à neuf pouces de recoupes de pierre de taille, dont on se sert pour affermir les allées des jardins de ville.

AISSELLE. Angle formé par la réunion de deux branches ou du pédicule d'une feuille avec la tige. Les boutons & les fleurs naissent dans les aisselles des feuilles, c'est-à-dire, à leur base.

ALIGNEMENT. Action par laquelle on met une chose en ligne droite; c'est aussi la situation de plusieurs choses en lignes droites, les unes par rapport aux autres. On prend des ali-

gnemens pour dreſſer des allées & des rangs d'arbres, & pour planter proprement des herbages ſur des planches.

ALIGNER. Tracer ſur la terre des lignes au moyen d'un cordeau & de jalons, afin de former des allées & des boſquets.

ALLÉE. Chemin dreſſé & aligné pour la promenade : il eſt ordinairement bordé d'arbres, d'arbuſtes ou de charmille. On diſtingue pluſieurs ſortes d'allées, les blanches qu'on ratiſſe, celles de gazon, nommées allées vertes qu'on fauche de temps en temps, les allées découvertes, les couvertes, les ſimples & les doubles, les ſous-allées, les contrallées. Les allées d'un potager doivent être étroites, & accompagnées de plate-bandes avec des bordures de plantes aromatiques.

ALONGE. On donne ce nom au brin

de jonc ou d'ofier avec lequel on attache les branches ou les bourgeons trop courts tant au paliſſage d'hiver qu'à celui d'été. Les Jardiniers qui paliſſent l'hiver avec de l'ofier, l'attachent par le petit bout à la branche, & par le gros bout au treillage. La branche ainſi attachée groſſit; l'ofier coupe la peau, entre dans l'écorce, & s'y incorpore au point qu'on ne peut plus l'en tirer. Il faut au contraire choiſir le gros bout de l'ofier pour lier la branche & le petit bout pour l'arrêter au treillage. De même, lors du paliſſage d'été, les Jardiniers font un nœud coulant au bout du bourgeon qui n'eſt pas encore aſſez long pour atteindre au treillage: la peau de ce bourgeon tarde peu à être entamée par le jonc qui ſerre d'autant que la ligature eſt plus bandée. En mettant au contraire le jonc double par le plus gros bout, vous

êtes sûr qu'il ne coupera point l'écorce tendre du bourgeon, sur-tout si vous le placez non vers l'extrémité du rameau, mais à quelques yeux en de çà où il est plus fort.

ALONGER. Donner aux arbres, en les taillant, toute l'étendue qu'ils doivent avoir, selon leur grosseur & leur vigueur.

ALTÉRÉ, ÉE. On le dit du fumier lorsqu'il est desséché; des plantes dont les feuilles se fanent; & de la terre quand elle est fort sèche.

ALTERNATIVEMENT. Les Botanistes emploient ce terme pour désigner la position des branches sur la tige, & celle des feuilles, boutons, fleurs & fruits le long des branches. On dit que ces parties sont alternes ou placées alternativement, lorsqu'une se rencontre au-dessous d'une autre des deux côtés de la tige ou d'une branche, en sorte qu'il ne s'en

trouve qu'une à la même hauteur. Les branches, les feuilles, les fleurs & les fruits de l'aune ſont tous alternes.

ALTERNE. Voyez *Alternativement.*

ALVÉOLE. Terme d'Anatomie. On le dit des trous dans leſquels les dents ſont enchâſſées. Les Botaniſtes appellent de ce nom les cavités formées de la réunion de pluſieurs écailles arrangées en gouttière, & qui ſéparent les ſemences les unes des autres.

AMANDE. Semence de certains arbres, contenue dans une peau parchemineuſe, membraneuſe & coriacée. Placée au centre du fruit, une gouſſe, une capſule, un noyau, ou une coquille couverte d'un brou la renferme. Il n'eſt point de graine ſans amande, conformée ſuivant la nature & l'eſpèce de chaque plante.

AMANDIER. Arbre qui porte le fruit

nommé *Amande*. Il ſe multiplie d'amandes ſemées, & l'on greffe enſuite les eſpèces rares ſur les plus communes. En automne, lorſque les amandes ſont mures, on les met par lit dans du ſable, elles y germent pendant l'hiver, & on les plante au printemps ſans leur rompre la radicule, ſuivant l'uſage, afin qu'elles produiſent un pivot. L'amandier croît très-promptement, & eſt ſouvent bon à greffer, l'année même que ſa ſemence a été miſe en terre. C'eſt le ſujet le plus propre à recevoir les greffes des pêchers & autres fruits à noyau.

AME VÉGÉTATIVE. Principe de la nutrition, de l'accroiſſement & de toutes les productions des plantes. Quelques Phyſiciens prétendent que ce principe réſide dans la moëlle placée à l'axe du tronc & des branches. Cette moëlle eſt

perflues, de peur qu'il ne s'emporte. Lorfqu'il eft trop vigoureux, qu'un de fes côtés eft plus fort que l'autre, & qu'il a des gourmands; pour amufer la fève on taille plus long le côté vigoureux & plus court le côté foible, & on alonge beaucoup les gourmands afin de laiffer confumer le trop de fève. Le vulgaire ignorant, à la vue de ces bois inutiles en apparence, les critique & les blâme, mais ces pouffes fuperflues qui ont été épargnées à deffein font retranchées par la fuite, quand l'arbre eft devenu plus fage. On change alors de conduite à fon égard & on le ménage davantage. Voyez *Sage.*

ANALOGIE. Rapport, fimilitude. Il y a de l'analogie entre une greffe de poirier & une branche de coignaffier, mais il n'y en a pas entre une branche de pêcher ou d'amandier,

& celle d'un poirier ou d'un pommier. Il y a beaucoup d'analogie entre les animaux & les végétaux, entre les causes du tonnerre & celles des tremblemens de terre.

ANALOGUE. Qui se convient, qui a du rapport, qui peut s'allier, s'unir, s'incorporer, s'identifier même. On le dit des sucs de la terre & des parties des plantes.

ANATOMIE. Dissection du corps humain ou d'un animal, ou de quelqu'un de ses membres, pour en connoître la situation, la structure & les fonctions. On dit dans le même sens, faire l'anatomie d'une plante afin d'en apercevoir l'organisation. Cette étude conduit à la connoissance de la structure de ses parties intérieures & extérieures, de leurs fonctions, de leurs rapports & de leur usage. Un bon Jardinier doit

ſavoir l'anatomie des plantes juſqu'à un certain point.

ANDROGYNE, Hermaphrodite. On le dit des plantes qui ont les deux ſèxes ſur le même individu, mais ſéparés l'un de l'autre, chacun dans ſon enveloppe particulière.

ANGLE. Terme de Botanique, qui ſe dit des parties ſaillantes d'une feuille vue horiſontalement & conſidérée comme entière.

ANGLEUX, euse. Il ne s'emploie qu'à l'égard des noix, dont la ſubſtance eſt tellement enfermée dans de petits angles ou coins, qu'il eſt difficile de l'en tirer.

ANNEAU. On donne ce nom à de petits plis & replis, placés à côté les uns des autres, qui ſe trouvent aux boutons à fleurs des arbres de fruits à pepin, & aux branches fructueuſes. Ces anneaux ſont faits pour la dépuration de la ſève, & ils ſe multi-

plient à meſure que la branche à fruit s'alonge. Ils deviennent inféconds ſoit par leur trop grande quantité, ſoit par le trop d'alongement des rameaux fructueux. On les abat pour lors & il s'en forme de nouveaux.

ANNUEL, ELLE. Ce qui revient tous les ans. On le dit des plantes qui ne reſtent qu'un an ſur terre, puis meurent après avoir porté leurs graines. Elles ne peuvent ſe multiplier que par les ſemences comme le froment & le ſeigle.

ANODIN, INE. Terme de Médecine qui s'applique aux remèdes propres à calmer la douleur. On appelle parties anodines des plantes, celles qui ſont douces & ſavoureuſes. Celles de la fève ſont les ſucs qui la compoſent en partie & qui forment les différentes ſaveurs des productions de la terre.

ANTENNE. On donne ce nom à des

espèces de cornes mobiles placées sur la tête de quelques insectes, comme les papillons, les hannetons.

AOUTÉ, ÉE. On le dit d'une branche que la chaleur du mois d'Août a brunie, & qui a acquis dans l'automne assez de consistance pour supporter les gelées d'hiver.

AOUTÉ, ÉE, s'emploie aussi en parlant des graines & de certaines productions de la terre, qui ont été assez muries par la chaleur du mois d'Août, & assez formées pour être mangées; voilà pourquoi l'on dit citrouille aoutée.

APETALE. Fleur qui n'a point de pétales. Voy. *Pétale.*

APHRODITE. On donne ce nom aux animaux dont chaque individu reproduit son semblable par la génération, sans aucun acte extérieur de fécondation. La plupart des vers & les insectes dont la réproduction

se

ſe fait par la ſeule ſection d'une partie de leur corps, ſont aphrodites. On préſume que les polypes ne le ſont pas.

APLANIR. Rendre uni & de niveau un terrein inégal & raboteux.

APLOMD. Ligne perpendiculaire à l'horizon. Un arbre ſoit en caiſſe, ſoit en pleine terre, doit toujours être ſur ſon aplomb.

APPAREIL. Terme de Chirurgie, qui ſe dit de la diſpoſition de tout ce qui eſt néceſſaire au Chirurgien, pour une opération ou le panſement d'une plaie. En jardinage appareil eſt un onguent ou emplâtre qu'on applique ſur les plaies des arbres. On n'en doit faire aucune conſidérable, ſans y mettre à l'inſtant même un appareil qu'on enveloppe d'un linge entretenu avec de l'oſier ou de la ficelle.

APPAT. Moyen dont on ſe ſert pour

attraper les animaux qui ſont les fléaux du jardinage.

APPROCHE. Sorte de greffe qui ſe fait par l'union de deux branches de fruits différens. Voy. *Greffe*.

APRE. Ce qui par ſa rudeſſe cauſe une ſenſation déſagréable au goût. Un fruit eſt âpre, quand il n'eſt pas encore mur.

APRETÉ, qualité de ce qui eſt âpre. On le dit des fruits quand leur ſaveur eſt rude & âcre. Leur maturité & la vieilleſſe des arbres diminuent cette âpreté.

AQUEUX, EUSE. Qui eſt rempli d'eau; il ſe dit d'un fruit qui ne ſent que l'eau ou qui en a beaucoup. Les parties aqueuſes ſont celles dans leſquelles l'eau abonde ou domine.

ARBRE. Plante vivace & ligneuſe, qui n'a qu'un ſeul & principal tronc diviſé en maîtreſſes branches; il tire ſon origine d'une graine, d'un

noyau, d'une bouture ou d'un rejeton. Tout arbre eſt compoſé de racines, groſſes, moyennes & petites, de chevelu, d'une tige & de branches. Celles-ci portent des yeux, des feuilles, des bourgeons, des fleurs & des fruits. On diſtingue les arbres en arbres ſauvages qui viennent naturellement dans les bois, & en arbres cultivés qui ſervent à former des avenues & des allées. On fait auſſi une diviſion des arbres fruitiers qui portent des fruits à noyau, & de ceux dont les fruits n'ont que des pepins. Les uns & les autres forment des tiges en plein vent, des demi-tiges, des baſſes-tiges ou nains, des éventails & des buiſſons.

Arbre sur coignassier, eſt celui qui a été greffé ſur une bouture de coignaſſier, ou ſur un arbre venu d'un pepin de coin. Il n'y a que les

poiriers qu'on greffe ſur de tels ſujets, il faut les prendre avant trois ans.

Arbre sur franc, eſt celui qui eſt greffé ſur un ſauvageon venu de pepin ou de bouture; il ſe dit auſſi d'un arbre déjà greffé & qu'on greffe de nouveau.

Arbre de tige, eſt celui qui a une tige élevée, autour de laquelle il étend ſes branches horizontalement s'il eſt en plein vent, & ſur les côtés ſeulement, s'il eſt en eſpalier.

Arbre a basse-tige, ou nain, eſt celui dont on réduit la tige par la taille à ſix ou huit pouces de haut, & dont la greffe eſt près de terre. On ne la laiſſe point monter, mais ſeulement s'étendre, ſoit autour de la tige, ſoit ſur les côtés. On diſtingue deux ſortes d'arbres nains, les uns qu'on dreſſe en éventail, en contreſpalier; les autres qu'on

forme en buiſſon. Voyez *Buiſſon*, *Eventail*.

Arbre de demi-tige a une tige plus haute que le précédent; elle eſt ordinairement réduite à trois ou quatre pieds, tant en plein vent qu'en eſpalier.

ARBRISSEAU. Plante ligneuſe & vivace, plus petite qu'un arbre, qui au-lieu d'une tige en produit pluſieurs preſque au ſortir de terre, formant ſouvent un buiſſon. Tel un noiſettier, un laurier, un ſureau.

ARBUSTE ou ſous-arbriſſeau. Plante ligneuſe qui forme un buiſſon plus petit que l'arbriſſeau, & dont les branches ſont vivaces, comme le roſier, le romarin, le hou, le chevre-feuille.

ARCADE. Ouverture cintrée que forment des arbres ou une paliſſade avec leurs branches les plus élevées.

ARCHITECTE des jardins. Artiſte

qui conſacre ſes talens à former des jardins & à en faire des plans raiſonnés. Tous les architectes n'entendent pas la diſtribution & l'ordonnance des jardins de propreté.

ARGILLE. Terre peſante, compacte, graſſe, qui devient ductile, lorſqu'elle eſt humide, & dure étant expoſée à l'air. Ce changement de conſiſtance n'en déſunit point les parties.

ARGILLEUX, SE. Qualité d'une terre lourde, froide, en un mot de la nature de l'argille. On tire avantage de ces ſortes de terres, en les retournant par un labour fréquent, mais ſur-tout par les engrais propres à les alléger, tels que le fumier de cheval, le crottin de mouton, la fiente de pigeon, le terreau de gazon, de feuilles, les bonnes terres meubles & ſablonneuſes.

ARRACHER. Tirer de terre avec force quelque plante qui eſt morte. On dit arracher les mauvaiſes herbes, un arbre mort. Ce terme qui porte à l'eſprit l'idée d'une deſtruction totale eſt impropre pour exprimer l'action de tranſplanter des arbres ou des plantes qu'on veut replacer ailleurs. Il faut dire lever des arbres, du plant. Voyez *lever.*

ARRÊT. Obſtacle que l'on met aux eaux pour les rejeter des deux côtés d'une allée. On fait les arrêts avec du gazon où avec de petites planches miſes en travers qui excedent de deux pouces ſa ſuperficie. Voyez *Chevron.*

ARRÊTE. Voyez *Nervure.*

Arrête, ſe dit auſſi de la partie pointue qui termine les balles, ou le fruit de quelques eſpèces de chien-dent.

ARRÊTER. Empêcher le progrès de

quelque chose. On arrête un arbre, une palissade, c'est-à-dire, on les coupe à une certaine hauteur pour ne pas les laisser s'emporter. On arrête les melons, les concombres, lorsque leurs bras s'alongeant trop, on les raccourcit, & on les taille pour faire pousser de leurs aisselles des membres fructueux. Ce terme s'emploie aussi à l'égard de la vigne & de certains bourgeons que par nécessité on taille; je dis par nécessité, parce qu'on ne doit jamais rogner, casser, pincer ni raccourcir par les bouts aucuns bourgeons, mais les laisser croître de toute leur longueur. Voyez *Pincer*.

ARROSEMENT. Action d'arroser. Son objet est d'humecter la terre, d'en augmenter les sucs, de réparer les pertes occasionnées par la transpiration, de rafraichir les plantes, & de laver leur superficie pour

désobſtruer les organes qui doivent livrer paſſage à l'air. Les arroſemens faits à contretemps font périr beaucoup de végétaux lors de la germination, l'ardeur du ſoleil les épuiſe & les vents du nord les deſsèchent. En général les arroſemens du ſoir ſont préférables à ceux du matin; ils ſont pour les végétaux ce que la boiſſon eſt pour les animaux.

ARROSER. Donner de l'eau à une plante. Il faut de l'intelligence pour arroſer à propos & en quantité ſuffiſante. On juge qu'une plante peut ſe paſſer d'eau, lorſque ſes feuilles ſont d'un vert obſcur, bien étendues & fermes, & que leur pédicule n'eſt point incliné. On peut prévenir ſes beſoins dans les temps de hâle & de ſécchereſſe, en lui donnant ſuffiſamment d'eau pour entretenir ſa vigueur. Tout

ce qui eſt nouvellement planté doit être fréquemment arroſé, depuis que la sève ſe diſpoſe à monter juſqu'à la ſaiſon où elle diminue. Les végétaux placés en terre ſèche & légère ont beſoin d'eau dans les grandes ſéchereſſes. L'eau jetée au pied d'un arbre, qui, faute de sève, laiſſe tomber ſes fruits, les lui fait conſerver juſqu'à leur maturité. Comme l'air eſt plus peſant quand le temps eſt ſerein, que lorſqu'il paroît chargé de nuages, on lui rend ſon élaſticité en arroſant beaucoup dans les groſſes chaleurs. Pendant ſept à huit mois de l'année on doit arroſer tout ce qui eſt dans un potager, à l'exception des aſperges. Pline, en parlant du Platane apporté en Italie, dit que cet arbre y étoit ſi eſtimé qu'on l'arroſoit avec du vin pour le faire croître. On a reconnu, ajoute-t-il, que le vin

est très-salutaire aux racines, ainsi nous avons appris même à nos arbres à s'abreuver de cette liqueur : *Tantum postea honoris increvit, ut mero infuso enutriantur* (*Platani*) : *compertum id maximè prodesse radicibus, docuimusque etiam arbores vina potare.* (lib. XII de arb.)

ARROSOIR. Vaisseau de cuivre dont les Jardiniers se servent pour donner de l'eau aux plantes. Il y en a à goulot, (*Pl.* 1 *fig.* 1) qui ne forment qu'un seul jet, & d'autres (*fig.* 2) à pomme percée de plusieurs petits trous. Les premiers sont pour arroser les fleurs, & les seconds pour mouiller les planches du potager.

ASCENDANT, ANTE. Voy. *Membre.*

ASCENSION. Élévation. On se sert en Physique de ce mot pour exprimer l'action par laquelle un fluide

monte dans une pompe & dans les vaiſſeaux capillaires. On le dit auſſi du mouvement de la sève. Après qu'elle a monté juſqu'au faîte de l'arbre, elle deſcend par les fibres longitudinales de ſa tige durant les ſoirées fraîches & dans les temps de roſée. Le ſurplus s'évapore par les vaiſſeaux excrétoires des feuilles.

ASPECT. Expoſition d'une maiſon, d'une muraille ou d'une côte relativement au ſoleil.

ASPERGE. V. *Réchauffer des Aſperges.*

ASPIRATION. Action de nos poumons qui attirent l'air extérieur en dedans : c'eſt l'oppoſé de l'expiration par laquelle ils repouſſent ce même air au dehors. Les plantes aſpirent l'air, ſans lui elles ne pourroient ni vivre ni profiter. Leur aſpiration dépend de l'alternative du chaud & du froid. Voyez *Trachée.*

ASSOMOIR. Petite boîte carrée dans

laquelle entre un billot de bois suspendu à une ficelle, & qui joue sur deux montans accrochés au treillage ou à l'arbre. Au fond de cette boîte, une légère entaille reçoit une languette faite en croix qui y est attachée, & qui sort par devant. Un petit morceau de bois *a* tenant à la ficelle entretient la languette relevée. On place dessus l'appât; au moindre mouvement que font les oiseaux, les rats & les lérots en entrant dans la boîte, ils s'y trouvent pris pas la chûte du billot. La *fig.* 3 de la *Pl.* 1, représente l'assomoir tendu.

ASTRINGENT. Remède dont la propriété est de resserrer les pores & les fibres.

ATMOSPHÈRE. Volume d'air qui occupe au-dessus de notre globe un espace dont on ne peut fixer la hauteur. C'est là que se réunissent

les vapeurs & les exhalaiſons qui s'élèvent inceſſamment de la terre & de toutes les ſubſtances. Il y a peu de corps qui n'ayent une Atmoſphère plus ou moins étendue, formée des particules très-déliées dont ils ſont environnés.

ATOME. Corpuſcule indiviſible dont l'aſſemblage entre dans la compoſition des parties de la matière. Les Atômes ſont les parties primitives des corps naturels; les graines, les plantes, les particules de matière organique en renferment des milliers. Pluſieurs Phyſiciens appellent Atômes improprement dits les corpuſcules, & les émanations des fleurs qui forment les odeurs. Rien n'empêche qu'on ne donne le même nom à toutes les particules qui s'exhalent ſans ceſſe des végétaux & qui vont ſe perdre dans les airs. Les Atômes de la

lumière sont les plus petits que nous connoissions.

ATTACHE. Lien qui sert à retenir les branches des arbres sur le mur ou sur le treillage : c'est de l'osier, du jonc, des loques & des clous.

ATTRACTION. Action qui agit entre toutes les parties du globe, & qui est le premier principe de la cohésion des corps. Cette force a été également répartie dans chaque Atôme de matière.

AVANCER. Croître, se dit des grains & des fruits. Les blés, la vigne sont avancés.

AVANCER. C'est accélérer la végétation des plantes. Les amendemens, les labours réitérés, le sarclage, l'arrosement, l'exposition, les cloches, les chassis, les abris, les serres chaudes sont autant de moyens d'avancer les plantes & les fruits. On dit que la saison est avancée,

lorſque les végétaux pouſſent de bonne heure, ou lorſque la maturité des fruits eſt accélérée.

AUBIER. Couche de bois tendre, & par conſéquent imparfait, placée entre le bois formé & l'écorce. Peu à peu elle devient bois. On diſtingue l'Aubier à ſa couleur blanche, à ſa légéreté & à ſa nature ſpongieuſe qui forment une zone autour du bois parfait. Son épaiſſeur & ſa promptitude à devenir ligneux dépendent de la vigueur de l'arbre.

AVENUE. Allée dans la campagne qui conduit à une maiſon ou à un château. La plantation des Avenues ſe fait ordinairement en Ormes; on doit les eſpacer de dix-huit pieds le long des grands chemins. Je ſuis perſuadé que ſur la quantité qu'on en plante annuellement il en périt au moins les trois quarts.

AVORTER. Accoucher avant terme.

On ne le dit que des femelles des animaux vivipares, qui ne portent pas leurs petits jufqu'au terme de la geftation. Ce terme s'emploie par extenfion à l'égard des fruits qui ne parviennent ni à leur groffeur ni à leur maturité.

AUTOMNAL, ALE. Propre à l'Automne. On le dit, & des fleurs qui paroiffent & des vents qui foufflent en cette faifon.

AUVENT. Tout ce qui garantit du vent. Il n'y a qu'à Montreuil & aux endroits où fa méthode eft pratiquée, qu'on connoiffe les auvents. Voyez *Brife-vent*.

AXE. Terme de Géométrie. C'eft la ligne fictive qui traverfe le centre d'un globe. Autour de cet axe les Aftronomes ont imaginé de faire tourner la machine du monde. Ce terme s'emploie dans les Arts pour défigner une partie du corps autour

de laquelle les autres ſont aſſez réguliérement placées. La moëlle des arbres ſe trouve dans l'axe des branches ou du corps ligneux.

AXILLAIRE. On le dit en Anatomie des parties qui ont rapport à l'aiſſelle. Les Botaniſtes appliquent ce terme aux fleurs & aux fruits qui émanent des aiſſelles des feuilles ou des branches.

B

BAC. Les Jardiniers donnent ce nom à de petits baſſins avec un robinet, qui ſe placent ordinairement dans les potagers.

BAGUE. On appelle ainſi les œufs de certaines chenilles artiſtement arrangés en forme d'anneaux ſur les bois de la pouſſe de l'année, & collés de façon à ne pouvoir en être aiſément ſéparés.

BAHUT. Coffre dont le deſſus eſt arrondi en manière de voûte. On dit qu'une allée, une plate-bande ſont en dos de bahut, lorſqu'elles ſont bombées dans le milieu pour faciliter l'écoulement des eaux, & qu'elles vont en diminuant des deux côtés inſenſiblement.

BAIE. On nomme ainſi de petits fruits mous & ſucculens de certains arbres & arbriſſeaux, qui ne ſont point réunis en grappe & qui renferment des pepins & des noyaux. Tels ſont les fruits du ſureau, du laurier, du genévrier, du gui.

BAISSER. Courber en dos de chat les branches de la vigne qu'on a laiſſées à la taille, & les attacher à une perche liée aux échalas. Cette pratique eſt uſitée dans l'Auxerrois où les vignes ſont diſpoſées par perchées. Voyez *Perchée.*

BALLE. On donne ce nom à de petites feuilles en écailles qui tiennent lieu de calice à la famille des graminées, & qui servent ensuite d'enveloppes à leurs semences. Plusieurs écailles creusées en cuilleron & membraneuses composent cette espèce de calice. La balle de l'avoine, par exemple, est l'enveloppe de ce grain, elle s'en détache en partie sous le fléau & quand on la vanne.

BALSAMIQUE. Terme de Médecine, qui se dit des choses dont la propriété est semblable à celle du baume. La Physique l'applique à celles dont la nature est douce, & que le mélange convenable des principes maintient dans une juste température. Les solides en reçoivent de la chaleur, & les fluides de la volatilité.

BANDAGE. Application d'une ou de

plusieurs bandes autour d'une plaie ou d'une partie malade, pour la comprimer & maintenir l'appareil. L'acception de ce mot est la même dans le jardinage. Voici quelques cas où les bandages doivent avoir lieu.

En voulant tailler une branche, on l'éclate ou on la tord; un ouragan casse des rameaux qui ne sont pas tout-à-fait séparés de la tige; des branches surchargées de fruit sont ou forcées ou éclatées. Dans toutes ces circonstances, le Jardinier inepte les coupe, & souvent l'arbre devient épaulé: l'habile homme au contraire rapproche promptement les parties dérangées, y met des éclisses tout autour, de peur que la ligature n'offense l'écorce, ou, si elles sont inutiles, il se contente de garnir la branche de chiffons après avoir couvert la plaie d'un enduit de bouse de vache.

Il attache enſuite la branche à quelque ſupport qui la maintienne contre la ſecouſſe des vents. Par ce moyen elle reprend, & il ſe fait un bourrelet à la plaie.

BANQUETTE. Paliſſade tondue à hauteur d'appui, dont on laiſſe quelquefois échapper des boules de diſtance en diſtance.

BARBE. Terme conſacré aux longs poils qui tiennent au bout des épis, tels que ceux de l'orge, du ſeigle, du blé barbu, & qui ſortent plus ou moins hors de la balle.

BARD. Civière à bras compoſée de deux brancards équarris & entretenus par pluſieurs traverſes qui en occupent le milieu. Les extrémités des brancards ſont arrondies & ſervent de manches. Deux hommes les tiennent & portent le bard chargé de fumier, de gazon, de pierres. Voyez *Civière*.

BARD A CAISSE, eſt une civière (*Pl.* 1, *fig.* 4) dans le milieu de laquelle eſt pratiquée une caiſſe de planches ou à claire-voie pour tranſporter du terreau, des fleurs & de menues plantes en motte.

BASE. Naiſſance des branches & des feuilles ſur la tige qui les porte.

BASSIN. Eſpace de terre creuſé en forme de figure ronde, ovale ou carrée, conſtruit en glaiſe, en plomb ou en ciment, & bordé de pierre ou de gazon, pour recevoir les eaux des ſources & des fontaines jailliſſantes.

BASSIN, ſe dit auſſi d'un eſpace creuſé en terre autour d'un arbre à quelques pouces de profondeur pour l'arroſer, y dépoſer du fumier, ou pour dégorger une greffe enterrée. Tout baſſin doit être fait à un pied du tronc de l'arbre à

qui on laiſſe une motte, en-deçà de laquelle on fouille la terre.

Bassin. Creux que forment en rond les Jardiniers autour des fleurs qu'ils plantent dans un parterre pour les arroſer enſuite.

Bassin. Les Botaniſtes appellent ainſi des fleurs qui, par un ſeul pétale forment une eſpèce de vaſe aſſez large par rapport à ſa profondeur, & étroit par les bords.

BASSINER. Arroſer légérement. On lève du plant de fleurs ou de légumes pour le mettre en place. Dès que ce plant a ſenti l'air, il ſe flétrit. Si on le baſſine, avant que de le planter, la fane & les racines reprennent plus vîte. L'arroſement ſuit également la plantation.

BATARD, de. Ce mot eſt oppoſé à franc, il ſe dit de toute plante ſauvage ou qui n'eſt point cultivée.

Batard. Les Jardiniers nomment

bâtards

bâtards les fruits qui ne ſont pas de la véritable eſpèce dont ils portent le nom : ainſi on appelle reinette bâtarde celle qui eſt mauvaiſe.

Batard. Arbre dont la tige eſt plus haute que celle d'un nain, & moins haute que celle d'un arbre de demi-tige. On peut planter les potagers avec de pareils arbres, le labour en eſt plus facile, le fruit du bas eſt plus aéré, & l'ombre qu'ils portent eſt moins conſidérable.

BATARDIERE. Lieu où l'on éleve des arbres ſortant de la pépinière au bout de trois ans. On les éloigne au moins de ſix pieds & on leur donne diverſes formes propres à regarnir les places vacantes d'un jardin. La batardiere fournit des arbres greffés, & diſpoſés en buiſſon ou en éventail, & qui font tout d'un coup leur effet quand on

les transplante pour garnir des vides.

BATTANT. Voyez *Panneau.*

BATTE A BRAS. Maillet de bois long, épais d'un pied & demi, large de huit à neuf pouces & emmanché diagonalement par le milieu. On s'en sert pour applanir les allées, & pour plaquer du gazon. (*Pl.* 1 *fig.* 5.)

BATTE A MAIN, plus petite que la batte à bras, ressemble assez à un battoir de lessive : elle est très-commode pour plaquer les enroulemens de gazon & les bordures des bassins. (*Pl.* 1 *fig.* 6.)

BATTRE. Frapper sur une allée avec une batte, après que la terre en a été regalée pour l'affermir & la sabler ensuite. On bat la terre, lorsqu'à force de marcher dessus, on la rend plus dure. La terre se bat, quand les grandes pluies ou les pluies d'orage plombent sa super-

ficie : il faut alors la labourer ou la biner. On bat les grains pour les faire ſortir de leur enveloppe.

BÊCHE. Inſtrument tranchant avec lequel on laboure. Il eſt de fer, plat, long d'environ un pied & large de huit à neuf pouces. Par le haut où il eſt plus épais, il a une douille pour y paſſer un manche de trois pieds & demi de long. La bêche eſt de tous les outils du jardinage celui qui fait le plus proprement l'ouvrage. (*Pl.* 1. *fig.* 7.)

BÊCHER. Labourer la terre avec la bêche.

BELVEDER. Eminence en plate-forme, d'où l'on jouit d'une belle vue. Elle eſt ſoutenue d'un glacis de gazon, ou revêtue d'un mur de terraſſe & ornée d'arbres taillés en berceau.

BEQUILLE. Inſtrument de fer recourbé, moins large que la ratiſ-

ſoire & dont le manche eſt plus court. Il n'eſt preſque plus en uſage. Le nom de béquille lui vient de ce qu'autrefois il y avoit au bout de ſon manche un morceau de bois en travers poſé comme celui qui forme la béquille.

BEQUILLER. Faire un petit labour avec une béquille dans des caiſſes ou dans des planches de fraiſiers & de laitues.

BERCEAU. Cabinet ou eſpèce de galerie faite de treillage & garnie de verdure. On dit qu'une allée couverte forme le berceau.

BESOCHE. Voyez *Pioche*.

BEURRÉ, ÉE. Qualité d'une poire fondante, dont la chair eſt analogue à celle du fruit nommé beurré.

BIFURCATION. Angle formé par la réunion de deux branches.

BINAGE. Second & léger labour fait avec la binette. On donne un binage

aux laitues, aux chicorées. Voyez *Serfouir.*

BINER. Labourer ſuperficiellement les plantes ou les plate-bandes avec la binette, ce qui ne ſe pratique qu'après qu'elles l'ont été en fond.

BINETTE. Inſtrument de jardinage large & plat, camus & coupant d'un côté. On s'en ſert pour donner un petit labour aux plantes potagères. (*Pl.* I *fig.* 8.)

BISANNUEL, ELLE. On donne ce nom aux plantes qui pouſſent leurs premières feuilles avant l'hiver, ne montent en graine que l'année ſuivante, & ne meurent qu'après s'être reſſemées, comme l'angélique des jardins.

BLANC. Eſpèce de lépre qui ſe communique aux feuilles, aux rameaux, & même aux fruits de quantité d'arbres & de plantes. Cette maladie, qu'on nomme auſſi meunier,

les rend tout blancs & couverts d'une matière cotoneuſe qui empêche leur tranſpiration. Le pêcher eſt l'arbre à qui le blanc eſt le plus funeſte, les melons & les concombres ſont les plantes potagères qui en ſont le plus incommodées. Lorſque cette maladie forme une eſpèce de tache blanche ſur les fanes des œillets, elle gagne peu à peu leur cœur.

Blanc ſe dit auſſi de petits filamens blancs qu'on trouve par couches ſur les mottes de fumier chanci & qui ſont la matrice des champignons.

BLANCHIR. Rendre blanc. On fait blanchir les cardons, le céleri, la chicorée, en liant leurs feuilles encore vertes & butant leur pied.

BLESSURE. Voyez *Plaie*.

BOIS. Eſpace de terre planté d'arbres propres au charronage, au chauf-

fage ou à la conftruction des édifices.

Bois, eft la partie ligneufe & compacte des arbres : l'écorce qui la couvre lui donne du corps & du foutien.

BOISEUX, EUSE. Qui tient de la nature du bois. Les plantes boifeufes font les arbres & arbuftes dont les parties folides deviennent ligneufes. On donne auffi ce nom aux racines, qui, étant groffes ont la confiftance du bois dur. Voyez *Ligneux*.

BOMBÉ, ÉE. Elevé en dos de bahut. Il faut que les plate-bandes & les allées foient bombées, ou plus exhauffées dans le milieu que fur les côtés, tant pour la grace que pour l'écoulement de l'eau.

BORD. Saillie qui environne & termine une furface plane. On dit que les bords d'une feuille font échancrés.

BORDER. Battre avec le dos de la bêche le bord d'une planche ou d'une plate-bande, le long de laquelle on tend un cordeau en la labourant afin que la terre ne ſe répande pas dans l'allée, & que les eaux des pluies & des arroſemens ne puiſſent ſe perdre.

Border ſe dit d'une plate-bande autour de laquelle s'élevent différentes plantes, & d'un parterre entouré de buis ou de planches.

BORDURE. Ce qui termine quelque choſe. On donne ce nom aux plantes qui montent peu, & qui ſervent à entourer les carrés d'un potager, telles que le thim, l'hiſſope, la lavande, le perſil, l'oſeille. Les bordures les plus communes des jardins de propreté ſont celles de buis. Préſentement on en fait avec des planches de bois de chêne de l'épaiſſeur d'un pouce, entretenues

avec de petits pieux enfoncés en terre, on les laiſſe ſaillir de quelques pouces, & on les peint en vert. Ces bordures ſont principalement en uſage pour les jardins fleuriſtes. On en fait auſſi de tôle comme au Jardin du Roi.

Bordure, dans les feuilles marque les diverſités qui ſe trouvent ſur le limbe ou à leur bord.

BORNER. Reſſerrer un talus, un tapis, dans une étendue limitée On tend un cordeau d'un bout à l'autre, & on coupe avec la bêche tout ce qui excède l'alignement qu'il doit avoir.

BOSQUET. Petit bois formé de paliſſades régulièrement tondues, & coupé d'allées diverſement ſymmétriſées. Ses compartimens ſont ſuſceptibles d'ornemens & de diſtributions variées. *Matius*, *Chevalier Romain*, dit Pline, *inventa il y a*

quatre-vingts ans l'art de tondre les boſquets (environ quatre ans avant J. C.) *Primus C. Matius ex equeſtri ordine invenit nemora tonſilia intra hos LXXX annos* (Plin. de arb. lib. XII.)

BOTANIQUE. Science dont l'objet eſt la connoiſſance des plantes & de leurs vertus. Ce n'eſt pas une ſcience ſédentaire qui puiſſe s'acquérir dans l'ombre du Cabinet, comme la Géométrie. (Font. El. de Tournefort.) L'Agriculture & le Jardinage tiennent à la Botanique. Pour connoître l'économie végétale, il faut être inſtruit de l'organiſation des plantes, de la ſtructure de leurs parties, de ce qui concerne leur accroiſſement & leur multiplication, du mouvement & de la qualité de la sève.

BOTANISTE. Celui qui s'applique à

la connoiſſance des plantes, & de leurs propriétés.

BOTTE. Nom que donnent les Botaniſtes à un amas de racines, ou de fleurs, & de fruits diſpoſés par paquets, ſortant du même point.

Botte. Les Jardiniers diſent une botte de raves, d'aſperges, d'oignons, pour exprimer pluſieurs de ces plantes liées avec de l'oſier ou de la paille.

BOUILLON. Eau qui a fermenté pendant quelque temps avec différentes matières onctueuſes, humectantes & corroborantes pour ſervir enſuite à la guériſon des végétaux. C'eſt ainſi que dans la cure des maladies humaines on emploie les juleps, les cordiaux, les apoſêmes. De même que ces recettes de la médecine ſont inutiles, lorſque les parties nobles ſont attaquées irrémédiablement, le bouil-

lon ne fait rien aux arbres épuisés & ruinés.

BOULE. Terme de Jardinage, qui se dit de certains arbres & arbrisseaux qu'on tond en forme ronde. Il faut avoir soin que la boule soit dans le milieu de la tige : lorsqu'elle est plus d'un côté que de l'autre, on la reprend sur le vieux bois à la chute des feuilles.

BOULINGRIN. Espèce de parterre de gazon renfoncé, avec des bordures en glacis. Il y en a de deux sortes : de *simples*, faits en gazon & denués d'ornement; de *composés* qui ont des arbrisseaux, des plate-bandes, avec des compartimens & des broderies. Cette espèce d'ornement nous est venue d'Angleterre où l'on nomme boulingrin des gazons fort unis, sur lesquels on joue à la boule.

BOUQUET. Les Botanistes le di-

ſent de l'aſſemblage de pluſieurs fleurs ſur une même plante. Les feuilles naiſſent également par bouquets.

Bouquet. Aſſemblage de fleurs ou de fruits liés enſemble.

Bouquet. Nom qu'on donne à un bois de peu d'étendue, planté dans un jardin d'agrément.

BOURGEON. Pouſſe verte de l'année, qui provient d'un œil ſur les arbres & ſur les vignes. On le nomme branche, quand il devient bois.

BOURGEONNER. Pouſſer des bourgeons au printemps.

BOURRE. Amas de poils raſſemblés en pelotons, ou de filets cotoneux formés par une liqueur qui a tranſpiré & qui prend de la conſiſtance à l'air.

Bourre. Première apparence que donnent les bourgeons des vignes

& les boutons des arbres à fruit qui commencent à s'ouvrir.

BOURRELET. Gros nœud qui se forme à toutes les plaies des arbres, quand le recouvrement s'en fait. Il a été ainsi nommé, à cause que la saillie qu'il occasionne imite la figure de ces bandeaux rembourés qui ceignent la tête des enfans. Outre ces bourrelets, il s'en trouve aussi aux branches & aux bourgeons des arbres dans les endroits de leur naissance. Il se forme pareillement à toutes les greffes un bourrelet, qui, à certains arbres, est plus gros que leur tige.

BOURSE. On donne ce nom à des productions rondes & assez grosses qui naissent toujours aux extrémités des branches fructueuses & d'où sort une fleur. Elles portent du fruit durant plusieurs années.

BOURSE. Enveloppe épaisse qui ren-

ferme certaines plantes de la famille des champignons, & qui s'ouvre enſuite pour les laiſſer ſortir.

BOUSE. Fiente de bœuf ou de vache. Cet engrais frais & fort gras convient aux terres sèches, légères & ſablonneuſes ; il faut le laiſſer pourrir avant que de l'employer. C'eſt avec la boüſe que ſe fait l'onguent de Saint-Fiacre. Voy. *Emplâtre*.

BOUSSOLE. (Planter à la) Obſerver en plantant les arbres de les placer dans la même ſituation qu'ils avoient dans la pépinière. Les Jardiniers qui raiſonnent peu s'imaginent que le côté expoſé au ſoleil dans la pépinière ſouffriroit, s'il y étoit oppoſé dans la plantation.

BOUTON. Bourſe écailleuſe qui contient les rudimens d'une branche ou d'une fleur. Il ſe forme ſoit dans les aiſſelles des feuilles d'un arbre,

ſoit à l'extrémité des jeunes pouſſes. Deux ſortes de boutons paroiſſent aux arbres, les uns à bois, & les autres à fruit, ceux-ci ſont plus gros & plus rebondis que les premiers, plus pointus & plus minces. On obſervera que ces boutons ne viennent que ſur les plantes dont les tiges & les branches ſont vivaces.

Bouton a bois, eſt un œil plat que toujours accompagne une feuille & qui ne produit que des bourgeons. Il eſt un art de convertir les boutons à bois en autant de boutons à fruit pour l'année d'après leur naiſſance.

Bouton a fruit, ou à fleur eſt un œil rond, plus gros & plus ſaillant que celui à bois. Il eſt accompagné de pluſieurs feuilles de différente grandeur, & de pluſieurs fleurs. Je parle des arbres de fruits à pe-

pin ; ceux à noyau n'ont qu'une ou deux feuilles, & le même nombre de fleurs, si l'on en excepte les cerisiers & les arbres congénères qui ont des boutons à fruit au milieu de plusieurs feuilles, & dont les fruits sont grouppés.

BOUTONNER. Pousser des boutons. On le dit des végétaux dont les boutons commencent à s'ouvrir & à faire éclorre le germe qu'ils contiennent.

BOUTURE. Branche d'une plante ligneuse qu'on coupe en forme de coin, & qu'on met en terre debout ou pliée pour s'y enraciner. Tels sont les rameaux des groseilliers, des sureaux, des jasmins, des giroflées jaunes qu'on sépare de la plante & qui reprennent lorsqu'on les plante. Ces boutures poussent des feuilles & des bourgeons, & donnent ensuite des fleurs & des fruits,

rejeton qui prend naiſſance ſur les fortes branches à bois. Voy. *Gourmand.*

Outre cette claſſe de branches, les Montreuillois diviſent celles des arbres en eſpalier, en branches-mères, en membres & en branches-crochets. Parmi ces dernières, ils diſtinguent les branches fortes ou gourmandes; les verticales ou perpendiculaires & les obliques. Voy. *tous ces mots à leur Article.*

BRANCHU. Arbre qui a des branches.

BRAS. Branche des cucurbitacées, telles que les plantes rampantes. Ces branches s'alongent & s'étendent, ainſi que nos bras, & le fruit naît ſur elles.

BRIN. Les Jardiniers diſent qu'il faut choiſir parmi les arbres fruitiers, ceux qui ſont d'un beau brin, c'eſt-à-dire d'une belle venue.

BRINDILLE. Branche à fruit, très-petite, ayant des feuilles ramaſſées toutes enſemble, au milieu deſquelles il y a un ou pluſieurs boutons à fruit. Les fruits que portent ces brindilles ſont communément les plus gros & les plus exquis.

BRISE-VENT. Clôture faite ordinairement avec des paillaſſons de paille de ſeigle, & ſoutenue par des pieux de toiſe en toiſe. Les Jardiniers & les Maragers s'en ſervent pour entourer leurs melonnières & les garantir des mauvais vents.

Brise-vent. Pan de muraille élevé du côté des mauvais vents, & faiſant l'équerre à l'extrémité d'un eſpalier. Cette ſorte de briſe-vent eſt fort commune à Montreuil, dont les habitans imitent à l'égard du vent & des diverſes impreſſions de l'air, l'effet des digues & des van-

nes pour arrêter la trop grande rapidité des eaux.

BROCOLI. Petit rejeton que produisent après l'hiver les vieux choux, lorſqu'ils ſe préparent à donner de la graine.

Brocoli, eſt auſſi le nom d'un chou qui vient d'Italie, dont la pomme eſt violette, & ſemblable à celle du chou-fleur.

BRODER ſe dit figurément des melons dont l'écorce reçoit des cannelures en manière de broderie.

BRODERIE. On appelle parterre de broderie celui qui eſt deſſiné en buis nain : la mode en eſt preſque paſſée.

Broderie, en parlant des melons, s'entend des cannelures dont leur écorce eſt ſillonnée.

BROU. Ecorce verte ou verdâtre, fort épaiſſe, d'un goût amer, & qui ſert d'enveloppe à certains fruits.

Il n'y a que les fruits à coquille, ou ceux qui ont des enveloppes coriacées, tels que les noix & les marrons, qui ayent un brou. Celui de l'amande eſt velu, celui de la noix eſt fort uni, & celui du marron eſt armé de piquans.

BROUETTE. Petit tombereau, qui n'a qu'une roue & deux brancards : celui qui s'en ſert la pouſſe devant lui. (*Pl.* 1, *fig.* 9.)

BROUETTE A FUMIER. Eſpèce de civière montée ſur une roue, & terminée par un doſſier *a*. Elle eſt d'un très-grand uſage pour charrier le fumier dans les jardins, & ſurtout la longue paille pour les couches. (*Pl.* 1, *fig.* 10.)

BROUETTER. Tranſporter avec la brouette, quoi que ce ſoit d'un lieu à un autre.

BROUIR. Terme d'Agriculture, qui ſe dit des feuilles & des fleurs, des

arbres infeftés de pucerons, ou fur lefquelles ont foufflé au printemps de grands vents accompagnés de froid. Les nouvelles feuilles fe recoquillent, deviennent d'une couleur terne & rougeâtre, & tombent. Les boutons & les bourgeons attendris par une gelée blanche, font brûlés par l'action du foleil.

BROUISSURE. Ceffation du mouvement de la sève dans les feuilles, caufée par le froid. Lorfqu'il eft accompagné de certains vents qui altèrent les fibres de ces parties encore tendres, leur chute eft inftante.

BRULURE. Maladie qui attaque les bouts des branches & des racines, & les tiges des arbres en efpalier, celles-ci fur-tout à l'expofition du midi. Durant l'hiver, il tombe fur les arbres des neiges, des gelées blanches, du givre, du gréfil & toutes fortes de frimats. Lorfque le

foleil

ſoleil paroît dans les grandes gelées, toutes ces humidités fondent, & l'eau découle de branche en branche ſur la greffe & ſur le tronc. A meſure que le ſoleil ſe retire & que la gelée augmente, cette eau ſe congèle ſur toutes ces parties mouillées, & on y remarque une incruſtation de verglas, qui, preſſant fortement ſur la peau, la gèle & la brûle. Le lendemain le ſoleil darde encore ſes rayons, tant ſur les nouveaux frimats de la nuit que ſur cette incruſtation de verglas, & les fait fondre. Ils ſe congèlent encore tant que dure la gelée forte. Or c'eſt cette alternative de dégels & de congélations qui brûle les arbres en eſpalier. Quant à la brûlure du bout des branches & des racines, voy. la *Pratique du Jardinage*.

BUCHE. Nom qu'on a donné aux

corps des orangers étêtés que les Provençaux & les Génois nous envoient.

BUISSON. Arbre nain garni de branches dans ſon pourtour, & évidé dans le milieu en forme d'un verre à boire. Les anciens jardins offroient des buiſſons au milieu des plate-bandes des potagers, pour en marquer les allées. Ces arbres en offuſquoient l'alignement & faiſoient perdre beaucoup de terrein. On les réſerve aujourd'hui pour former des quinconces, & on les a remplacés par des éventails ou contreſpaliers, qui bordent les allées d'une manière fort agréable, & qui occupent moins de terrein.

BULBE. Racine dont la forme eſt ovale, ronde ou en maſſe charnue. Il y a des bulbes compoſées de plusieurs tuniques enveloppées les unes dans les autres, comme celles du

poireau, de l'oignon, de la tulippe, du narcisse. D'autres sont formées par des écailles, telles que les racines de plusieurs espèces de lis. La partie inférieure de la bulbe, donne naissance à des racines fibreuses.

BULBEUX, EUSE. Qui participe de la nature d'une bulbe, ou qui en vient, comme les plantes nées d'un oignon.

BUTE. Motte de terre dans laquelle on plante un arbre, ou qu'on élève à son pied pour l'affermir. Cette pratique a lieu sur-tout à l'égard des arbres plantés de bouture dans les lieux aquatiques ou au bord de l'eau.

BUTER. Elever au pied d'un arbre un monceau de terre pour empêcher que le vent ne l'agite ou que la sécheresse ne le prenne. On bute les artichauts avant que de les couvrir de fumier durant l'hiver, c'est-à-

dire que l'on élève tout autour une bute de terre de cinq à six pouces de haut & d'égale épaisseur. On bute le céleri & les cardons pour les faire blanchir. On bute un jalon en apportant de la terre à son pied, afin de le mettre à la hauteur du nivellement.

C

CABINET. Petit lieu couvert de treillage, de maçonnerie ou de verdure.

CACOCHYMIE. Terme de Médecine. Il signifie amas de mauvaises humeurs, disposition vicieuse des organes destinés à la digestion, qui convertit les alimens en mauvais chyle. Dans le Jardinage ce terme a la même signification.

CAISSE. Vaisseau carré, fait de planches de chêne, clouées sur quatre pieds du même bois, avec un fond

de planches. On le remplit de terre pour y élever des fleurs, des arbres & des arbuſtes. Les caiſſes les plus commodes pour les orangers ſont à barres de fer & à guichets qui s'ouvrent. Les arbres qu'on élève dans des caiſſes doivent avoir 1°. de grands arroſemens, mais peu fréquens, c'eſt-à-dire, que l'eau ſorte du fond de la caiſſe; 2°. de médiocres qui renouvellent l'humidité de la ſuperficie de la terre pompée par l'air & la chaleur.

CALCAIRE. Qui concerne la chaux. On donne ce nom aux pierres & aux terres que les acides diſſolvent, & qui ſe changent en chaux vive par l'action du feu.

CALIBRE. Terme d'Architecture, qui ſignifie volume, groſſeur. Les Botaniſtes entendent par ce mot le diamètre des canaux deſtinés à contenir la sève: ſuivant la diſpo-

ſition de leur calibre, la sève y coule plus ou moins & y reçoit différentes préparations. Telle eſt en partie la raiſon des configurations variées des plantes, de leur goût, de leurs qualités, de leurs couleurs & de leur odeur. C'eſt ainſi que dans les animaux, les moules intérieurs, les divers organes, les vaiſſeaux, les inſtrumens de la préparation & de la cuiſſon des alimens opérent une conformation différente, ſuivant la variété de ces moules & de ces calibres.

CALICE. Enveloppe extérieure, ou le ſoutien des pétales de la fleur: quelquefois il remplit ces deux fonctions. On peut le regarder comme un évaſement, en forme de coupe, de l'extrémité des queues qui portent les fleurs.

CALLEUX, EUSE. Ce mot ſe dit en général de toutes ſortes de duretés

de la peau, de la chair & des os, & plus particulièrement des bords d'une plaie qui ſe ſont durcis.

CALLEUX, s'entend auſſi des ſemences qui n'ont qu'une enveloppe coriacée, & que renferment les fruits charnus & à pepin.

CALLOSITÉ. Matière dure & ſèche, qui ſe forme chaque année à la jointure des pouſſes d'une jeune branche, ou aux inſertions des racines.

CALUS. Nœud qui vient aux deux extrémités d'une branche caſſée, ou à la jointure d'une branche ou d'une racine.

CAMION. Eſpèce de petite charrette. Les Jardiniers donnent ce nom à un petit tombereau traîné par deux hommes. Voy. *Tombereau*.

CAMPANE. Découpure des feuilles & des fleurs, qui reſſemble à une crépine dont on décore les pentes

des lits & des dais. On dit aussi une fleur en campane ou en cloche.

CANAL. On donne ce nom aux vaisseaux qui servent à recevoir la sève & à la porter dans chaque partie des végétaux.

Canal direct de la sève est cette sorte de branches qui poussent d'à plomb à la tige, & qu'il faut supprimer pour avoir des arbres vigoureux, de belle figure, fructueux & de longue durée.

CANNELURE. Cavité qui se rencontre dans les tiges & dans les fruits de quelques plantes. Les cavités sont à vive-arrête ou à côtes. Celles-là ont des séparations à feuillet tranchant: celles-ci sont divisées par des côtes arrondies ou plates.

CAPILLAIRE. Terme d'Anatomie, qui se dit des plus petites ramifications des veines & des artères. Les Botanistes donnent ce nom aux vaif-

feaux des plantes, qui, par leur petiteffe reffemblent à des cheveux.

CAPRIFICATION. Pratique très-fingulière du Jardinage, dont le but eft d'obtenir une plus grande quantité de fruits. Dans l'Archipel & à Malte il exifte des efpèces de figuiers, tant fauvages que domeftiques, qui ont befoin d'un fecours particulier pour amener leurs fruits à une parfaite maturité. C'eft ce fecours qu'on nomme caprification. Le figuier domeftique fournit les fruits, & le fauvage appelé caprifiguier donne naiffance à des infectes effentiels à la maturité des figues domeftiques. Les caprifiguiers produifent trois fois des figues dans le courant d'une année; les premières paroiffent en Avril & tombent fans murir en Septembre & en Octobre; les fecondes fe montrent à la fin de Septembre, &

reſtent ſur l'arbre juſqu'au mois de Mai, les troiſièmes paroiſſent alors. Aucuns de ces fruits ne ſont bons à manger, la nature ne les deſtine que pour faire murir ceux des figuiers domeſtiques. Certains moucherons dépoſent leurs œufs dans les figues d'Automne & y engendrent de petits vers. Les mouches qui en proviennent piquent en Octobre & en Novembre les figues d'hiver, & alors celles d'Automne tombent. Celles-là renferment juſqu'en Mai les œufs de ces moucherons, & c'eſt dans ce mois que les figues du printemps commencent à paroître. Parvenues à une certaine groſſeur, elles ſont piquées à l'œil par les moucherons élevés dans les figues d'hiver. En Juin & Juillet quand les vers ſont près d'en ſortir ſous la forme de moucherons, les payſans les cueillent & les por-

tent ſur les figuiers domeſtiques. Lorſque cette opération eſt faite à temps, les moucherons ſortent de ces figues printanières, & entrent par l'ombilic dans les figues domeſtiques, qui ſont alors groſſes comme des noix, & ils y dépoſent leurs œufs. Il paroît que l'augmentation de groſſeur que ces vers procurent dépend d'une extravaſion de ſuc, à en juger par les gales que leur piqûre occaſionne. Les figues caprifiées ne ſont jamais auſſi bonnes que les autres. Les habitans de l'Archipel font leur principale nourriture de ces fruits ſecs avec un peu de pain d'orge, après les avoir fait paſſer au four. Pline (hiſt. nat. liv. XV ch. 19) parle de la caprification.

CAPSULAIRE. Nom qu'on donne aux fruits peu ou point charnus, & qui n'ont que les organes né-

ceſſaires à la nourriture des ſemences.

CAPSULE. Eſpèce de boîte qui renferme les ſemences. Elle eſt compoſée de pluſieurs panneaux ſecs & élaſtiques, qui, dans la maturité, s'ouvrent ordinairement par leur ſommité.

CARACTERE. Marque eſſentielle qui diſtingue les végétaux les uns des autres. L'attention à ces marques caractériſtiques empêche de les confondre. On diſtingue deux ſortes de caractères; le générique qui convient à tout un genre, & le ſpécifique qui ne convient qu'à une eſpèce. La meilleure méthode de faire connoître les plantes, eſt de les caractériſer par leurs parties fructifères, parce qu'elles ſont les moins ſujettes à varier.

CARIE. Pourriture qui attaque le corps ligneux. Cette maladie eſt

l'effet d'une humeur âcre & mordante, causée par une sève viciée qui altère & excorie l'écorce, le parenchyme, la partie ligneuse & la moëlle. Semblable à la maladie qui produit dans les parties osseuses du corps le même effet que la gangrène, la carie cave toujours & s'étend ; elle fait périr les branches & souvent l'arbre.

CARIER. Gâter, pourrir. Indépendamment du dommage que reçoivent les arbres d'une sève viciée, ils se carient très-souvent, lorsqu'ils ont éprouvé des plaies qui deviennent de plus en plus profondes, étant exposées aux pluies, aux rosées, aux gelées & au soleil.

CARRÉ. Division qu'on fait dans les compartimens d'un parterre avec du bois ou des planches, pour y planter des fleurs. Les carrés d'un potager sont partagés en planches, &

bordés de différentes plantes. Quelquefois renfermés par des allées, ils forment des ſurfaces carrées, ainſi l'on dit un carré de choux, de navets, d'artichauts. On plante alors ces carrés ſans y former de planches ni de ſentiers.

CARREAU. Planche oblongue d'un potager. Les Jardiniers diſent qu'ils mettent l'hiver leurs légumes au carreau, lorſqu'ils les plantent dans un coin tout près les uns des autres.

CARREFOUR. Place où aboutiſſent & ſe croiſent pluſieurs allées dans les bois & dans les boſquets.

CARRELET. Lime d'acier faite en triangle, afin d'ôter au fer les inégalités de la forge. On s'en ſert dans le jardinage pour ouvrir les dents des ſcies à main, & on prend garde de la forcer, ſur-tout par la pointe qui ſe caſſeroit. (*Pl.* 1 *fig.* 11).

CARRIERE. Nom que les Botaniſtes

donnent à cette partie des poires où s'amassent plusieurs petits nœuds pierreux qui semblent ne former qu'une pierre vers le centre du fruit. Ces nœuds se forment aussi dans sa pulpe. Grew (*Anat. des Pl. chap. VI*) dit que ces pierres *ne sont rien autre chose que plusieurs parties de suc endurcies & coagulées par précipitation, de la même manière que celles qu'on voit souvent dans les urines, dans les tonneaux de vin, & dans plusieurs autres liqueurs.... Les pierres & les carrières des poires; se forment de la même manière que dans les animaux, quelques parties de l'urine qui se précipitent, forment du gravier, & ensuite des pierres.*

CARTILAGINEUX, EUSE. Qui est d'une substance sèche & demi-transparente, qui est de la nature du cartilage, partie de l'animal la plus dure après les os.

CASSANT, ANTE. On le dit de la chair de certains fruits. On nomme poire caſſante celle qui fait une légère réſiſtance ſous la dent. Les pierres de cette ſorte de poires ſont plus dures & plus groſſes que celles des poires fondantes.

CASSEMENT. Action d'éclater un rameau de la pouſſe, ou une branche de la pouſſe précédente à un demi-pouce de ſa naiſſance, en appuyant avec le pouce ſur le tranchant de la ſerpette. Cette opération faite en hiver ſur les branches des arbres de fruits à pepin, & en Juin ſur leurs bourgeons, vous aſſure ou une lambourde, ou une brindille ou des boutons à fruit pour les années ſuivantes. Le caſſement a lieu également pour les lambourdes dont on ſupprime le bout, pour certains bourgeons & même pour des gourmands. Il faut être bien réſervé pour

l'employer à propos dans toutes ces occaſions.

CATAPLASME. Terme de Pharmacie. C'eſt un topique de conſiſtance molle, compoſé de différentes drogues, dont l'uſage eſt d'appaiſer la douleur & de diſſiper les matières amaſſées à quelque partie du corps. Dans le Jardinage ce mot ſignifie emplâtre de bouſe de vache ou de terreau gras qu'on applique ſur les plaies des arbres. On l'appelle onguent de Saint-Fiacre.

CAUTERE. Terme de Chirurgie. Ouverture faite à la chair qu'on brûle avec un bouton de feu ou avec un cauſtique pour l'écoulement des mauvaiſes humeurs. En Jardinage c'eſt une ouverture qu'on fait dans l'écorce d'un arbre ou d'une branche, afin de faire percer des boutons aux endroits où elle en eſt dénuée, de renouveler ou de pu-

rifier la sève. Cette opération fort récente diffère peu de la ſaignée & de la ſcarification. Voyez *ces mots à leur Article.*

CAUTÉRISER. Fermer l'orifice des vaiſſeaux. On emploie ce terme de Chirurgie en parlant des pleurs de la vigne qui ceſſent de couler, lorſque les vaiſſeaux ſe ſont cautériſés.

CAYEU. Rejeton des oignons qui portent fleur. C'eſt un petit oignon qui croît aux côtés des vieux, & qui ſert à leur multiplication quand il eſt parvenu à une certaine groſſeur.

CELLULAIRE (tiſſu). Subſtance d'un vert foncé & preſque toujours ſucculente & herbacée, placée immédiatement ſous l'épiderme; elle eſt formée d'un nombre prodigieux de filamens très-fins & entrelacés. On le nomme auſſi parenchyme, & tiſſu véſiculaire ou utriculaire.

CELLULE. Nom qu'on donne aux

cavités des fruits, séparées entre elles par des cloisons.

CEP. Le tronc de la vigne qui porte le farment qu'on taille tous les ans.

CERCEAU. Cercle de bois qui sert à lier les tonneaux. On est obligé d'y avoir recours pour former les buissons & même les têtes des tiges qu'on taille. Les Jardiniers qui ne s'en servent point, sont huit ou dix ans à les dresser à la serpette & à les fatiguer par quantité de plaies. Pendant ce temps-là les arbres ne rapportent que peu ou point de fruit. Avec le secours des cerceaux on leur fait prendre une forme régulière, & on les ôte quand les branches ont pris leur pli. Cependant les buissons fructifient, & n'étant point tourmentés par des incisions réitérées, ils grossissent prodigieusement de la tige. On emploie pour les pe-

tits arbres des cerceaux à demi-muid, & à muid pour les forts, & des cerceaux à cuve pour ceux qui ſont contrefaits. On les attache alors à des pieux enfoncés en terre qui leur ſervent d'appui.

CERCLE. Les cercles ligneux des arbres enveloppent leur cœur & leur aubier : d'autres d'une moindre épaiſſeur les ſéparent les uns des autres ; ces derniers ſervent à diſtinguer l'accroiſſement annuel. Voyez *Couche des Arbres.*

CHAIR. Partie ſucculente des fruits, qui eſt couverte de la peau. Cette chair eſt fondante dans les pêches & les beurrés, caſſante dans le meſſire-Jean & le martin-ſec ; fine dans la bergamotte, pâteuſe dans le doyenné ; tendre dans le rouſſelet, un peu âcre dans la craſanne, l'épargne & le ſaint-germain ; revêche dans les poires à cidre, grumeleuſe

& farineuſe dans la belliſſime, & l'épine d'hiver qui n'a pu jaunir.

CHAMP (ſemer à) Voy. *Semer*.

CHANCI, CIE. On le dit des racines éclatées qui ſe moiſiſſent en terre, & ſur leſquelles ſe forme une humidité blanchâtre qui les fait noircir en dedans & pourrir.

CHANCI. Ce mot s'applique pareillement aux parties du fumier qui commencent à blanchir, & où ſe forment des filamens regardés comme la ſemence des champignons. Pour ſe procurer ce chanci, il faut que le fumier ſoit dans un tas ou ſur une couche fort sèche.

CHANCISSURE. Moiſiſſure qui prend aux racines des arbres & qui en fait beaucoup périr. Cette maladie les attaque, quoiqu'elles ne ſoient pas éclatées, quand l'humidité de la terre eſt trop grande, quand les vers ou d'autres animaux

les rongent, ou quand le Jardinier leur fait des blessures en labourant trop profondément.

CHANCRE. Espèce d'ulcère dans les plantes, comme dans nos corps, formant une gale causée par une humeur âcre & mordante : cet ulcère détruit peu à peu la substance intérieure d'une branche & même d'un arbre.

CHANCREUX, EUSE. Qui a des chancres. Les arbres gommeux sont plus sujets à en avoir que d'autres. Plusieurs poiriers sont chancreux, tels que les beurrés, les bergamottes & les royales d'automne.

CHARGE. Ce qu'un arbre doit ou peut porter.

CHARGER un arbre, c'est lui laisser trop de bois ou trop de fruit. En lui laissant trop de bois on l'épuise, en lui faisant porter trop de fruit, on n'en a que de petits. Il y a donc un

juste milieu entre l'une & l'autre extrémité.

Charger se dit d'un arbre qui donne peu ou beaucoup de fruit. Le petit rousselet charge peu, les prunes de monsieur chargent beaucoup tous les ans.

CHARIOT. Espèce d'échelle double (*Pl.* 1, *fig.* 12.) portée sur quatre roues, & ayant des repos *a* ou des paliers saillans où se place l'élagueur. Il y monte par une échelle simple *b* qui y est adaptée. Cette échelle est entretenue par de fortes traverses ; en sorte que son écartement est toujours le même, & on la roule à mesure que l'élagueur avance son ouvrage, sans qu'il soit obligé de descendre. On donne à ces chariots quarante pieds de haut. Telle est la proportion de celui qui est ici gravé.

Chariot. Voiture très-propre au

transſport des orangers & des arbres en caiſſe. (*Pl.* 2, *fig.* 1.) Elle a un avant-train *a*, & eſt elevée ſur deux roues *b*, dont l'eſſieu paſſe ſous les brancards *c*, & s'unit à une forte barre de fer placée par devant ſous le moulinet *d*. Chaque extrémité offre un moulinet *d* d'où pendent des chaînes *e*, terminées par des agrafes *f*. Celui de devant n'a qu'une chaîne, & celui de derrière en a deux. Ce dernier s'ôte pour que le chariot reçoive la caiſſe. On le charge par devant, après avoir placé ſous la caiſſe l'agrafe *f* qui l'embraſſe, & on tourne avec une barre de fer de trois pieds (*fig.* 2.) le moulinet afin d'y devider la chaîne, juſqu'à ce que la caiſſe ſoit élevée de terre de ſix à ſept pouces. On laiſſe enſuite dans un des trous *h* du moulinet *d*, la barre de fer qui l'arrête, & on attelle le limonier.

La

La même opération se fait sur le derrière de la caisse, qui, élevée perpendiculairement au milieu du chariot sans y toucher, part pour la serre. Ici on la met à sa place. Après avoir dételé les chevaux, on ôte successivement les deux barres de fer restées dans les trous *h* des moulinets, en commençant par celle de devant, & la caisse descend du chariot, sans secousse. Cette invention ingénieuse est due à Laurent, célèbre Mécanicien, mort en 1773. On voit (*fig.* 2.) la barre de fer qui s'arrête dans les trous des moulinets, à l'endroit marqué *a*.

CHARLATAN. Le Jardinage a, de même que la Médecine & la Chirurgie, ses charlatans, c'est-à-dire, des gens qui se vantent d'avoir des secrets auxquels ils attribuent des vertus imaginaires. En 1751 un nommé Vitry se fit annoncer dans

un journal comme Médecin des arbres. Il leur faisoit, disoit-il, prendre médecine, en leur donnant des purgatifs pour leur procurer des évacuations copieuses.

Le monde n'a jamais manqué de charlatans.
LA FONT.

CHARMILLE. Jeune plant de charmes, qu'on tire des pépinières, & qui fait les plus belles palissades. On donne aussi ce nom aux palissades mêmes formées de charmes. Voyez *Palissade*.

CHARNU, UE. Qui a de la chair. On le dit du fruit & aussi des feuilles de quelques plantes, comme la joubarbe, qui sont formées d'une pulpe succulente & qu'on nomme grasse.

CHARNU, se dit d'une plante dont la racine est grasse & d'une substance moëlleuse, d'où sortent peu de fibres qui l'attachent à la terre.

CHARRÉE. Cendre qui a ſervi à faire la leſſive, & qui a perdu le feu ou plutôt le ſel qu'elle conſervoit en ſortant du bois. Elle eſt très-propre, non-ſeulement dans le Jardinage à mettre au pied des arbres, mais encore dans l'Agriculture à répandre dans les prés pour faire périr la mouſſe & les mauvaiſes herbes, pour engraiſſer la terre & faire avancer les végétaux.

CHARRUE. Inſtrument de Jardinage (*Pl.* 1, *fig.* 13,) composé de deux brancards *a*, de deux traverſes de bois *b*, & d'un fer tranchant *c*, d'environ trois pieds de long, un peu incliné pour mordre d'un pouce dans les allées. Un cheval traîne cette charrue, & ſon conducteur appuye deſſus par derrière en *d*, afin d'avancer l'ouvrage. On fait auſſi de petites charrues montées ſur une roue (*fig.* 14.) ou ſur deux, qu'un

homme pouſſe devant lui. Elles ne peuvent s'employer que dans un terrein léger & ſablonneux.

CHASSIS. Aſſemblage de pièces de bois jointes par des rainures, & où l'on ménage des feuillures pour y faire entrer des panneaux de vitres. On poſe ces chaſſis inclinés ſur des pièces de bois ſoutenues par des murs conſtruits en brique. On leur donne dix pieds de large ſur quatre & demi dans leur plus grande hauteur, qui eſt réduite à deux par devant. Leur longueur peut être portée à quarante pieds. Les uns ſont échauffés par un fourneau *a* (*Pl.* VII, *fig.* 1) placé dans l'intérieur, dont les conduits de brique *b* portent la chaleur tout autour entre deux murs *c*, couverts d'une pièce de bois; ils ſervent à élever des ananas *f*. La cheminée de tôle eſt marquée *d*. On creuſe la terre de quatre pieds ſur trois, & on

y fait une couche de tannée pareille à celle de la ſerre dans laquelle leurs pots ſont enfoncés. La *fig.* 3, offre la diſpoſition des chaſſis vus latéralement. *a* Cheminée avec ſa porte de tôle *b*. Elle eſt plus baſſe que le terrein d'une marche *c*; *d* ſouche de cheminée de tôle. *e* Ban qui règne dans toute la longueur par derrière pour donner de l'air aux ananas, en levant le chaſſis *e*, (*fig.* 1), par le moyen de deux anneaux & le ſoutenant avec des hauſſes, (*fig.* 2). Les autres chaſſis qui ne reçoivent de chaleur que du ſoleil, ſont deſtinés à donner des primeurs. Leur couche creuſée de trois pieds eſt formée d'une égale quantité de terre & de terreau. Durant les ardeurs trop vives du ſoleil, on couvre les chaſſis de ſerpillière clouée par les deux bouts ſur des rouleaux de bois. Cette invention nouvelle

eſt due aux Anglois & aux Hollandois.

CHATON. On donne ce nom à certaines fleurs attachées par grouppes le long d'un filet commun. Lorſque ces chatons ne contiennent que des fleurs mâles, ils ne donnent point de fruit. Quelquefois ils n'en renferment que de femelles ; ſouvent ils portent des unes & des autres. Le nom de chaton leur vient de ce que ces parties ſont attachées à un axe en forme de queue de chat.

CHATON, en terme de Fleuriſte, eſt l'enveloppe qui renferme certaines graines, & qui ſe fend pour les laiſſer ſe répandre quand elles ſont mures. On dit le chaton d'une tulippe.

CHÂTRER. Les Jardiniers emploient ce terme à l'égard de la vigne & des arbres dont on retranche les rejetons inutiles, & en parlant de la

taille des melons & des concombres. Ils le disent aussi de la motte d'une plante en pot ou en caisse, qu'ils transportent après l'avoir rafraîchie. Leur usage est de couper alors tout autour & en dessous les filets blancs qu'a poussés la plante, & qui ne pouvant percer le pot se replient le long de la motte. Tous ces retranchemens sont autant de plaies, par lesquelles le suc nourricier sort, & qu'il faut que la nature guérisse. V. *Motte.*

Châtrer se dit aussi pour lever du plant enraciné autour d'une plante. Il est synonyme à œilletonner.

CHAUD. Voyez *Fumier.*

CHAUME. La partie basse des tiges des plantes graminées, qui reste attachée à la terre, quand on les a sciées.

CHEVELU. Petit filament adhérent aux racines des végétaux, & qui

n'eſt pas plus gros qu'un cheveu. Voyez *Racine*.

CHEVRON. Marche de gazon, en manière de chevron briſé, qui traverſe d'eſpace en eſpace les allées trop rampantes. Comme elles ſont ſujettes aux ravines, on y pratique de ces chevrons pour retenir le ſable, & rejeter les eaux pluviales des deux côtés.

CHICOT. Branche morte, ou mourante que par négligence un jardinier a laiſſée ſur un arbre. Ce n'eſt auſſi quelquefois qu'une partie conſidérable d'une branche défectueuſe.

CHIFFON, ONNE. Voy. *Branche*.

CHYLE. Terme de Médecine. Suc blanchâtre formé de la partie la plus déliée des alimens digérés dans l'eſtomac & dans les inteſtins. On applique cette expreſſion aux parties les plus épurées de la sève.

CICATRICE. Marque qui reſte après la guériſon d'une plaie.

CICATRICULE. Petite cicatrice. Tache blanche qui paroît ſur la membrane du jaune d'un œuf où ſe fait la fécondation. Elle eſt le véritable germe dans lequel exiſte le vermiſſeau.

CICATRISER. (ſe) On le dit d'une plaie qui ſe guérit. Quand une plaie ſe cicatriſe à un arbre, il ſe fait la même choſe qu'en nous, lorſque le ſuc nourricier produit une nouvelle chair & une nouvelle peau, & que la plaie ſe ferme. Aux arbres la sève forme un petit bourrelet qui augmente toujours juſqu'à parfait recouvrement. C'eſt un mauvais ſigne quand la plaie ſe sèche & que la peau ne ſe recouvre point.

CIME. Partie la plus élevée des arbres & des herbes.

CIRCONFÉRENCE. Contour d'une

le placer commodément (*Pl.* 111, *fig.* 4.). Les cloches ſervent l'hiver & durant toute la ſaiſon froide à couvrir les plantes délicates qu'on fait avancer ſur couche avec des fumiers chauds. On leur donne de l'air en les élevant ſur des petites fourchettes de bois.

Cloche. Les Fleuriſtes donnent ce nom au haut de la fleur, dont la forme imite celle d'un calice.

Cloche. Les Botaniſtes déſignent par ce mot la figure de quelques fruits & de quelques fleurs monopétales.

CLOCHÉE. Quantité de melons & de plantes qui peut être contenue ſous une cloche.

CLOCHER. Couvrir des plantes avec des cloches, pour les avancer ou les garantir du froid. Quand on les découvre, on ſe ſert du mot de déclocher.

CLOISON. Membrane qui diviſe

l'intérieur des fruits & y forme des loges ou des cellules.

CLOÎTRE. Sorte de bosquet de cinq à six arpens formé par une enceinte de palissades doubles, autour de laquelle on tourne, comme dans les cloîtres des couvens. Le cloître de Meudon est un des plus beaux morceaux qu'on connoisse en ce genre.

CLOQUE. Maladie qui attaque les feuilles des arbres & principalement du pêcher, les fait coffiner, & leur donne une couleur livide. Les mauvais vents, les gelées printanières & les brouillards morfondans en sont la cause. Les suites de cette maladie sont de faire servir les feuilles de retraite aux pucerons, & d'en dépouiller successivement les arbres.

CLOU. Morceau de fer garni d'une tête & d'une pointe. Il y a plusieurs

ſortes de clous : ceux qui ont un pouce & demi de long ſont les plus commodes pour le paliſſage.

COAGULATION. Changement arrivé à un liquide compoſé, par lequel ſa maſſe ou quelques-unes de ſes parties ſont converties en un corps plus ou moins denſe. Cet épaiſſiſſement arrive dans les arbres par le mélange de liqueurs hétérogènes. C'eſt ainſi que l'extravaſion du ſuc propre dans le tiſſu cellulaire, devient gomme dans l'amandier, le pêcher, & les autres arbres congénères. Voyez *Gomme.*

CŒUR. Bois le plus dur placé ſous l'aubier d'un arbre, & de quelques feuilles cordiformes ou faites en cœur.

Cœur eſt auſſi la moëlle, ou la partie intérieure d'un végétal, qui eſt molle & ſpongieuſe.

COFFINER. Terme de Fleuriſte. Il ſe

dit des feuilles qui se frisent au-lieu de rester étendues, & des fruits qui deviennent mous. Les mauvais vents, le défaut de santé, la trop grande sécheresse fait coffiner les feuilles. Elles se coffinent encore quand elles se préparent à tomber avant l'hiver.

COGNÉE. Outil de fer tranchant, fait comme une hache. (*Pl.* 111, *fig.* 5.) Les Jardiniers s'en servent pour fendre le bois & couper les racines des arbres qu'ils arrachent.

COHÉRENCE. Cohésion, adhérence des parties d'un corps entre elles.

COINCIDER. Terme de Géométrie. On le dit des lignes, surfaces & figures, qui, étant appliquées l'une sur l'autre se répondent parfaitement. Il s'emploie dans le Jardinage pour exprimer que le liber de l'écorce de la greffe doit répondre exactement au liber du sujet.

COLLET. Endroit où finit la racine & où commence la tige d'un végétal. Il divise les plantes transversalement & sert de point d'appui, tant aux forces qui poussent en bas les parties destinées à former les racines, qu'à celles qui poussent en haut les parties qui doivent former le tronc & les branches.

COLLET, est principalement usité pour désigner le haut des plantes potagères. On dit qu'en mettant des choux en terre, il faut les planter jusqu'au collet, c'est-à-dire, le plus bas qu'il est possible. La même chose s'observe pour les laitues, chicorées, melons, concombres & autres qui se déchaussent toujours & sortent de terre en poussant. Voy. *Diaphragme*.

COLOMBINE. Fiente de pigeon. C'est un très-bon engrais dans les terreins forts, froids & humides,

lorſqu'il a été un an ou deux dépoſé en terre. On s'en ſert pour les prés trop uſés & pour les orangers.

COLORER. (ſe) Il ſe dit des fruits qui prennent de la couleur.

COLORIS. Petit rouge qu'on remarque ſur les fruits, tant à noyau qu'à pepin. Il ſe dit auſſi de la couleur vive & brillante d'une fleur.

COMPLET, ETE. Voyez *Fleur*.

COMPRESSION. Action qui opère une diminution de volume dans le corps preſſé. On a coutume de confondre la compreſſion & la condenſation. La compreſſion de l'air par ſon propre poids eſt très-ſurprenante. Celui que nous reſpirons eſt près de la ſurface de la terre, & ſingulièrement condenſé par le poids de l'atmoſphère.

CONCENTRIQUE. Terme de Géométrie. Qui a un centre commun.

CONCRET. Terme de Chymie, qui

exprime une chose fixée, épaissie ou coagulée.

CONCRÉTION. Union de plusieurs molécules d'un corps en une masse presque solide. On trouve dans le coignassier & dans quantité de poires des concrétions pierreuses. Les loupes & les excrescences qu'on voit sur les arbres sont formées de concrétions ligneuses.

CONDENSATION. Action par laquelle un corps est rendu plus dense & plus lourd ; elle consiste dans le rapprochement de ses parties, qui n'occasionne aucune déperdition de la matière propre qu'il avoit auparavant. Le froid condense les plantes : celles qui sont sur terre lors des gelées, paroissent, du moins les vertes, former un plus petit volume qu'auparavant. La raréfaction produit un effet tout contraire. V. *Raréfaction.*

CONDUIRE les arbres. Les élaguer, les tailler, les gouverner, chacun ſuivant ſon eſpèce.

CONDUITE. Art, ſoin, manière de gouverner les arbres.

CÔNE. Terme de Géométrie. Corps ſolide composé de différens cercles parallèles qui vont toujours en diminuant depuis la baſe du cône juſqu'à ſa pointe. Les Botaniſtes donnent ce nom à un fruit écailleux, ſec & dur, fait en pyramide. Les pins & les ſapins nommés pour cette raiſon arbres conifères portent de ces ſortes de fruits. Les écailles ligneuſes qui les composent s'ouvrent par en haut, & ſont attachées par le bas à un poinçon ligneux placé dans l'axe du fruit. Les ſemences rempliſſent les aires de ces fruits.

CONFIGURATION. Structure, forme tant externe qu'interne des parties d'un corps.

CONGÉLATION. Privation de la mobilité d'un fluide par l'action du froid. Lorsque les frimats tombés sur les arbres, gèlent & dégèlent successivement, leur écorce noircit en dedans, s'exfolie, & leurs yeux brûlés par la gelée, s'éteignent. V. *Brûlure*.

CONGELER. On le dit de l'action par laquelle le froid durcit les liqueurs.

CONGÉNÈRE. Terme d'Anatomie. Il se dit des muscles qui concourent à un même mouvement. Les Botanistes ont emprunté ce mot pour le donner aux plantes & aux arbres qui sont du même genre.

CONGLUTINATION. Action de joindre deux corps ensemble par le moyen de matières gluantes & visqueuses. C'est par la conglutination que l'écorce de la greffe & celle du

ſujet ſe collent & ſe ſoudent pour ne faire qu'un tout.

CONSISTANCE. État de perfection où les corps ſuſceptibles d'accroiſſement ou de décroiſſement, reſtent pendant quelque temps ſans augmenter ni diminuer. Ce terme s'emploie pour déſigner l'âge au-delà duquel les arbres ne croiſſent plus, & où néanmoins ils ne commencent pas encore à décliner. Ils ont trois états; la crue, la conſiſtance & le retour.

CONSOLIDATION. Terme de Chirurgie. Action par laquelle les os fracturés ſe rejoignent & ſe durciſſent & les lèvres d'une plaie ſe réuniſſent. Dans le Jardinage ce mot a la même ſignification pour la guériſon des branches caſſées & des plaies des arbres.

CONTACT ou Attouchement. État relatif de deux corps qui ſe tou-

chent. En parlant de l'air c'eſt l'impreſſion, l'action de cet élément ſur un corps.

CONTEXTURE. Liaiſon des parties diſpoſées les unes par rapport aux autres & formant un tout. On dit la contexture des muſcles, des fibres.

CONTOURNÉ, ÉE. On le dit d'une branche qu'on a forcée, lors du paliſſage, pour l'amener où elle ne devoit pas être.

CONTRACTION. Terme de Médecine. Raccourciſſement qu'éprouvent les nerfs, lorſqu'ils viennent à ſe retirer. On l'emploie en Phyſique pour exprimer le reſſerrement des parties d'un corps. Durant les grandes ſécheresſes, lorſque les vents violens & les rayons brûlans du ſoleil ſe font ſentir, ainſi que dans les grands froids, les végétaux ſe contractent, leurs parties perdent leur reſſort. On lève des arbres, on

les tranſporte au loin, ils ſont quelque temps ſans être plantés, il eſt indubitable que dans tous ces cas l'air frappe leur peau, la flétrit, & que tous leurs membres éprouvent une contraction.

CONTRALLÉE. Allée qui en accompagne une autre plus large dans toute ſa longueur, & qui lui eſt parallèle.

CONTRESPALIER. File d'arbres fruitiers ordinairement aſſujettis par un treillage, & plantés en ligne droite à un certain éloignement d'un eſpalier. On peut former des contreſpaliers ſans treillage avec des arbres dreſſés en éventail. Les contreſpaliers ont communément quatre pieds de haut, ils doivent être au moins à une toiſe & demie du mur, & les arbres à la diſtance de vingt-quatre pieds. Autrement s'ils ſont plus preſſés qu'il n'y a d'eſpace

pour les contenir, ils ne poufferont que du bois & ne donneront point de fruit, parce qu'au lieu de les tirer fur les côtés, on fera obligé de les tenir de court.

CONTUS, USE. Froiffé, meurtri.

CONTUSION. Meurtriffure caufée par une chûte, un coup ou une violente compreffion. L'homme l'éprouve dans fa chair ou dans fes os; l'arbre dans fon écorce ou dans fa partie ligneufe. La contufion endommage ces parties fans occafionner de rupture extérieure; elle eft fouvent fuivie d'une extravafion de sève.

COQUE. En parlant des femences ce mot eft fynonyme à coquille. Il eft des graines qui ont des efpèces d'enveloppes fort dures : ce font proprement des capfules minces où les femences ont pris naiffance.

COQUE. On appelle ainfi les nids ou enveloppes

enveloppes de différente contexture, conſtruits par les chenilles.

CORBEILLE. Ornement des jardins fait avec des planches & de petits treillages en forme de paniers. On les remplit de terreau, & on y plante des fleurs qui varient ſuivant les ſaiſons.

CORCELET. Partie du corps des inſectes, qui répond à la poitrine dans les grands animaux. Un étranglement très-étroit l'unit par devant à leur tête & par derrière à leur ventre. La tête, le ventre & le corcelet ſont les trois parties principales, dont le corps de la plupart des inſectes eſt compoſé.

CORDÉ, ÉE. On le dit des racines des plantes potagères, qui, au lieu d'être caſſantes, ſont remplies de fibres ſolides, dont la dureté empêche qu'on ne puiſſe les caſſer net. Une rave eſt cordée, lorſque de

charnue qu'elle étoit, elle eſt devenue creuſe & filamenteuſe; accident qui lui arrive quand la ſaiſon commence à s'en paſſer.

CORDEAU. Corde dont les Jardiniers font grand uſage. (*Pl.* III, *fig.* 6). Elle tient par chaque extrémité à un piquet de bois *a*, autour duquel on la tourne quand l'ouvrage eſt fait. Lorſqu'on veut ſe ſervir du cordeau, on fiche un de ces piquets en terre au point où doit commencer la ligne du travail, & en le détortillant on plante l'autre piquet à l'extrémité de la même ligne. On le tend le plus qu'on peut pour régler les labours, les planches, la plantation & les tranchées qui doivent être bien droites.

CORDON. Terme d'Anatomie qui ſe dit de l'ombilic de l'enfant, renfermé dans la matrice. En parlant des plantes, on peut dire que cha-

que ſemence a ſon cordon particulier qui lui apporte la liqueur dont le péricarpe eſt humecté.

Cordon. Rond de gazon qui orne les bords d'un baſſin ou qui fait partie des compartimens d'un parterre.

CORNE. On donne ce nom aux liens ou attaches que produit la vigne, & qui ſont fourchus à leur extrémité.

COROLLE. Pétale des fleurs qui environne immédiatement les organes de la fructification.

CORPS ligneux. Voy. *Tronc.*

CORPUSCULE. Terme uſité pour exprimer les petites parties des corps naturels. Tout corps eſt compoſé d'une quantité prodigieuſe de corpuſcules que nous ne pouvons appercevoir, mais dont l'exiſtence n'en eſt pas moins démontrée. Les odeurs ne nous ſont ſenſibles que par le moyen des corpuſcules qui émanent

à tout moment des êtres créés. Ce ſont ceux que laiſſe après lui le gibier, qui, affectent le nez du chien pour le ſuivre à la piſte. C'eſt encore par l'entremiſe des corpuſcules qu'un chien diſtingue ſon maître d'une autre perſonne. Voy. *Atôme.*

CORROSIF, VE. Qui a la force de ronger. Il eſt une sève & des humeurs corroſives dans les plantes, comme il exiſte dans notre ſang & dans nos humeurs des qualités corroſives qui cauſent la gangrène aux parties ſur leſquelles elles ſe dépoſent.

CORTICAL, ALE. Qui appartient à l'écorce. Il ſe dit d'une ſubſtance qui environne une partie, ainſi que l'écorce entoure l'arbre.

COSSE. On nomme ainſi l'enveloppe de certains légumes, comme pois, lentilles, fèves. La coſſe ou battant eſt compoſée de deux panneaux ſé-

parés par un diaphragme, d'où pendent les ſemences attachées chacune par un cordon ombilical.

CÔTE. On appelle de ce nom les arrêtes qui ſe trouvent ſur le dos des feuilles. On dit auſſi une côte de melon, de citrouille, à cauſe de quelque reſſemblance des tranches de ces fruits avec les côtes des animaux.

CÔTIERE. Planche qui va en pente, qui eſt expoſée au midi, & qui eſt abritée pour y ſemer des nouveautés. Voy. *Abri*, *Ados*.

COTON. Duvet qui ſe fait apercevoir ſur quelques fruits & quelques plantes, tels que les coins & les bourgeons de la vigne.

COTONNEUX, EUSE. Qui eſt devenu mollaſſe & preſque ſpongieux : on donne ce nom aux fruits mous & ſans goût, aux graines qui ont une eſpèce de duvet, comme

l'amaranthoïdès, & aux feuilles couvertes d'un duvet court & ſerré.

COUCHE. Élévation de fumier chaud & entaſſé, qu'on couvre de ſix pouces de terreau, pour y ſemer certaines fleurs qui viennent de graine, des melons, concombres, laitues & autres légumes. La largeur d'une couche eſt ordinairement de quatre pieds, & ſa hauteur de deux; le fumier de cheval, d'âne & de mulet y eſt ſeul propre eu égard à ſa chaleur.

On peut perfectionner les couches :

1°. En plombant fortement chaque lit de fumier, afin que la chaleur s'y maintienne plus long-temps, & que venant à s'affaiſſer, la couche conſerve ſon aplomb.

2°. En faiſant la couche & le réchaud tout enſemble, c'eſt-à dire, en lui donnant ſix pieds, dont un de

chaque côté ſert à la fois de réchaud & de ſentier. L'uſage, au contraire, eſt de faire les couches iſolées, & d'attendre qu'elles ſe refroidiſſent pour y mettre un réchaud.

3°. Au lieu de les élever de deux pieds, réduits à un quand l'affaiſſement eſt fait, les porter à la hauteur de trois pieds. Alors les couches ne feroient pas morfondues par l'humidité de la terre & par les vapeurs froides qu'elle exhale. Lors des chaleurs & des coups de ſoleil, le plant n'auroit point à ſouffrir de la réverbération de ſes rayons.

4°. Préférer au terreau qui n'a que des ſucs trop déliés, une terre factice à peu près comme celle des orangers, mais moins ferme & moins compacte, telle que celle des taupinières.

5°. Au lieu de ſemer ſur couche les melons, concombres & autres

légumes pour les en changer, ce qui évente leurs racines, je préfere de les ſemer dans de petits pots à baſilic qu'on enterre juſqu'au bord, & qu'on dépote enſuite ſans châtrer leur motte.

Couche chaude, eſt celle qui eſt nouvelle & qui conſerve toute ſa chaleur. On la laiſſe diminuer ſept ou huit jours avant que d'y rien ſemer.

Couche sourde, ainſi nommée, parce qu'elle eſt enfoncée en terre, ne ſe fait qu'au printemps. C'eſt la pépinière des plantes qui doivent être miſes en pleine terre, & elle eſt fort uſitée pour les champignons. On commence par creuſer la terre de deux pieds, on remplit enſuite la foſſe avec du fumier qu'on recouvre de la même terre qui en eſt ſortie, après l'avoir plombé. On le tient un peu plus élevé que la terre

voisine, attendu qu'il tarde peu à baisser de moitié.

Couche tiede, est celle dont la chaleur est un peu trop diminuée, & qui a besoin d'être réchauffée.

Couche, en terme de Fleuriste, désigne l'endroit qui soutient les jeunes graines; on le nomme autrement placenta & support. Voy. *ces mots*.

Couche des arbres. On en distingue de corticales & de ligneuses. Les premières sont des fibres longitudinales, placées entre le bois & l'enveloppe cellulaire qui est sous l'épiderme de l'écorce. Les secondes sont pour la plupart formées annuellement par un assemblage de fibres ligneuses & très-fines qui s'enveloppent mutuellement. Elles paroissent sur un tronc d'arbre coupé horizontalement.

COUCHER. Étendre une branche en terre pour en faire une marcotte, ce

qui se pratique sur-tout à l'égard du figuier & de la vigne.

COUDE. On dit qu'un arbre a un coude, lorsque sa tige n'est pas d'à plomb sur son pied. Une allée, un terrein font un coude quand les alignemens ne sont pas bien droits.

COULER. Ce terme est usité à l'égard des fruits qui ont fleuri & qui n'ont pas noué. Cet accident leur arrive, ainsi qu'au blé, lorsque les poussières de leurs étamines sont emportées, & qu'elles ne peuvent par conséquent tomber sur les pistils pour féconder l'embryon.

COULER, en fait de palissage, c'est palisser une branche le long d'une voisine qu'on sera obligé de couper à la taille suivante. On voit, par exemple, une grosse branche qui ne pousse point, & près d'elle un gourmand ou une branche à fruit, on coule celle-ci le long de la première, qui,

l'année ſuivante eſt retranchée & remplacée par la branche qu'on aura coulée. Cette opération déſigne du génie, de la réflexion & de la prévoyance dans le Jardinier.

COULOIR. En Phyſique & en Anatomie, on entend par ce terme les vaiſſeaux qui ſervent à filtrer les liquides, & à les épurer de la même manière que l'art clarifie les liqueurs.

COULURE. Accident qu'éprouvent le blé & le raiſin, lorſqu'il ſurvient des pluies dans le temps qu'ils ſont en fleurs; c'eſt un défaut de fécondation.

COUPE. Façon dont on taille les branches des arbres. La coupe régulière eſt courte, ronde & près de l'œil. L'irrégulière ou la fauſſe eſt trop tirée & trop alongée, d'où s'enſuit la difficulté du recouvrement de la plaie, ſouvent la mort de la branche & preſque toujours l'avortement du

bouton. La Quintinye a fait graver ses diverses coupes dans son ouvrage, il écourtoit & retranchoit tellement les branches des arbres, qu'il ne leur laissoit presque rien. C'étoit la faute de son siècle, où l'on ne savoit que violenter & contrarier la nature.

COUPER. Séparer avec un instrument tranchant, une branche du tronc de l'arbre, ou en raccourcir l'extrémité : on dit couper en pied de biche, pour couper de biais.

COURBURE. Inclinaison en arc. Quand une branche pousse trop, & qu'elle n'a ni chancre ni défaut qui puisse la faire casser en la pliant; il suffit de la courber en la forçant un peu, pour en amortir la trop grande vigueur. De même on est sûr qu'un gourmand cessera de pousser, si on lui fait faire le cerceau. Cette opération, une des plus curieuses du Jardinage, est nouvelle. Elle est très-

efficace pour mettre l'équilibre dans un arbre qui ne pouſſe que d'un côté.

COURONNE. Sorte de greffe. Voy. *Greffe.*

COURONNE ſe dit en Botanique des demi-fleurons qui ſont placés dans la circonférence des fleurs radiées. Lorſqu'une membrane ou des poils terminent certaines ſemences, on donne à cet ornement le nom de couronne ſimple. Voy. *Aigrette.*

COURONNE des fruits. Voy. *Nombril.*

COURONNÉ, ÉE. Il ſe dit d'un arbre dont les branches de la cime ſont mortes.

COURONNÉ. On donne ce nom au fruit, qui étant trop dégarni de feuilles & expoſé par conſéquent aux coups de ſoleil, eſt brûlé ſur la peau & ſouvent juſqu'au noyau. Quelques poignées de coſſes de pois jetées ſur l'arbre ſuffiſent pour briſer

les rayons du soleil. Voy. *Effeuiller.*

COURONNEMENT. Action de couronner. Voy. *Couronner.*

COURONNER. Tailler à la même hauteur par en haut les branches fortes & foibles d'un buisson, de façon qu'il présente une surface égale. Telle est l'habitude de tous les Jardiniers. A l'égard des pousses du tour des buissons, ils les coupent à l'égalité, & c'est ce qu'ils appellent double couronne. Cette opération faite, ils se mirent dans leur ouvrage & s'applaudissent. On peut voir dans *la Pratique du Jardinage* ce que le bon sens oppose à cet usage.

COURSON. Branche coupée très-court. Quand on veut avoir à quelque endroit d'un arbre une branche bien forte, on la taille à un œil ou deux. On est quelquefois obligé de tailler en courson, & il est toujours dangereux de le faire sans nécessité.

L'arbre pouſſe alors autant de gourmands qu'on a fait de courſons.

Courson. Les vignerons appellent ainſi un ſarment raccourci à trois ou quatre yeux. On a ſoin d'en laiſſer au bas des ceps pour les renouveler au cas qu'ils viennent à manquer.

COUTEAU. (fruits à) Ce ſont ceux qu'on mange crus, pour les diſtinguer de ceux qui ne ſont bons qu'à cuire ou à faire du cidre. Les laitues à couteau ſont celles qu'on ſème dru pour en faire de petites ſalades qui ſont coupées dans la primeur avec un couteau.

COUVERT. Endroit d'un jardin planté d'arbres qui donnent de l'ombre.

COUVERTURE. Tout ce que l'art a inventé pour garantir de la gelée les plantes un peu délicates.

COUVRIR. Cacher une choſe avec

une autre. On couvre des ſemences & des plantes dont on a coupé les feuilles, en répandant deſſus du terreau; les arbres avec des paillaſſons pour les préſerver de la gelée; les cloches avec de la grande litière ou de petits paillaſſons qui empêchent la gelée d'y pénétrer.

CRAIE. Pierre calcaire, fort blanche & plus ou moins friable, qui ſe trouve aſſez près de la ſuperficie de la terre & ſouvent à pluſieurs pieds de profondeur. Les arbres n'y viennent point.

CRAYON. Terre dure, blanchâtre & ſtérile.

CREVASSE. Gerçure ou fente qui ſe fait à une choſe qui s'entr'ouvre. Les arbres & la terre en éprouvent également. Aux premiers ou elles viennent de trop de sève, & ſe nomment fentes, ou elles ont pour principe la diſette de ſucs, lorſque la

peau des branches se sèche & que leur écorce s'entr'ouvre. Les crevasses de la terre n'ont lieu que dans les grandes sécheresses. Un Jardinier entendu a grand soin de mettre de la terre en miette dans les crevasses qui se font au pied des arbres. V. *Fente*.

CRIBLE. Les Botanistes appellent ainsi certaines parties des plantes, à travers lesquelles passent le suc nourricier & les liqueurs qui doivent recevoir une certaine préparation. Les feuilles sont les cribles les plus universels des végétaux. C'est ainsi que le chyle passe à travers les glandes du mésentere, comme par autant de cribles pour y être filtré de nouveau.

CRISPATION. Terme de Chirurgie, qui se dit du resserrement des parties extérieures à l'approche du feu ; & en Médecine de la contraction des muscles & des nerfs, occasion-

née par quelque irritation. Les Botaniſtes expriment par ce mot l'état des plantes & de leurs feuilles qui ceſſent d'être dans leur état naturel. C'eſt ainſi que les feuilles de la ſenſitive ſe rapprochent, quand on y touche, & que le froid, la gelée & les vents deſſéchans & brûlans criſpent les feuilles de quantité de végétaux.

CRISTALLISER. (ſe) Se congeler en forme de criſtal. Le tartre ſe criſtalliſe autour des tonneaux.

CROCHET. Nom qu'on donne à une branche placée ſur les membres des arbres en forme d'un crochet dont on ſe ſert pour y ſuſpendre les paniers, lorſqu'on en cueille les fruits. Ces ſortes de branches les garniſſent, & l'induſtrie du Jardinier conſiſte à ſe ménager toujours ces organes de fructification.

CROCHET, inſtrument dont les vigne-

rons font un ufage journalier pour labourer les vignes. Il a deux dents recourbées & longues d'un pied, & une douille où s'emmanche un bâton un peu plus long. (*Pl.* 111, *fig.* 7) Les Jardiniers peuvent s'en fervir pour charger de fumier les paniers d'un cheval. Le crochet eft fort utile au labour des carrés & des allées d'un potager où l'on veut femer de l'orge, de l'avoine, ou planter des pois, des haricots.

CROISER. Faire paffer des branches les unes fur les autres, ou les placer à contre-fens. Les fuites de cette façon de travailler font la confufion, la difformité & la privation de l'air pour les bourgeons & les fruits. Il eft très-difficile de remettre dans leur fens naturel des branches ainfi contournées, & qui ont pris un faux pli, fur-tout, lorfqu'elles font aoutées. Il y a cependant des occafions où il

vaut mieux croiſer que de laiſſer la muraille dégarnie. Ne confondons point ce mot avec celui de couler, dont la ſignification eſt toute différente. Voy. *Couler.*

CROISSANCE. Augmentation de la groſſeur & de la hauteur d'un arbre juſqu'à un certain âge.

CROISSANT. Inſtrument de fer de dix-huit pouces, imitant la figure du croiſſant de la lune, dont les élagueurs ſe ſervent pour la tonture des paliſſades ; il a une douille & un manche plus ou moins long, ſuivant la hauteur à laquelle il faut atteindre (*Pl.* 111, *fig.* 8). Voy. *Tondre.*

CROÎTRE. Venir, être produit dans un lieu. On dit que certains fruits, certains arbres ne croiſſent pas dans tel lieu, dans telle terre, c'eſt-à-dire qu'ils ne peuvent y venir.

CROSSETTE. Branche de vigne ou de figuier qu'on a taillée, en ſorte

qu'il reſte au bout un peu de bois de l'année précédente. Par ce bout qui pouſſe aiſément des racines en terre, cette branche imite la figure d'une petite croſſe. Voy. *Bouture.*

CROTTIN. Nom qu'on donne à la fiente de cheval & de mouton. La première eſt excellente pour les terres froides, sèches & glaiſeuſes. La ſeconde convient mieux aux terres humides, après qu'elle a ſéjourné durant deux ans dans un trou au nord pour y pourrir. Dépoſée ſur terre elle sèche & s'évapore.

CRUE. Voy. *Accroiſſement.*

CRYSALIDE. Voy. *Nymphe.*

CUCURBITACÉE. C'eſt le nom générique de toutes les plantes dont les fruits ont quelque rapport avec la calebaſſe ou courge. Tels ſont les melons, les concombres, les potirons, les pommes d'amour, les citrouilles, les calebaſſes.

CUEILLETTE. Temps de cueillir les fruits.

CUILLERON. Les Botaniſtes entendent par ce mot un pétale ou une autre partie des fleurs qui a à peu près la forme d'une cuillier.

CULTIVATEUR. Celui qui s'applique à la culture des arbres & de la terre. Un bon cultivateur réfléchit ſur l'état actuel de la terre, il taille avec diſcernement & avec goût; les circonſtances des ſaiſons lui ſervent de règle, il proportionne au beſoin de ſes plantes la quantité & le temps des arroſemens; en un mot guidé par la phyſique inſtrumentale & expérimentale, il ſuit une méthode ſimple & réfléchie, également éloignée d'une routine imitative, & d'une culture trop recherchée & trop compliquée.

CULTIVER. Donner à la terre les façons néceſſaires pour la fertiliſer,

& aux arbres les ſoins que leurs progrès & leur fécondation exigent.

CULTURE. Art de préparer la terre, d'y ſemer, planter, & d'apporter les ſoins convenables pour s'en procurer la jouiſſance la plus parfaite.

CUPULE. Calice qui croît avec le gland, & dans lequel il eſt retenu, comme une pierre dans le chaton d'une bague.

CURURES. Vaſe qui reſte au fond des étangs, des foſſés & des mares, après qu'on les a vidés; c'eſt un très-bon engrais

CUTICULE. Terme de Médecine, par lequel on déſigne la pellicule qui couvre la peau. Dans les plantes c'eſt une membrane mince & tranſparente, qui eſt placée ſur leur peau & ſur celle des fruits. Dans les graines c'eſt la première enveloppe de leur corps mis en terre, & qui renferme les lobes.

CYLINDRE. Rouleau de marbre ou de pierre, percé pour recevoir un essieu qui tient à deux brancards. On y attache un cheval. L'uſage du cylindre eſt d'aplanir les allées & les gazons nouvellement fauchés après la pluie. (*Pl.* 111, *fig.* 9).

D

DARD. Les Jardiniers donnent ce nom à la partie des fleurs que les Botaniſtes appellent piſtil, à cauſe qu'elle s'élève verticalement. Ce dard ſe sèche dès que le fruit eſt noué. Il diſparoît dans les graines lorſqu'étant formées, il leur devient inutile. Si le dard eſt ſain & droit, on augure bien de la fleur; s'il eſt flétri ou penché avant le temps où il doit l'être, la fleur tombe & le germe avorte. V. *Piſtil.*

DARDER. On le dit des branches, qui, au lieu de s'élever, pointent en

devant ou de côté, comme un javelot.

DÉCAISSER. Tirer une plante de ſa caiſſe, ſoit pour l'en changer, ſoit pour la mettre en pleine terre. Voy. *Vis.*

DÉCHALASSER. Ôter les échalas des vignes.

DÉCHARGER. Couper à un arbre quelques branches, quand il eſt trop chargé de bois; lui ôter une partie des fruits qui s'y trouvent en trop grande quantité.

DÉCHARGER, ôter de la terre du pied d'un jalon.

DÉCHAUSSER. Ôter de la terre au pied d'un arbre, ſoit pour y mettre du fumier, ſoit pour dégorger ſa greffe, ſoit pour viſiter ſes racines, ſoit pour hâter la maturité de ſes fruits. La Quintinye qui conſeille de déchauſſer les arbres en hiver, afin de les abreuver, avoit pris cette idée dans Pline,

qui dit ſeulement que quelques perſonnes avoient coutume de le faire (Hiſt. nat. liv. XVII, chap. 19).

DÉCLIN. État de la sève, lorſqu'elle ceſſe d'être abondante. Certaines greffes ne doivent être faites qu'au déclin de la sève.

DÉCOLLER. Détacher, ſéparer, ce qui arrive quand la tige d'un arbre eſt emportée par quelque accident, ou quand un bourgeon ſe caſſe au collet où il a pris naiſſance. On dit que les plantes ſont décollées, lorſque les gros vers les rongent rez terre; que les greffes le ſont par le vent, lorſqu'elles ſont ſéparées de leur ſujet, parce que la sève s'y porte avec trop d'abondance; alors il faut les raſſurer en les attachant à une gaule ou à un échalas.

DÉCOUVRIR. Mettre à l'air. Après les grands froids, le Jardinier découvre ſes melons, décloche ſes couches,

& ôte les paillassons qui couvroient ses arbres.

DÉFÉRENT. Terme d'Anatomie. On le dit des vaisseaux du corps humain, qui conduisent la semence dans les vésicules séminales. Il a la même signification en Botanique. Voy. *Spermatique.*

DÉFLEURIR. Perdre ses fleurs. On juge que les fruits sont noués, lorsque les arbres sont défleuris.

DÉFLEURIR, se dit aussi de certains fruits, comme les prunes & le raisin, qui perdent leur velouté en y touchant.

DÉFONCER. Creuser la terre profondément pour en enlever les pierres, le tuf, le sable, la glaise qui peuvent s'y trouver, & y substituer de bonne terre. On ne doit jamais planter, sans avoir défoncé le terrein.

DÉFRICHER. Mettre en valeur une terre vague ou qui est en friche.

DÉGARNIR. Retrancher les branches inutiles ou qui viennent mal. Un arbre eſt dégarni, lorſqu'il n'a plus de branches par le bas ſur leſquelles on puiſſe tailler.

DÉGÉNÉRER. Ceſſer d'être auſſi bon ou auſſi beau. Un arbre dégénère, lorſqu'il ceſſe de porter de bons fruits; une graine, un oignon dégénère, quand il eſt inférieur en beauté à la mère qui l'a produit.

DÉGORGER. Voy. *Engorgement.*

DEMEURE. On dit planter à demeure, lorſqu'on met en pleine terre une plante élevée ſur couche pour y reſter, croître & y parvenir à maturité.

DEMI-CHANGE. } V. *Rencaiſſer*
DEMI-ENCAISSEMENT. } V. *Rencaiſſer*

DEMI-FLEURON. Voy. *Fleuron.*

DEMI-GOURMAND. Voy. *Gourmand.*

DEMI-LIGNEUX. }
DEMI-OSSEUX. } V. *Racine*

DEMI-TIGE. }
DEMI-VENT. } V. *Arbre.*

DÉMONTER. Retrancher une branche.

DENSE. Dont les parties ſont ſerrées. Il eſt oppoſé à rare. Les corps denſes ont moins de pores que les autres, ou ils les ont plus petits.

DENSITÉ. Quantité de matière propre renfermée dans un corps ſous un tel volume. Le fer eſt beaucoup plus denſe que le liége, le plomb que le coton.

DENTÉ. Qui a des dents. Il ſe dit des pétales & des feuilles qui ont des formes de dents, des pointes fort ſerrées. Le calice des fleurs de l'olivier eſt denté par les bords.

DENTELÉ. Découpé en petites parties plus écartées & moins égales que

les dents. La feuille de l'orme eſt dentelée.

DÉPALISSER. Détacher les branches d'un arbre en eſpalier, ſoit en ôtant les loques, ſoit en coupant les joncs & les oſiers qui le retiennent au treillage.

DÉPERDITION. Perte qui eſt ſuivie du dépériſſement. On dit déperdition de ſubſtance : nous prenons des alimens pour la réparer.

DÉPLANTER. Lever de terre avec précaution un arbre ou une plante qu'on veut planter ailleurs. On n'arrache que ce qu'on n'a pas envie de ménager.

DÉPLANTOIR. Outil de Jardinage, (*Pl.* 111, *fig.* 10) fait de feuilles de tôle ou de fer blanc arrondies en forme d'un tuyau de poële, avec deux anſes *a*, & trois charnières de chaque côté. Un gros fil de fer *b* qu'on paſſe au milieu ferme ce dé-

plantoir. Il ne ſert qu'à tranſplanter, pour repiquer, les melons élevés ſur couche. On le fait entrer en terre au-deſſous de leurs racines, & lorſqu'on les a enlevés avec leur motte & mis en place, on tire le fil de fer, le déplantoir s'ouvre, & la plante ſe trouve dans ſon entier. Voy. *Tranſplanter*.

DÉPOTER. Ôter une plante d'un pot. Soit qu'on décaiſſe, ſoit qu'on dépote une plante, on doit ſoigneuſement ménager ſes racines, & ne point endommager ſa motte. Les filamens blancs qui l'entourent ſe détachent, lorſque la plante eſt miſe en pleine terre ou dans un vaſe plus étendu, & ils prennent leur direction du côté de la terre nouvelle.

DÉPOUILLE. Récolte des fruits de l'année.

DÉPOUILLER. Priver. On dépouille un arbre en lui ôtant tout ſon fruit.

ou toutes ſes feuilles. Les arbres ſe dépouillent de leurs feuilles aux approches de l'hiver : ceux qui les gardent durant cette ſaiſon ſe nomment arbres toujours verts.

DÉPURATION. Dégagement des parties d'un corps les plus groſſières & les plus craſſes. On dit la dépuration des ſucs des fruits & des plantes, de la sève, du ſang.

DERACINER. Découvrir les racines d'un arbre, les dégarnir de terre. V. *Déplanter.*

DESCENDANT, ANTE. V. *Membre.*

DESCENSION. Action de la sève, qui, après avoir été élevée à la cime de l'arbre, deſcend vers ſes racines.

DÉSOBSTRUER. Guérir les obſtructions. Les remèdes qui y ſont propres, tels que les ſtomachiques, les émétiques, ſe nomment déſobſtructifs.

DESSICCATIF. Tout ce qui a la propriété de deſſécher.

DÉTERSIF. Topique qui nettoye les plaies en diſſolvant les humeurs viſqueuſes qui s'y attachent.

DÉTOUPILLONNER. Retrancher les branches de faux-bois qui viennent par bouquets ſur les arbres mal taillés.

DIABLE. Eſpèce de chariot à deux petites roues (*Pl.* IV, *fig.* 1.) dont ſe ſervent les maçons pour le tranſport de leurs pierres. Cette machine a une flèche *a* de neuf pieds traverſée d'un morceau de bois *b*, au moyen duquel deux hommes la traînent. Les Jardiniers s'en ſervent pour ſortir & rentrer les orangers. Ce diable ſuffit aux arbres d'une groſſeur ordinaire. Le morceau de bois *c* nommé dos ſert à ſoutenir ceux qu'on eſt obligé de coucher, par rapport au peu de hauteur de la ſerre. A l'é-

gard des orangers très-gros, on se sert d'un chariot. Voy. *Chariot*.

DIAPHRAGME. Les Anatomistes donnent ce nom à la membrane qui sépare la poitrine d'avec le bas ventre. Le collet dans une plante est ce que le diaphragme est dans l'animal; il la divise transversalement.

DIAPHRAGME; les Botanistes nomment ainsi une cloison qui sépare l'intérieur d'une silique ou d'un autre fruit capsulaire.

DILATATION. Extension, relâchement des parties d'un corps. Il se dilate ou se raréfie, lorsqu'il acquiert un plus grand volume, sans rien perdre de sa matière propre. La chaleu produit cet effet.

DIRECTION. Conduite, gouvernement. Les arbres ont, ainsi que les enfans, besoin d'éducation & de direction dès l'âge le plus tendre : peu de Jardiniers entendent cette direc

tion qui consiste dans la connoissance & le choix des pousses avantageuses des arbres, ainsi que dans l'industrie pour leur en faire pousser de telles. De cette direction primitive dépend leur belle figure, leur santé, leur vigueur & leur fructification.

Direction, se dit de la position des tiges & des racines qui s'élèvent & descendent plus ou moins horizontalement ou perpendiculairement.

Direction, expansion qu'acquiert la feuille depuis la base jusqu'au sommet.

DISPOSITION. Voy. *Distribution.*

DISQUE. Partie qui occupe le centre des fleurs radiées; il est formé d'un assemblage de fleurons.

Disque, se dit aussi de toute l'étendue des fleurs composées d'un nombre de pétales.

DISSECTION. Opération de Chirurgie qui consiste à faire l'anatomie

d'un corps pour en conſidérer les parties ſéparément. Les Botaniſtes emploient ce mot dans le même ſens.

DISSÉMINÉ. Épars, clair-ſemé, en parlant des feuilles & des fleurs. On dit dans le même ſens feu diſſéminé, parce que cet élément eſt répandu dans toute la nature. Nul objet créé où il ne ſoit, l'air le contient & le porte par-tout.

DISSÉQUER. Terme de Chirurgie. C'eſt ouvrir le corps d'un animal & en diviſer les parties ſolides. Les Botaniſtes ouvrent les ſimples & les fruits pour en faire l'anatomie.

DISSIMILAIRE. On appelle ainſi les parties compoſées de différentes parties ſimilaires ſenſibles, & dont la ſtructure n'eſt pas généralement uniforme. Les médecins diviſent les parties du corps humain en ſimilaires & en diſſimilaires. Celles-ci ne ſont

pas de même genre, ni de même espèce.

Dissimilaire, nom qu'on donne aux deux feuilles simples, douces & non partagées qui sortent les premières des côtés de la tige naissante, lors de la germination des graines. Ce nom leur vient de ce qu'elles n'ont aucun rapport avec les autres feuilles propres & particulières à la plante.

DISSIPATION. Perte ou déperdition insensible des petites parties d'un individu.

DISTRIBUTION. Art de diriger les racines & la sève d'un arbre. Le Jardinier doit, avant la plantation, distribuer les racines qui sont mal placées, & qui se croisent, proportionner ensuite la quantité des branches à la vigueur de l'arbre, discerner le bois à laisser ou à ôter, tenir en un mot un juste équilibre dans toutes les parties de l'arbre pour qu'il

ſoit également plein & garni partout. La diſtribution proportionelle de la sève dépend auſſi de ſon intelligence. Il eſt le maître de la diriger de façon que l'arbre ne s'emporte d'aucun côté, comme on n'en a que trop d'exemples dans le Jardinage.

DOMPTER. Aſſujétir, ſe rendre maître. On le dit des animaux qu'on accoutume au travail. On l'emploie au figuré en parlant d'arbres fougueux que l'habile Jardinier ſait rendre ſages. Voy. *Sage*.

DONNER. Rapporter abondamment : il ſe dit en parlant des fruits de la terre.

DOS D'ANE. Voy. *Bahut*.

DOS DE CHAT. On dit qu'une branche eſt courbée en dos de chat, lorſqu'on lui fait faire un coude.

DOUBLE. On appelle allée double celle qui a quatre rangs d'arbres & forme trois allées parallèles, une dans

le milieu & deux plus petites de chaque côté.

Double. Voy. *Fleur*.

DOUCIN. Sorte de pommier qui approche fort de celui de paradis. Cet arbre porte des pommes douces, & on greffe deſſus d'autres eſpèces.

DOUILLE. Eſpèce de cylindre creux, pratiqué à l'extrémité ſupérieure des inſtrumens de fer qui ne peuvent ſervir ſans être emmanchés.

DRAGEON. On entend par ce mot les pouſſes multipliées des arbres & des plantes, leſquelles naiſſent de leur pied, ſelon leur vigueur.

DRAGEONNER. Produire des drageons, lever des drageons pour les planter.

DRESSER. Lever, faire tenir droit: mais dans le Jardinage ce mot a pluſieurs ſignifications.

Dresser une allée, un terrein, une

terraſſe, c'eſt l'aplanir, la rendre unie.

Dresser les arbres, c'eſt non-ſeulement les tenir droits & d'alignement, mais les former de jeuneſſe pour leur faire prendre la figure qu'ils doivent avoir.

Dresser une branche qui pend, c'eſt l'attacher de manière qu'elle prenne un bon pli.

Dresser une palissade, c'eſt en la tondant avoir ſoin qu'elle ne ſoit point dérangée, & qu'elle ne ſoit ni creuſe ni bombée.

Dresser un piége, ſe dit des appâts & des aſſomoirs qu'on place pour prendre les animaux deſtructeurs.

Dresser une planche, c'eſt lui donner un coup de rateau à groſſes dents après qu'elle a été labourée, puis la diſpoſer à être enſemencée en tirant des lignes deſſus au cordeau.

DUCTILE, Terme de Phyſique. Il ne

ſe dit guère que des métaux dont les parties peuvent s'étendre ſous le marteau, mais non ſe ſéparer, eu égard à leur forte cohéſion.

DUVET. Eſpèce de coton qui vient ſur certains fruits, comme les pêches & les coins. Celui des plantes nées dans les lieux ſecs paroît deſtiné à leur communiquer l'humidité de l'air dont il s'imbibe.

E

EAU. Corps tranſparent, volatil, ſans couleur & ſans odeur : ſon état le plus naturel eſt la froideur & la fluidité. Cette qualité lui permet de prendre toutes ſortes de figures : elle ſe reſſerre, s'étend, monte & s'élance; & par les canaux qu'on lui préſente elle procure autant d'agrément que d'utilité dans les jardins. L'eau de ſource qui forme les fontaines & les rivières eſt la plus pro-

pre aux arrosemens. Celle de puits ne s'emploie qu'après avoir été exposée à l'air. La volatilité de l'eau l'élève dans l'atmosphère pour y former les météores avec les parties ignées & aëriennes. Enfin par une circulation non interrompue, elle rafraîchit l'air, humecte la terre & procure l'entretien des sources, ainsi que la conservation de la vie des substances animales & végétales, c'est elle qui contribue principalement à la végétation & à l'accroissement de ces dernières.

Eau. En parlant des fruits, ce mot s'entend de leur suc.

ÉBARBER. Retrancher de menues branches avec le croissant ou les ciseaux par leur extrémité seulement.

ÉBORGNER. Ôter une partie des yeux d'une vigne qu'on veut faire monter, pour former un cordon le long du chaperon d'un mur.

ÉBOTTER. Abattre en partie les branches d'un arbre, & n'épargner que les plus grosses qu'on taille fort court.

ÉBOURGEONNEMENT. Art de supprimer les bourgeons surnuméraires, pour ne laisser en place que les plus nécessaires & les plus convenables. Il est pour le moins aussi important que la taille. De l'ébourgeonnement dépend la belle figure de l'arbre, sa fécondité & sa santé.

ÉBOURGEONNER. Ôter les bourgeons inutiles des arbres.

ÉBRANCHER. Retrancher des branches à un arbre.

ÉCAILLE. Petite partie dure, d'une figure ronde & aplatie, assez semblable aux écailles de poisson. Elle se trouve dans les chatons, où elle sert à couvrir les étamines à la base

de quelques fleurs, comme les œillets.

ÉCHALAS. Morceau de bois de quatre pieds de haut, refendu carrément, que l'on emploie pour soutenir les ſarmens de la vigne. On en prépare auſſi de plus longs deſtinés à faire du treillage & des berceaux. Le bois de châtaignier eſt préféré pour les échalas, parce qu'il eſt ſouple & maniable, ce qui ne l'empêche point de durer long-temps.

ÉCHALASSER. Garnir une vigne d'échalas, ce qu'on ne doit jamais ſe preſſer de faire.

ÉCHAPPER. (s') Pouſſer trop ou ne produire que de fortes branches qui ne fructifient point. Il faut ravaler ces branches & réduire l'arbre de manière qu'il prenne une forme régulière.

ÉCHAUFFER. On le dit d'un terrein, qu'on amende par des engrais chauds.

ÉCHELLE. Inſtrument de Jardinage, formé de deux montans de bois traverſés d'eſpace en eſpace de bâtons nommés échelons qui ſervent à monter & à deſcendre. L'échelle la plus commode pour paliſſer, (*Pl.* IV, *fig.* 2) eſt ſimple, & a deux chevilles *a* d'un pied, placées à douze pouces de l'extrémité de ſes montans. Ses pieds ſont encaſtrés dans une boule *b* de ſix pouces de diamètre. Les échelles doubles (*fig.* 3) ſont compoſées de deux échelles qui s'élargiſſent par le pied, & dont les montans ſont unis vers le haut par un boulon de fer. Elles ont ordinairement neuf à dix pieds, & ſont auſſi commodes pour tailler les arbres en buiſſon, & en cueillir les fruits, que pour tondre les paliſſades. Les échelles dont la hauteur eſt de quarante pieds, ſont portées ſur quatre roues, & ont pluſieurs repos ou plate-for-

mes ſur leſquelles ſe place l'ouvrier. Voy. *Chariot.*

ÉCHENILLER. Ôter les chenilles, ou détruire leurs nids. Le temps de l'hiver eſt le plus propre à cette opération, mais il faut encore y veiller au printemps. Comme il eſt impoſſible d'atteindre également par-tout, lorſque les arbres ſont étendus & fort élevés, on ſe ſert d'un échenilloir.

ÉCHENILLOIR. Outil qui ſert à détruire les chenilles. Il y en a de deux ſortes. L'une (*Pl.* IV, *fig.* 4.) eſt une eſpèce de ciſeaux à reſſort montés ſur un long bâton : à une de ſes branches eſt attachée une corde qu'on tire pour les ouvrir, & lorſque la branche où eſt le paquet de chenilles eſt poſée ſur l'échenilloir, on lâche la corde; la branche eſt auſſi-tôt coupée, & tombe. On la ramaſſe & on la brûle. L'autre eſ-

pèce d'échenilloir eſt beaucoup plus ſimple, ce n'eſt qu'un bâton gros comme le pouce, de deux pieds de long, & qui par ſon extrémité eſt garni de bourre recouverte de peau. Lorſque les chenilles ſont écloſes, un homme monte dans l'arbre & frappe ſur les branches avec le bout du bâton qui eſt garni. Ces inſectes tombent & on les écraſe.

ÉCHIQUIER. Voy. *Quinconce.*

ÉCLAIRCIR. Ôter une partie du plant quand il eſt ſi dru & ſi épais, qu'au lieu de groſſir il s'étioleroit.

ÉCLATER. Rompre. C'eſt plier une branche, comme ſi on vouloit la caſſer tout à fait, & ſi-tôt qu'elle a craqué, rapprocher les parties disjointes & les lier. Cette pratique eſt très-utile pour dompter des branches fougueuſes, ſans les faire mourir.

ÉCLISSE. Petit morceau de bois plat & mince dont les chirurgiens ſe ſer-

vent pour aſſujétir les membres caſſés & faciliter la repriſe des os. Ce terme s'emploie dans le même ſens en Jardinage. Voy. *Bandage.*

ÉCOBUE. Inſtrument d'Agriculture, autant connu dans l'Anjou qu'il l'eſt peu par-tout ailleurs, & très-utile pour peler les terreins couverts de broſſailles ou de bruyères. Il eſt recourbé à peu près comme une houe, il a ſeize pouces de long ſur huit & demi par en bas, d'où ſa largeur commence à diminuer juſqu'auprès du manche où elle eſt réduite à trois. Le fer, ſuffiſamment épais, eſt renforcé dans le milieu & coupant par en bas. Le trou pour paſſer un manche d'environ trois pieds, eſt rond & a deux pouces de diamètre en dedans. La *fig.* 5, (*Pl.* IV,) repréſente cet outil emmanché & vu de côté. La *fig.* 6 eſt le fer de l'écobue vu de face. C'eſt à M. le Marquis de Turbilly,

billy, fondateur des sociétés d'Agriculture en France, que l'on est redevable de cet instrument, dont on connoîtra plus parfaitement l'utilité par la lecture de son livre, qui a mérité les suffrages d'un corps célèbre (1).

ÉCONOMIE végétale. Harmonie qui règne entre les différentes parties des végétaux. Elle procure l'ordre & l'ensemble de leurs fonctions, qui entretiennent leur vie & leur santé, & dont le dérangement cause la maladie & souvent la mort. Ce mot a le même sens en parlant des animaux. On dit l'économie animale.

ÉCORCE. Enveloppe extérieure des arbres & des plantes boiseuses. On la distingue en épiderme, en enveloppe cellulaire & en couches cor-

(1) On trouvera des écobues chez *Gervais*, Taillandier, rue Saint-Honoré vis-à-vis l'Assomption.

ticales. Voy. *Ces mots*. On emploie aussi ce terme pour désigner l'enveloppe de certains fruits, & on dit écorce d'orange, de citron, de melon.

ÉCORCEMENT. Action de dépouiller un arbre de son écorce.

ÉCORCER. Enlever l'écorce du bois : opération qui se pratique dans le temps le plus fort de la sève sur les arbres dont l'écorce est utile, comme celle du chêne, du tilleul, de l'aune. C'est un très-bon moyen d'augmenter la force & la durée du bois, lorsqu'on ne l'abat qu'après qu'il a séché totalement sur pied.

ÉCORCHER. Déchirer ou enlever la surpeau. On le dit pour marquer que les branches ou les racines d'un arbre sont blessées.

ÉCOSSER. Dépouiller les pois & les fèves des cosses qui les tiennent enfermés.

ÉCUSSON. Petit morceau d'écorce ſéparé du bois, & au milieu duquel eſt un bouton. On l'a ainſi nommé parce qu'il a la forme de ce qu'en terme de blaſon, on appelle écuſſon, qui eſt un écu chargé d'armoiries. En Jardinage on nomme écuſſon un œil levé ſur un jet de l'année d'un arbre dont on veut multiplier l'eſpèce. Il faut que ce jet ait de bons boutons à fruit, les yeux bien formés & bien nourris. Voy. *Greffe*.

ÉCUSSONNER. Greffer en écuſſon; c'eſt ſubſtituer les branches d'un arbre à celles qui ſont naturelles à un autre.

EFFEUILLER. Supprimer habilement les feuilles qui peuvent nuire à la maturité des fruits ou à leur couleur. On ne doit pas les arracher, mais les couper avec l'ongle ou avec des ciſeaux. Les Jardiniers ſont aſſez dans l'uſage d'ôter les feuilles autour

du raiſin pour le colorer ou l'avancer, de manière qu'il n'en reſte que très-peu. Ce fruit ainſi dégarni ceſſe de profiter, ſe fane & ſe ride. Dès qu'un melon ou un concombre eſt noué, ils coupent pareillement les feuilles tout autour; en voulant l'avancer, ils le retardent, puiſqu'ils ſuppriment ſes mères-nourrices. Il en eſt de même pour les pêches, elles ſe couronnent ſi l'on n'a pas ſoin de leur laiſſer des feuilles qui leur ſervent de paraſol.

EFFRUITER. Uſer. On le dit des plantes, dont les racines multipliées mangent la terre, & de la terre même appauvrie, dénuée de ſucs, parce qu'elle a trop rapporté ſans être amendée.

ÉGRAPPER. Ôter au raiſin ſa grappe, ce qui ſe pratique à meſure qu'on l'apporte dans la cuve, lorſqu'on ne

veut pas que le vin contracte le goût de la grappe. Voy. *Égréner.*

ÉGRAVILLONNER. Ôter avec la pointe de la ſerpette la terre engagée entre les racines d'un arbre levé en motte, comme l'oranger ou le figuier. Cette pratique a lieu, lorſqu'après avoir retranché une partie de la motte, la terre eſt encore trop dure, & que l'extrémité des racines n'eſt pas aſſez découverte.

ÉGRÉNER. Faire tomber les graines d'une plante, ou les grains d'un fruit. On égrène le raiſin afin que le vin ſoit plus délicat. Voy. *Égrapper.*

ÉLABORATION. Action par laquelle une choſe eſt perfectionnée.

ÉLAGUER. Abattre certaines branches des arbres, qui les rendent trop touffus. Il ſignifie auſſi ébrancher juſqu'à une certaine hauteur les arbres qu'on veut faire monter, pour qu'ils forment une belle tige. Ces opéra-

tions ne ſe pratiquent que lorſque les arbres ſont dépouillés de leurs feuilles.

ÉLAGUEUR. Ouvrier qui fait ſon occupation de tondre & d'élaguer les paliſſades & les arbres, dont les jardins de propreté ſont ornés. Depuis un certain nombre d'années, les élagueurs ſe ſont aviſés de laiſſer aux arbres des eſpèces de gibets ou de fourches, dans l'idée qu'il en ſortira des branches propres à les garnir. Mais il arrive de deux choſes l'une ; ou ces chicots produiſent de la verdure, ou ils n'en produiſent point. Dans le premier cas, ce ne ſont pour l'ordinaire que des têtes de ſaules ou des nids de pies qui n'offrent à la vue que des toupillons hériſſés de petites branches. Si ces moignons laiſſés à différentes longueurs meurent, alors quel préjudice pour les arbres ! Il eſt bien plus expédient de récéper tous

ces chicots raze écorce : il en ſortira de gros bois & des jets vigoureux capables de faire le plus bel ombrage. Tous les arbres des avenues & des grands chemins qu'on élague de cette manière, font éclorre dès l'année même des pouſſes nouvelles aux endroits récépés.

ÉLANCÉ, ÉE. Il ſe dit d'un arbre ou d'une branche veule qui ne peut ſe ſoutenir, ſa groſſeur étant diſproportionnée à ſa hauteur. Voy. *Étiolé*. Lorſqu'on veut faire d'un jeune arbre un arbre de tige, on retranche toutes ſes pouſſes depuis le bas juſqu'à ſa tête, de ſorte que ſa tige s'élance ſans pouvoir ſe tenir droite. Les bons pépiniériſtes obſervent de laiſſer de diſtance en diſtance, pour amuſer la sève, des branches crochets qu'ils coupent dans la ſuite.

ÉLASTICITÉ. Action & réaction ſucceſſive de toute partie de la ma-

tière, qui, après avoir été comprimée & bandée, ſe détend, ſe débande, & reprend ſon premier état. On dit l'élaſticité de l'air.

ÉLASTIQUE. Propriété d'un corps qui reprend inceſſamment la figure que le choc & la compreſſion lui ont fait perdre. Il faut que les molécules dont le corps élaſtique eſt compoſé, ſoient tout à la fois roides & flexibles.

ÉLECTRICITÉ. Action d'un corps qui a la propriété d'attirer à lui ou de repouſſer.

ÉLECTRIQUE. Ce mot s'applique à tout ce qui a la propriété d'attirer ou de repouſſer les corps. On dit corps électrique, vertu électrique.

ÉLÈVE. Jeune plante qu'on cultive ſéparément.

ÉLEVER. Donner une culture convenable à une plante, pour la faire croître.

ÉMANATION. On donne ce nom aux corpuſcules, qui, par une eſpèce de tranſpiration, ſe détachent d'un corps mixte. Les odeurs ſont des émanations des corps odorans, les fluides s'évaporent, les plantes & les animaux tranſpirent : la ſenſation de l'odeur eſt excitée en nous par les particules qui en émanent ; leur nombre eſt très-grand, leur nature eſt très-pénétrante, & leur mouvement ſuit toutes ſortes de directions.

EMBRYON. Terme d'Anatomie, qui ſignifie tout être vivant, dont l'accroiſſement ſe fait dans le ſein de ſa mère, & dans lequel on n'aperçoit qu'une formation imparfaite lorſqu'il en eſt ſorti. Les Botaniſtes donnent ce nom aux rudimens des jeunes plantes & des fruits, qui exiſtent dans les germes des ſemences & dans les boutons des arbres.

EMBRYON. Partie du pistil qui doit devenir fruit. Voy. *Pistil.*

ÉMIER. Diviser en menues parcelles. Lorsqu'on laboure on doit mettre en poudre les mottes de terre.

EMMANCHER. Mettre un manche à quelque outil que ce soit.

EMMANEQUINER. Enfermer les racines d'un arbre ou d'une plante dans un mannequin pour conserver sa motte de terre & la transplanter. Les arbres emmanequinés ont l'avantage de pouvoir être transplantés en toutes saisons.

ÉMONDER. Voy. *Élaguer.*

ÉMOTTER. Rompre les mottes dans une allée, avec la herse ou le rouleau, ôter les mottes de terre attachées aux racines d'un arbre.

ÉMOUSSER. Enlever la mousse de la tige & des branches des arbres. Elle ne doit l'être qu'après la pluie. Cette opération se fait avec un morceau de

bois taillé en lame de couteau, ou avec le dos de la ſerpette.

EMPAILLER. Envelopper de paille; ce qui ſe pratique à l'égard des figuiers, afin de les préſerver de la gelée; des groſeilliers pour conſerver leur fruit, en automne; des cardons pour les faire blanchir, & des tiges des arbres dans les pépinières pour les garantir des lapins.

EMPATEMENT. Terme d'Architecture, par lequel on entend les fondemens ou le pied d'un mur. On s'en ſert en général pour exprimer tout ce qui ſert de pied, de ſoutien à quelque choſe.

EMPLÂTRE. Terme de Pharmacie. Médicament compoſé de ſimples & de ſubſtances glutineuſes, fait pour être appliqué ſur une partie malade. Le choix des topiques n'eſt pas indifférent. V. *Onguent de S. Fiacre.*

EMPORTE-PIÈCE. Outil fait en

forme de fermoir d'un menuisier, & employé à la greffe qui porte ce nom. Voy. *Greffe*.

EMPORTER. (s') Terme pris du manège; il se dit d'un cheval que le cavalier a de la peine à arrêter. Un arbre s'emporte lorsqu'il ne pousse que du haut & point ou peu du bas & des côtés. On dit aussi qu'il s'emporte quand il pousse avec trop de vivacité, & qu'il est à craindre que les suites n'en soient funestes pour lui.

EMPOTTER. Mettre une plante avec de la terre dans un pot, ce qui doit se faire sans l'ébranler & sans appuyer fortement dessus, suivant l'usage. On n'achetera que des fleurs & des arbustes empottés, & jamais d'arbres ni de marcottes de vigne. V. *Pot*.

ÉMULSIF. Remède adoucissant & rafraîchissant.

ENCAISSEMENT. Action d'encaisser. On dit faire un jardin par encaisse-

ment, pour dire y planter des arbres dans des trous remplis de bonne terre.

ENCAISSER. Mettre dans une caiſſe avec de la terre. On encaiſſe les orangers, les grenadiers, les figuiers. Voy. *Caiſſe*, *Vis*.

ENFOUIR. Enfoncer dans la terre. Il ſe dit du fumier qu'on met en terre pour faire des couches ſourdes, & des graînes qu'on plante afin de les faire germer.

ENGORGEMENT. Terme de Médecine. Il ſe dit des vaiſſeaux du corps humain, dont les liquides qui les rempliſſent ſont trop abondans ou trop épais pour circuler facilement. -Dans le Jardinage ce mot ſignifie auſſi embarras cauſé dans les canaux. Son principe vient de trop de plénitude. Lorſqu'on n'a pas ſoin de lâcher la ligature d'une greffe en la coupant par derrière, il s'y fait un

engorgement ou ſtrangulation. La plupart des greffes ſont engorgées : ce vice ne doit être attribué qu'à la précipitation qui préſide aux opérations du Jardinage, à la mutilation des racines, & au défaut d'attention à l'affaiſſement qu'éprouvent les terres remuées.

ENGRAIS. Voy. *Amendement.*

ENGRAISSER. Améliorer & fertiliſer une terre par des engrais.

ENRACINÉ, ÉE. Qui a pris racine, qui eſt bien garni de racines.

ENTE. Voy. *Greffe.*

ENTER. Voy. *Greffer.*

ENTONNOIR. Inſtrument qui ſert à entonner les liqueurs. Les Jardiniers qui élèvent des ananas, l'emploient pour les arroſer les uns après les autres, au moyen d'un pot avec lequel on y verſe de l'eau. Cet entonnoir eſt de fer blanc & a la forme d'une pipe. On en fait de différentes

longueurs. Celui qui eſt gravé à la *fig.* 6, *Pl.* VII, a neuf pieds.

ENVELOPPE. Tunique ou membrane dont les bulbes des oignons ſont couvertes.

ÉPANCHEMENT. Effuſion, extravaſion de ſang ou d'humeurs. Ce terme de Médecine a le même ſens dans le Jardinage en parlant de la sève.

ÉPANOUIR. (s') Se développer. Les fleurs s'épanouiſſent, lorſque le bouton étant ſorti, elles commencent à ſe former. Quand elles ont toute leur étendue & leur beauté, on dit qu'elles ſont épanouies.

ÉPAULÉ, ÉE. On le dit d'un arbre qui n'a plus qu'un côté & qui eſt comme eſtropié. Cet accident arrive; 1°. parce que le Jardinier n'a pas eu ſoin de ménager des branches & des bois de réſerve en cas d'accident, 2°. parce qu'il a mal conduit ſon arbre de longue main ſans le renouveler, voyant

du bois veule & défectueux, 3°. parce qu'il aura caſſé une groſſe branche, faute de précaution & de ménagement, 4°. parce qu'un accident ayant épaulé l'arbre, il ne l'a pas redreſſé en le dépaliſſant entièrement, ſi c'eſt un arbre en eſpalier, & ſi c'eſt un buiſſon, en tirant des branches du côté vide.

ÉPIDERME. Terme d'Anatomie. Membrane très-déliée & fortement inhérente à la peau dont elle eſt l'enveloppe générale. En Botanique l'épiderme eſt l'enveloppe extérieure de l'écorce. Elle paroît n'être qu'une membrane mince qui s'enlève aiſément quand les arbres ſont en pleine sève, & plus difficilement lorſqu'ils pouſſent avec moins de vigueur. Aux branches ſèches elle eſt très-adhérente.

ÉPIERRER. Ôter d'une terre les pierres qui s'y rencontrent. Cette opéra-

tion se fait, soit avec un rateau, soit avec une claie ou un panier V. *Claie, Panier.*

ÉPINE. Production pointue d'un arbre épineux. Différentes parties des plantes ont de petites pointes ou épines dont le retranchement occasionne une plaie. Celles des framboisiers sont corticales, celles de l'épine-vinette sont ligneuses.

ÉPLUCHER. Nettoyer, éclaircir. Il se dit 1°. des mauvaises herbes dont une planche est remplie, 2°. des fruits dont on ôte une partie, lorsqu'il y en a trop de noués, 3°. du bois mort & des branches chiffonnes, 4°. du raisin qu'on nettoye des grains pourris pour le conserver.

ÉPOUVANTAIL. Tout ce qu'on met dans un jardin pour faire peur aux oiseaux qui viennent manger les graines & les fruits.

ERGOT. Extrémité de toute branche

morte ou vive, que le Jardinier négligent laiſſe à un arbre, au lieu de la couper près de la tige.

ESPACER. Laiſſer une diſtance égale entre les arbres d'un eſpalier, d'une allée, d'un quinconce.

ESPALIER. Rangée d'arbres fruitiers plantés le long d'une muraille, & dont les branches ſont aſſujéties à un treillage ou paliſſées à la loque. La direction des eſpaliers eſt un des chefs-d'œuvre du Jardinage. On ſe pique de goût, on fait grand cas d'un oignon de fleur, d'une plante rare & étrangère : & on ne fait pas priſer le travail régulier & entendu d'un eſpalier formant le plus ſuperbe coup d'œil.

ESPÈCE. Sorte. Ce mot ſe dit des fruits & des plantes, qui, outre leur caractère générique, ont quelque choſe de ſingulier qui les diſtingue

de tous les autres fruits & des plantes congénères.

ESPLANADE. Lieu élevé & découvert pour jouir de la vue de la campagne.

ESQUILLE. Les Chirurgiens nomment ainsi de petites portions d'os, qui s'exfolient les unes après les autres. Dans le Jardinage on donne ce nom à de petits filets, & à des parties inégales qui restent toujours aux extrémités des rameaux cassés. Voy. *Cassement*.

ESSORER. Exposer à l'air pour sécher, ce qui se pratique à l'égard des graines & des oignons qui sortent de terre, & qu'on laisse quelque temps étendus sur un plancher, avant que de les renfermer.

ÉTAGE. Terme d'Architecture, emprunté par les Jardiniers pour marquer la conduite qu'ils doivent tenir dans le gouvernement de leurs arbres. Ils disent qu'il faut monter les arbres

par étage, c'eſt-à-dire, les laiſſer monter peu à peu chaque année. On dit auſſi étage de branches & de racines pour exprimer un rang de branches & de racines placées ſur la même ligne.

ÉTAMINE. Nom qu'on a donné à de petits filets qui s'élèvent du diſque intérieur de la fleur, & qui ſont chargés chacun d'un ſommet où eſt renfermée une pouſſière prolifique. Les étamines ſont les organes mâles de la fécondation des germes dans les plantes.

ÉTÊTER. Couper la tête d'un arbre. C'eſt l'uſage de couper juſqu'au tronc toutes les branches des arbres qu'on achete pour replanter. Ainſi étêtés ils pouſſent quantité de bourgeons dans toute la longueur de leur tige. Cet uſage n'eſt bon que pour les arbres nains, & pour ceux qu'on met en eſpalier.

ÉTIOLEMENT. Altération qui ſurvient aux plantes élevées dans des lieux renfermés : elle conſiſte en ce qu'elles pouſſent des tiges éffilées, blanches & terminées par de petites feuilles pâles. Le défaut d'air & un certain degré d'humidité en ſont le principe.

ÉTIOLER. (s') On dit qu'une plante s'étiole, quand elle s'élève beaucoup ſans prendre de groſſeur, & que ſes jets ſont maigres & alongés. L'oignon ſemé trop dru s'étiole.

ÉTOILE. Salle où aboutiſſent pluſieurs allées comme à un centre.

ÉTOUFFER. Il ſe dit des arbres dont les branches ôtent aux autres la liberté de l'air. Un arbre eſt étouffé dans le milieu, lorſque la confuſion des branches y eſt telle, qu'elles ſont privées d'air.

ÊTRE. Individu organiſé, compoſé de parties organiques ſemblables.

ÉTRONÇONNER. Ne laisser à un arbre que le tronc lorsqu'on veut le greffer en poupée, ou le récéper sur sa souche pour le renouveler. V. *Ététer*, *Récéper*.

ÉTUVE. Voy. *Serre chaude*.

ÉVAPORATION. Élévation dans l'atmosphère de corpuscules très-déliés qui se détachent des corps liquides & solides. Ces particules subtiles se résolvent en vapeurs. L'action de l'air & la chaleur du soleil occasionnent l'évaporation de l'eau.

ÉVASER. Élargir, rendre une ouverture plus large. Il se dit des arbres qu'on dresse en buisson, pour leur donner plus de circonférence. L'art du Jardinier consiste à leur faire prendre la figure d'un verre à boire. Voy. *Buisson*.

ÉVENTAIL. On nomme arbres en éventail ceux qui sont formés en manière de contrespalier, & qui imi-

tent l'inſtrument dont les femmes ſe ſervent pour s'éventer. Suivant la méthode de Montreuil, chaque branche forme un éventail.

ÉVENTÉ, ÉE. Expoſé à l'air. Des racines éventées, & par conſéquent altérées ſont très-nuiſibles à la repriſe des jeunes plants.

ÉVENTER. On évente la sève, lorſqu'on fait de trop grandes plaies aux arbres, ou qu'on tire ſes coupes trop en longueur. Voy. *Coupe*.

ÉVIDER. Éclaircir. Les arbres en buiſſon, dans le milieu deſquels on ne laiſſe point de branches, s'appellent des arbres évidés. On dit un oranger bien évidé.

EXCENTRICITÉ. Diſtance qu'on remarque entre les deux centres des cercles qui ont un centre différent. La cauſe de l'excentricité des couches ligneuſes des arbres, qui les rend plus épaiſſes d'un côté, que d'un au-

tre, paroît être la position des racines & des branches.

EXCENTRIQUE. Il se dit de deux cercles dont le centre est différent. C'est l'opposé de concentrique. Les cercles ligneux des arbres sont excentriques, c'est-à-dire, plus près de l'axe du tronc, tantôt du côté du nord, tantôt du côté du midi, ce qui semble devoir être moins attribué à l'aspect du nord ou du midi qu'à l'abondance de la sève, & à la vigueur des racines & des branches.

EXCORIATION. Ce terme a la même signification dans le Jardinage qu'en Chirurgie, & signifie dépouillement de l'épiderme, écorchure de la peau, occasionnée par une cause extérieure, telle que la brûlure, le soleil, les matières âcres, un frottement violent.

EXCORIER. Terme de Chirurgie. Écorcher quelque membrane, ou la

peau.

peau. Ce terme adopté en Botanique y eſt employé dans le même ſens.

EXCRESCENCE. Tumeur contre nature qui ſe forme ſur quelque partie des arbres. Elle provient d'un amas de sève arrêtée par une obſtruction, ce qui cauſe un gonflement dans la peau de l'arbre ou du fruit.

EXCRÉTION. Évacuation des parties ſuperflues ou nuiſibles, qui eſt opérée dans les végétaux par la double tranſpiration.

EXCRÉTOIRE. Terme d'Anatomie. On le dit des vaiſſeaux & des glandes qui diviſent les liqueurs & pouſſent au dehors les humeurs ſéparées du ſang. Les Botaniſtes appellent excrétoires les vaiſſeaux des plantes dont la fonction eſt de rejeter leurs parties excrémenteuſes.

EXFOLIATION. Terme de Chirurgie. Il ſignifie la ſéparation des parties d'un os qui ſe détachent par

feuilles. En Botanique on déſigne par ce mot la déſunion d'une partie morte & deſſéchée, d'avec celle qui eſt vive. Elle a lieu par rapport au bois & à l'écorce.

EXFOLIER. (s') Terme de Chirurgie. On le dit des os qui ſe lèvent ou ſe détachent par lames minces & par feuilles. Les Botaniſtes l'appliquent à l'écorce des arbres deſſéchée qui ſe ſépare & tombe par parcelles.

EXHALAISON. On appelle ainſi les molécules nitreuſes, ſalines & ſulfureuſes, que l'action du ſoleil principalement élève dans l'atmoſphère.

EXOSTOSE. Excreſcence qui paroît fréquemment ſur le bois du corps des arbres. Ce mot eſt emprunté de la Chirurgie qui nomme ainſi une tumeur contre nature ſurvenue aux os.

EXOTIQUE. Étranger. On donne ce nom aux plantes étrangères au pays;

les naturelles s'appellent indigènes.

EXPANSION. Action par laquelleun corps qui se dilate augmente en volume, sans augmenter en quantité de matière. Voy. *Dilatation.*

EXPERIMENTAL, ALE. Fondé sur l'expérience. La physique expérimentale, si nécessaire au Jardinier, est celle qui se sert de la voie des expériences, pour découvrir les secrets de la nature. Elle roule sur deux points, l'observation & l'expérience proprement dite : celle-ci cherche à lui dérober son secret; celle-là se borne aux faits qu'elle a sous les yeux, & à bien voir les phénomènes de la nature. Guidé par la physique expérimentale, le Jardinier parvient à entendre ce qu'il fait & pourquoi il le fait; il a de plus la satisfaction de rendre raison de ses opérations.

EXPIRATION. Mouvement par le-

quel la poitrine se rétrécit & rend l'air qu'elle avoit reçu dans le temps de l'inspiration. En Botanique c'est une action par laquelle les plantes rendent l'air qu'elles ont aspiré. Elle dépend de l'alternative du froid au chaud.

EXPOSITION. Situation d'un lieu par rapport aux divers aspects du soleil. On en connoît quatre : le levant, le midi, le couchant & le nord. Toutes tiennent un peu l'une de l'autre.

EXTRAVASER. (s') On le dit en Médecine du sang sorti de ses vaisseaux, qui s'épanche dans quelque cavité du corps. Les Botanistes l'appliquent au suc propre qui sort de ses canaux pour se répandre dans le tissu cellulaire ou dans les vaisseaux lymphatiques. Ce suc se montre sous la forme d'une sève épaissie à l'orme, sous celle de gom-

me au pêcher, cerisier & abricotier, & sous celle de résine au pin & à l'épicéa.

EXTRAVASION. Effusion des fluides hors de leurs vaisseaux, pour passer dans des canaux étrangers.

F

FAÇON. Labour de la terre, & des arbres. On leur en donne ordinairement deux, un d'hiver & un de printemps, sans préjudice des différens binages dans le temps de la pousse.

FAÇONNER. Donner un labour à la terre, à la vigne.

FACTICE. Terre préparée & composée de différens engrais, telle que celle des orangers.

FAMILLE. Nom donné par les Botanistes à la réunion de plusieurs plan-

tes dont la fleur a le même caractère. Voy. *Genre*.

FANAGE. Action de remuer les plantes, lorsqu'on les a coupées, pour que le soleil ou le hâle les dessèche.

FANE. Les Fleuristes désignent par ce mot l'herbe de leurs oignons.

FANER. Étendre des herbes, des plantes, du foin, & les retourner avec une fourche pour les faire sécher.

FANER. (se) Se flétrir, se sécher. Lorsque les feuilles des végétaux sont penchées & flétries, c'est une marque qu'ils ont besoin d'arrosement ou d'autres secours. Les plantes nouvellement replantées se fanent jusqu'à ce qu'elles aient repris.

FARINEUX, EUSE. Ce mot se dit d'un fruit qui est pâteux, dont la chair est sans goût. Il s'applique aussi à certaines choses dont il sort une poussière semblable à de la farine. Les châtaignes bouillies qui s'en vont

presque tout en farine, sont farineuses.

FATIGUER. Donner trop de charge aux arbres relativement à leur force, ou les tourmenter par un trop grand nombre de plaies qui les épuisent. On fatigue une terre, en la faisant rapporter trop long-temps sans la laisser reposer.

FAUCILLE. Instrument dont on se sert pour scier les blés & couper l'herbe. Il consiste en une lame d'acier finement dentelée & courbée en demi-cercle, il est emmanché dans une poignée de bois. (*Pl.* IV, *fig.* 7).

FAUSSE-FLEUR. Nom que l'on donne aux fleurs dénuées de pistil, & qui n'offrent que les parties mâles.

FAUX. Instrument fort utile pour faucher les prés & les gazons. Il a une grande lame d'acier, large d'environ trois doigts, courbée & emmanchée

au bout d'un long bâton. (*Pl.* IV, *fig.* 8).

FAUX-BOIS. Branche qui a crû dans un endroit où elle ne devoit pas être, & qui devient ſouvent plus longue & plus groſſe que les autres dont elle s'approprie la nourriture.

FAUX-BOURGEON. Pouſſe qui n'eſt pas née d'un œil, mais qui a percé directement de l'écorce. On l'ôte ordinairement à cauſe qu'il eſt mal placé & qu'il fait confuſion; mais il eſt des moyens ſurs pour en faire des boutons à fruit. Les faux-bourgeons deviennent quelquefois précieux pour garnir un vide ou renouveler un arbre.

FÉCONDATION. Inſtant où les conditions requiſesde la part de la plante mâle & de la femelle concourent dans celle-ci à opérer la génération. Cette action eſt relative aux germes qui reçoivent ce principe de

vie, par lequel ils deviennent capables de produire leurs ſemblables.

FÉCONDITÉ. Qualité d'une choſe féconde.

FEMELLE. On donne ce nom à toute fleur qui contient un piſtil & qui n'a point d'étamines.

FENDRE. Il ſe dit des fruits à noyau qui le quittent. La pêche ſe fend, le pavie ne ſe fend point.

FENTE. Crevaſſe qui ſe fait à l'écorce des arbres dont l'épiderme ſe déchire. Il en eſt de fortes & de foibles qui ont une commune origine. Un arbre reçoit des racines plus de sève que le diamètre de ſa tige ne peut en contenir, le tiſſu cellulaire prête, ſe gonfle & s'étend, la peau conſéquemment bandée de plus en plus ſe déchire juſqu'à la partie ligneuſe. Les fentes qui ne ſont que de ſimples gerçures à la peau ſe trouvent répandues, ſoit ſur la tige, ſoit ſur

les grosses branches, leur couleur est jaunâtre. Ce sont autant de marques de vigueur dans les arbres, & il n'est pas rare d'en voir sur les jeunes greffes. Les fentes sont aussi quelquefois occasionnées par la gelée. Il est certain que le volume de la sève augmente, lorsqu'elle vient à geler, ainsi que celui des liqueurs aqueuses.

Outre ces fentes naturelles, il en est d'artificielles, que l'industrie, mère de l'invention, met en pratique, comme la saignée, le cautère, la greffe en fente.

FENTE. (greffe en) Voy. *Greffe.*

FERMENTATION. Mouvement intérieur des parties insensibles, dilatées & raréfiées, on ne peut l'attribuer qu'à leur suc échauffé par l'action de leurs sels hétérogènes. La fermentation est le principe de la germination des grains, de la maturité des fruits, & de la composition

des sels de la terre. Elle est toujours accompagnée de dilatation produite par un degré de chaleur & de fluidité, convenable entre leurs parties intégrantes.

FEU. (jeter son) Il se dit d'un arbre qui pousse d'abord vigoureusement, & qui se ralentit ensuite. On fait jeter son feu à un arbre non-seulement quand on le charge amplement en bois & en fruit; mais encore quand on lui laisse beaucoup de bourgeons surnuméraires à dessein de le rendre sage. Lorsqu'il a jeté son feu, on change de méthode & on le tient plus de court. Voyez *Amuser la sève.*

FEUILLAGE. Terme collectif qui signifie les feuilles donnant de l'ombre & considérées dans leur ensemble avec les branches.

FEUILLE. Production végétale, verte, & presque toujours mince relative-

ment au corps de la plante. Elle reçoit la première les impreſſions de l'air, c'eſt le principal organe de la sève & de la tranſpiration. Ses parties ſont les mêmes que celles de la tige & des branches.

FEUILLU. On le dit d'un arbre qui a beaucoup de feuilles.

FIBRE. Terme d'Anatomie. Filament dont les muſcles & les membranes ſont entretiſſus. Par imitation on donne ce nom en Phyſique à de longs filets qui empêchent que les végétaux ne ſoient caſſans, comme les pierres & les métaux. Les fibres ligneuſes ſemblent être aux plantes ce que les fibres oſſeuſes ſont aux animaux. Ce ſont autant de vaiſſeaux dont la fonction eſt de conduire le ſuc nourricier dans toutes leurs parties. On en diſtingue de trois ſortes, de longitudinales, de tranſverſales & de ſpirales.

Les fibres longitudinales ſont directes & perpendiculaires, telles qu'on les voit dans les tiges & dans les branches.

Les fibres tranſverſales ſont celles, qui, au lieu d'être de file comme les précédentes, ſont en travers. Une branche à bois plie ſans caſſer, on la courbe même juſqu'à lui faire prendre la figure d'un cerceau, parce que ſes fibres ſont en long, mais les brindilles & les boutons à fruit dont les fibres ſont tranſverſales caſſent dès qu'on les plie.

Les fibres ſpirales ont reçu ce nom, parce qu'elles ſont courbées & repliées les unes ſur les autres, ainſi que du fil devidé ſur un peloton. Telles on les aperçoit dans les bourrelets cicatriſans des plaies des arbres, dans les greffes, les nodus des diviſions des branches.

FIBREUX, EUSE. Qui a des fibres. On

appelle plantes fibreuſes, celles dont la racine eſt hériſſée de filets qui ſortent immédiatement de la tige, comme le thim & le tourneſol. Les racines fibreuſes ſont celles qui, au lieu d'être dures, compactes & ligneuſes, ne ſont que des filets blancs, menus, tendres & caſſans. C'eſt ainſi qu'on les voit aux oignons, poireaux, ciboules & melons. Toutes les racines des végétaux, fibreuſes dans leur origine, acquièrent par ſucceſſion de temps les divers degrés de conſiſtance qui leur ſont propres.

FIENTE de pigeon. Voy. *Colombine.*

FIGUERIE. Jardin particulier qui renferme quantité de figuiers, ſoit en caiſſe, ſoit en pleine terre.

FIL de la vierge. Eſpèce de ſoie qu'on voit voler en automne, & s'attacher aux arbres de la campagne. Elle eſt dûe à des araignées des champs qui

la filent ſur des chaumes, d'où le vent la détache & l'emporte dans l'air.

FILAMENT. Petit fil long & délié; tel que les racines menues & alongées que les fraiſiers pouſſent ſur terre.

FILAMENTEUX, EUSE. Compoſé, rempli de filamens. Ce terme s'emploie en Anatomie & en Botanique dans le même ſens.

FILET. Petit fil des plantes & des herbes. On donne auſſi ce nom au pédicule qui ſoutient les ſommets des étamines.

FILTRATION. Terme de Phyſiologie. Action par laquelle les orifices des vaiſſeaux ſécrétoires filtrent les humeurs ſéparées de la maſſe du ſang. Dans les végétaux l'effet de cette filtration eſt d'épurer la sève, pour qu'elle puiſſe être reçue dans

les moindres plis, tels que ceux des feuilles.

FILTRER. Terme de Chymie. Faire paſſer un liquide chargé de matières non diſſoutes, à travers un corps dont la denſité les retient.

FIXE. Terme de Chymie. On donne ce nom au ſel, qui, dans les opérations chymiques, reſte au fond du vaiſſeau avec les parties maſſives & peſantes, ſans s'évaporer. Le fixe eſt oppoſé au volatil.

FIXITÉ. Terme de Chymie. Propriété d'un corps qui n'eſt point diſſipé par l'action du feu. Cette qualité eſt oppoſée à la volatilité.

FLÉAU. Inſtrument dont l'uſage eſt de battre les grains, (*Pl.* IV, *fig.* 9,) il eſt compoſé de deux bâtons d'inégale longueur, attachés avec des courroies l'un au bout de l'autre, le plus long ſert de manche. Les Jardiniers l'emploient habituellement

pour battre les pois, les haricots, les lentilles & les fèves de marais. Un bâton crochu ſuffit pour les autres légumes.

FLEUR. Partie de la plante qui contient les organes de la fructification. Ses parties ſont le calice, la corolle, l'étamine & le piſtil. Les Fleuriſtes appellent fleurs ſimples, celles qui n'ont qu'un rang de pétales; ſemi-doubles, celles qui en ont pluſieurs; & fleurs doubles celles dont le diſque eſt tout rempli de pétales. Les Botaniſtes les diſtinguent en bulbeuſes, fibreuſes & ligneuſes. Les unes ſont complétes, les autres incomplétes: les premières réuniſſent les pétales, le piſtil & les étamines: les ſecondes n'en ont qu'une partie.

FLEURAISON. Temps où les arbres & les plantes ſont en fleur.

FLEURIR. Donner des fleurs. On

cueille les fleurs quand elles font épanouïes.

FLEURISTE. Celui qui cultive les fleurs, ſoit pour ſon utilité, ſoit pour ſon amuſement.

Fleuriste ſe prend auſſi pour le lieu où l'on élève les fleurs. On dit un jardin fleuriſte.

FLEURON. Tuyau évaſé ſur le haut & découpé en pointes. La plupart portent ſur un embryon de graine & ſont garnis d'un autre tuyau plus délié, nommé la graine du fleuron.

FLORALE. Nom qu'on donne à une eſpèce de feuille ſingulière, qui ſe trouve près de la fleur & ne paroît qu'avec elle.

FLUIDE. Corps dont les molécules n'ont pas entre elles une cohéſion ſenſible, & qui ſont ſuſceptibles de toute ſorte de mouvement. La matière ignée paſſe pour être le principe de la fluidité, en ce qu'elle pé-

nètre ces corps & communique à leurs parties un mouvement en tout ſens.

FLUIDITÉ. Qualité qui facilite le mouvement des choſes fluides. La chaleur eſt la cauſe de la fluidité.

FLÛTE. Expreſſion uſitée à l'égard de la taille des arbres. Tous les livres preſcrivent de tailler en bec de flûte; on n'eſt que trop docile à les ſuivre dans la pratique.

Flûte. Voy. *Greffe*.

FOLIOLE. Petite feuille qui accompagne les grandes. Les folioles ſont attachées à une queue commune & forment les feuilles compoſées.

FOLLICULE. Les Botaniſtes donnent ce nom à une glande creuſe, ou bourſe membraneuſe qui enveloppe les ſemences des plantes. Telles ſont les véſicules du Colutéa.

FONDANT, ante. Qui ſe fond, qui ſe diſſout. Il ſe dit d'un fruit qui a

beaucoup d'eau & qui fond dans la bouche. La chair des poires fondantes a plus de fermeté que celle des pêches & des abricots.

FONDRE. Devenir à rien, périr. On dit les laitues fondent toutes; les concombres, les melons ont fondu cette année.

FONDS. Terroir, ſol. Il eſt propre à élever & nourrir des plantes, lorſqu'il eſt bon.

FORESTIER. On entend par ce mot le bois qui ſe trouve dans les forêts, ou qui peut y venir. Il s'étend auſſi à ceux qui travaillent dans les forêts.

FORT, TE. Qualité d'un arbre vigoureux qui pouſſe quantité de belles & de groſſes branches. Une terre forte eſt celle qui eſt compacte, argilleuſe, & difficile à cultiver.

FORT, l'endroit le plus gros d'une choſe. Comme les racines des vé-

gétaux vont toujours en diminuant, on entend par leur fort l'endroit où elles ſont dans leur groſſeur formée. Il faut bien ſe donner de garde en plantant de couper les racines dans leur fort. Le fort des branches eſt l'endroit qui eſt comme mitoyen entre leur groſſeur formée & celui où elles commencent à diminuer.

FOSSE. Creux large & profond fait dans la terre.

FOSSE A FUMIER, eſt celle où l'on dépoſe les fumiers. Les Jardiniers devroient toujours pratiquer dans un lieu peu fréquenté une foſſe ſemblable pour y placer des fumiers à leur portée, ſans être obligés de les charier de la baſſe-cour dans les jardins. Ils devroient pareillement en avoir une deſtinée à recevoir les légumes montés, les mauvaiſes herbes, les fleurs fanées qui s'y conſommeroient & formeroient un très-

bon terreau pour l'année ſuivante.

Fosse ſe dit auſſi des trous que creuſent les vignerons pour y provigner la vigne.

Fosse. Voy. *Serre chaude.*

FOSSETTE. Petite ſinuoſité ou cavité, dans laquelle eſt reçue la liqueur qui ſe filtre dans une ou dans pluſieurs glandes qu'on appelle nectar.

FOUGUE. Mouvement impétueux qui dure peu. On l'emploie au figuré pour exprimer la force & la vigueur prodigieuſe, avec laquelle certains arbres pouſſent.

FOUGUEUX, euse. Expreſſion priſe du manège, & qui préſente l'idée d'un cheval qui s'emporte. Ce terme figuré eſt très-expreſſif en parlant des arbres extrêmement vigoureux & que les Jardiniers ne peuvent mettre à fruit. Le moyen de les dompter eſt de les laiſſer pouſſer, & même d'être un an ſans les tail-

ler. Que ſont au contraire les Jardiniers? Les uns leur coupent les groſſes racines, les autres font un trou de tarière dans leur tronc & y chaſſent à force une cheville; j'en ai vu y mettre du mercure. Non contens de les tourmenter dans le ſein de la terre, ils les récépent pour leur faire pouſſer de nouveau bois.

FOUILLE. Ouverture faite en terre, ſoit pour une plantation d'arbres, ſoit pour un canal, un foſſé, une pièce d'eau, un mur.

FOUILLER. Creuſer la terre, la remuer juſqu'au fond.

FOURCHE. Inſtrument de fer, compoſé d'une tige, d'un manche & de trois branches aiguës nommées fourchons. Ces branches ne ſont pas ſi pointues, ſi écartées, ſi menues, ni ſi courbées que celles des fourches ordinaires à fumier, repréſentées à la *fig.* 10, *Pl.* IV. Celle-là eſt

très-commode pour la transplantation des arbres, pour labourer à leur pied sans endommager leurs racines, & pour travailler dans les terres mattes & caillouteuses. Elle est carrée de chaque côté de la douille en *a*, de sorte qu'on peut poser le pied dessus comme sur une bêche, afin de la faire entrer en terre. (*Pl.* IV, *fig.* 11.) Au bout de son manche est un morceau de bois *b* posé en travers, que l'ouvrier qui lève un jeune arbre appuye contre son estomac pour avoir plus de force.

FOURCHE, morceau de bois pointu par le bas pour l'enfoncer en terre, & garni par le haut de deux branches en forme d'un V qui servent de support aux branches des arbres en plein vent, trop chargées de fruit.

FOURCHER. On le dit d'un arbre, qui,

qui, par l'extrémité se sépare en deux ou trois.

FOURCHETTE. Petit morceau de bois plat, taillé à dents & à plusieurs étages, que l'on place sous les cloches pour les élever & donner de l'air aux plantes. Voy. *Hausse*.

FOYER. Centre. Il est usité en parlant d'une plaie. C'est un terme d'Optique, qui se dit d'un point où se réunissent plusieurs rayons.

FRANC, CHE. On appelle terre franche, celle qui a toutes les qualités requises pour la végétation des plantes. Ne prenons pas pour franche, celle qui est jaunâtre, matte, pesante & argilleuse, dont on se sert pour la construction des fours & des murailles.

FRANC, arbre qui produit du fruit doux sans avoir été greffé, comme le noisettier franc. Il est opposé à sauvageon.

Franc sur franc, (greffer) eſt greffer un arbre ſur un ſauvageon de même eſpèce, ou ſur un ſauvageon du même genre mais d'une eſpèce différente, par exemple un poirier ſur un poirier ſauvage, ou un pommier ſur un ſauvageon de pommier.

FRIABLE. Qui ſe met aiſément en poudre, dont les parties ne ſont ni liées enſemble ni onctueuſes. Le ſel, le ſable ſont composés de parties friables.

FRICHE. Il ſe dit également d'une terre qu'on laiſſe quelque temps ſans la cultiver, & d'un terrein vague & abandonné.

FRUCTIFERE. Qui porte fruit. Voy. *Branche à fruit.*

FRUCTIFICATION. Formation du fruit. Ses parties ſont ou générales ou particulières. Les premières ſont la fleur & le fruit; les ſecondes ſont

au nombre de ſept; le calice, la corolle, l'étamine, le piſtil, le péricarpe, la ſemence & le placenta. Les quatre premières appartiennent à la fleur, & les trois dernières au fruit.

FRUCTIFIER. Porter du fruit, profiter. Il ſe dit des arbres, ainſi que des terres bien fumées, qui rapportent du fruit.

FRUIT. On appelle en général de ce nom les productions de la terre deſtinées à la nourriture des hommes & des animaux. Les fruits en particulier ſont la partie de la plante qui contient & conſerve la graine, on les diſtingue en fruits d'été, d'automne & d'hiver. Les fruits rouges ſont ceux qui viennent au printemps, comme les fraiſes, les framboiſes, les ceriſes, les groſeilles.

Fruit (mettre à). Le grand art de mettre les arbres à fruit conſiſte à

ſeconder la nature, en taillant le moins qu'il eſt poſſible & évitant cependant la confuſion. Cet accord eſt démontré dans *la Pratique du Jardinage.*

FRUITERIE. Lieu où l'on conſerve le fruit, pour le préſerver des rigueurs du froid.

FRUITIER. Jardinier qui fait commerce de fruit.

FRUITIER, portion d'un jardin où l'on cultive les arbres à fruit.

FUMER. Répandre ſur la terre & y enfouir le fumier. On fume à champ, lorſqu'on en couvre toute la ſuperficie d'un carré ou d'une platebande. Fumer à vive jauge, c'eſt creuſer des tranchées où l'on fait entrer une bonne épaiſſeur de fumier. C'eſt ainſi qu'on fume les arbres en les dégorgeant & mettant autour de leur tronc du fumier qu'on n'enfouit ſouvent qu'au printemps.

FUMIER. Quoique l'on confonde ordinairement le fumier avec l'engrais, ce ſont cependant deux choſes tout-à-fait différentes. Tout fumier eſt engrais, mais tout engrais n'eſt pas fumier. On entend par ce mot la paille qui a ſervi de litière aux chevaux, aux beſtiaux & qui eſt mêlée avec leur fiente & imbibée de leur urine. Le fumier neuf eſt celui qu'on a récemment tiré de l'écurie & qui eſt plein de chaleur; elle diminue à proportion de ſon ſéjour. On dit qu'il eſt conſommé, lorſqu'il eſt bien pourri, en ſorte qu'on n'y voit preſque plus de veſtige de paille. Il ne faut l'employer que quand la fermentation eſt bien établie. On doit même attendre qu'il ait acquis un certain degré de putréfaction qu s'annonce par une odeur de ſel alkali qui s'en élève. Le fumier eſt le principal reſſort de l'Agriculture &

du Jardinage. Tout ſyſtème tendant à le bannir doit dès lors être regardé comme ſuſpect.

FUSION. Fonte des métaux.

G

GALE. Maladie qui corrompt la peau par l'écoulement d'humeurs âcres qui s'amaſſent en forme de puſtules. Elle fait le même effet ſur la peau des arbres où elle produit des chancres. Cette maladie s'annonce par des rugoſités qui s'élèvent ſur l'écorce des branches, des feuilles & ſur la peau des fruits. Son principe eſt une humeur âcre d'une sève crue & mal digérée qui ronge la peau. Indépendamment des cauſes internes, elle en a d'externes, comme les mauvais vents, la grêle, le givre que le ſoleil fond & qui ſe regèle

enſuite. Les ſuites de cette maladie ſont de rendre la peau raboteuſe, noirâtre, & pleine de petites croutes qui s'écaillent. Les pluies qui s'inſinuent dans ces vides & dans ces cavités, cauſent aux arbres un préjudice notable. Plus la peau eſt tendre & mince, plus elle eſt ſujette à cette maladie. Telle eſt la raiſon pour laquelle les beurrés, les bergamottes royales, les rouſſelets ſont plus ſouvent attaqués de la gale que les autres arbres. Les poiriers de ſaint-germain & de martin ſec ſont ordinairement galeux dans les terreins humides.

Gale. Tubéroſité ou excreſcence que les mouches font naître aux jeunes tiges des arbres & à leurs feuilles qu'elles piquent pour y dépoſer leurs œufs. Des vers qui en ſortent, vivent dans ces gales & y croiſſent juſqu'à leur transformation en in-

fectes pareils à ceux qui les ont fait naître. Ces gales sont regardées comme des productions monstrueuses.

GALE-INSECTE. Nom qu'on a donné à certains insectes à six jambes, tels que le kermès des pêchers & des orangers, qui s'attachent à des arbrisseaux. Comme ils y trouvent leur nourriture, ils se fixent toute leur vie au même endroit, ils y grossissent & y forment une boule rouge, noire, ou couleur de marron, grosse comme un pois, laquelle ressemble moins à un insecte qu'à ces productions nommées gales. Les insectes dont on tire le suc pour faire le sirop de kermès sont autant de gale-insectes. On en trouve fréquemment en Languedoc, en Provence, en Espagne & en Portugal sur des chênes verts de petite espèce.

GALERNE. Vent qui souffle entre

le couchant & le ſeptentrion, qu'on nomme le nord-oueſt : il brûle par ſon haleine la verdure de la campagne & des jardins.

GALEUX, EUSE. Qui a la gale. On le dit des plantes & des arbres, tels que la bergamotte, qui y ſont ſujets.

GARNIR. Un eſpalier eſt bien garni, lorſque les arbres couvrent de leurs branches la totalité du mur ; un buiſſon eſt mal garni quand il y a des vides dans ſa circonférence.

GAZON. Motte de terre, couverte d'herbe courte & menue, c'eſt un très-bon engrais.

GAZONNER. Plaquer du gazon dans un parterre, autour d'un baſſin.

GELIVURE. Nom que donnent les ouvriers à toutes les fentes ou gerçures qu'ils voient dans les arbres.

GÉNÉRATION. Réproduction des êtres organiſés : elle conſiſte dans

un changement de forme opéré par la seule addition des parties semblables, de même que leur division occasionne la destruction de ces êtres.

GENOU. Nom qu'on a donné aux nœuds des tiges des plantes légumineuses : ces nœuds placés d'espace en espace servent à les fortifier.

GENOUILLERE. Qui a la forme du genou. Voici à quelle occasion l'abbé Roger a introduit ce terme dans le Jardinage. C'est une pratique enseignée dans les livres & fidellement suivie de couper le pivot aux végétaux en les plantant. La considération des maux qui en résultent lui a fait imaginer de courber le pivot en lui faisant prendre la figure du genou quand il est plié. Alors, au lieu de plonger en terre, il devient racine horizontale. Cette invention

facilite toute plantation dans les terres les plus ingrates, en même temps qu'elle épargne aux végétaux une plaie dangereuse. Il y a deux observations à faire à ce sujet : la première qu'il faut les arroser lors des sécheresses, la seconde qu'il faut conserver à leurs racines toute leur longueur, ce qui devient impraticable quand elles sont écourtées suivant l'usage.

GENRE. Terme de Botanique. Assemblage de plusieurs plantes dont le caractère commun est établi sur la structure de certaines parties qui les distinguent essentiellement de toutes les autres plantes. Les genres se divisent en espèces.

GERÇURE. Fente ou crevasse qui se fait dans l'écorce des arbres, comme celles que le froid occasionne souvent sur notre peau.

GERME. Partie de la graine qui ren-

ferme en petit une plante de la même espèce. Voy. *Embryon*. Dans les semences le germe est la partie saillante qui contient l'embryon de la radicule avec celui de la plume.

GERMER. Action d'une semence qui montre les commencemens de sa radicule.

GERMINATION. Développement des parties constitutives d'une plante, renfermées dans les germes des semences.

GESTATION. Temps que la femelle porte dans son ventre, ce qui est la durée de sa grossesse.

GLACIS. Pente de terre, plus douce que le talus, & ordinairement revêtue de gazon.

GLAISE. Terre tenace, compacte & visqueuse, qui s'amollit dans l'eau & se durcit au feu. Ses parties denses permettent difficilement un passage à l'air & à l'eau, & sont peu propres

à favoriser la végétation des plantes. Elles sont d'ailleurs froides, dépourvues de sucs & retiennent une humidité qui fait pourrir les racines. La glaise communique un fort mauvais goût aux productions de la terre.

GLAISEUX, EUSE. Se dit d'un terrein gras, lourd, en un mot de la nature de la glaise. Lors des gelées, soit d'hiver, soit du printemps, les végétaux plantés dans les terres glaiseuses ont extrêmement à souffrir.

GLANDE. Terme d'Anatomie. Corps globuleux & membraneux, destiné à purifier le sang de ses humeurs. Les pierres, qui, dans les poires servent à la préparation des sucs destinés à la formation de la semence, peuvent être regardées comme des glandes. Quelques parties des plantes ont des parties saillantes, nommées glandes.

GLANDULEUX, EUSE. Qui tient de la glande, qui a des glandes.
GLOBULE. Petit corps ſphérique; on dit les globules de l'air. Ils ſont une ſuite de ſon mouvement, & s'y choquent réciproquement.
GOBETTER. Terme de Maçonnerie. Faire entrer du plâtre dans les joints des murs faits de moëllons. En Jardinage c'eſt couvrir une couche de quelques pouces de terreau qu'on bat enſuite avec le dos d'une pelle.
GOMME. Suc viſqueux qui découle de certains arbres. Dans ſon principe il eſt clair & liquide, il ne s'épaiſſit à l'air que parce qu'il n'eſt plus dans ſes conduits. La gomme ſe forme toujours à l'endroit où la branche d'un arbre qui porte des fruits à noyau eſt inciſée ou écorchée. Le ſuc gommeux qui tranſude quelquefois ſur le fruit, n'eſt pas

une maladie; mais une ſurabondance de sève qui ſort à travers la peau.

GOMMEUX, EUSE. Qui jette de la gomme. Les pêchers, abricotiers & pruniers ſont gommeux, parce que leur sève eſt très-abondante.

GOURMAND. Branche d'arbre à qui la nature a donné une capacité plus grande pour contenir plus de sève que les autres rameaux. Le Jardinier intelligent qui entre dans ſes deſſeins, forme ſon arbre par le moyen des gourmands, & en tire tout le produit poſſible. Ce nom leur vient de ce qu'ils s'approprient preſque toute la sève aux dépens de leurs voiſins. Parmi ces ſortes de branches on en diſtingue de moins fortes qu'on nomme demi-gourmands, mais plus nourries que les autres, & qui ont d'ailleurs les mêmes caractères que les gourmands. Toutes deux ſont

naturelles. Celles que l'induſtrie du Jardinier fait naître ſe nomment artificielles.

GOUSSE. Péricarpe oblong à deux panneaux unis par une ſuture longitudinale, & qui ſe ſéparent par la maturité : à leur limbe ſupérieur les ſemences ſont attachées alternativement. Le mot de gouſſe ne doit s'employer que pour déſigner les enveloppes des plantes légumineuſes.

GRADIN. Élévation de terre compoſée de pluſieurs degrés en forme d'amphithéatre. On en fait en maçonnerie, en gazon & en bois pour y placer des caiſſes & des vaſes garnis de fleurs.

GRAIN. Fruit & ſemence qui vient dans les épis. On diviſe les grains en gros & en menus. Les gros ſont le froment & le ſeigle deſtinés à la nourriture de l'homme. Les menus ſe ſèment en Mars, comme l'orge,

l'avoine, la vefce, le farafin & autres réfervés pour les animaux.

Grain, fe dit auffi des petits fruits que produifent certains arbres & arbriffeaux, & qui leur fervent de femence, tels que le raifin, la grenade, le genievre, la moutarde.

GRAINE. Semence que produifent les plantes & qui fert à la confervation de leurs efpèces, après qu'elles ont produit leurs fleurs ou leurs fruits. Chaque graine, quelque petite qu'elle foit, contient fon arbre quelque grand qu'il puiffe être. On diftingue les graines, en graines potagères, graines à fleurs & graines d'arbres.

GRAMINÉE. Nom qu'on donne aux plantes de la famille des chiendens, comme le froment, l'avoine, l'orge, le jonc, le rofeau. La plupart font caractérifées par des racines apéritives, des tiges ramifiées,

des fleurs hermaphrodites & des grains farineux.

GRAPPE. Ce mot désigne proprement la disposition des fleurs ou des fruits de la vigne sur des queues rameuses. On le dit encore de l'arrangement de quelques autres fleurs & fruits, lorsqu'il ressemble à celui des raisins sur leurs grappes.

GRAVELEUX, EUSE. Ce mot se dit d'une terre qui est mêlée de gravier. On nomme aussi graveleux les fruits pierreux.

GREFFE. Opération qui consiste à unir une plante ou une partie d'une plante à une autre de la même famille, pour faire corps avec elle. On connoît six sortes de greffes : en fente, en couronne, en écusson, enflûre, en emporte-pièce & en approche. Les trois premières sont le plus en usage. On trouvera le détail de ces opérations dans la *Pratique du*

Jardinage, avec une planche gravée avec ſoin.

GREFFE eſt une partie d'une jeune branche de l'année, priſe ſur un arbre cultivé qu'on veut multiplier : on l'inſère ſur un autre dont on veut améliorer le fruit ou changer l'eſpèce.

GREFFER. Subſtituer une branche d'un arbre qu'on a deſſein de multiplier, aux branches naturelles de l'arbre congénère ſur lequel on applique la greffe. On peut greffer un arbre à tel endroit, autant de fois & à tel âge qu'on veut, pourvu qu'il ne ſoit ni trop jeune ni trop vieux. Les amandiers ſe greffent communément au bout de l'année, & les autres arbres à deux ou trois ans ſelon leur force. On greffe également les arbriſſeaux & les arbuſtes; un jaſmin d'Eſpagne, par exemple, ſur un jaſmin commun ſoit en fente,

ſoit en écuſſon, ſoit en approche. La vigne peut auſſi ſe greffer, mais en pied & dans le tronc même, autrement l'ancien ſujet repoufferoit toujours & ruineroit la greffe.

GREFFOIR. Petit couteau dont on ſe ſert pour greffer. Il a au bout de ſon manche une lame d'ivoire en forme d'eſpatule dont l'uſage eſt de détacher l'écorce d'avec le bois & d'y inſérer l'écuſſon. La *fig.* 12, (*Pl.* IV) offre le greffoir : *a* eſt le manche arrondi en dehors plus commode pour le travail ; *b* le morceau d'ivoire en forme d'eſpatule, qui ſert à ouvrir la peau du ſujet & à y placer l'écuſſon.

GRENER. Produire de la graine, monter en graine, rendre beaucoup de graine.

GRIFFE. Nom qu'on donne aux cayeux des fleurs de ſemi-doubles & de renoncules, parce que la racine

de ces oignons imite la figure des griffes des animaux.

GROU. Matière pierreuse qui se trouve au-dessous de la superficie de certaines terres. Si l'on néglige, avant que de planter, de perçer la grou bien avant & d'y substituer de bonne terre, on est sûr de ne point réussir.

GROUETTEUX, EUSE. Terrein qui tient de la nature de la grou : il veut être passé à la claie, fumé amplement, arrosé & labouré souvent, pour empêcher qu'il ne se scelle.

GROUPPÉ, ÉE. On donne ce nom aux fleurs réunies sur une même tige en forme de bouquet. Les pieds-d'alouette, les giroflées, les lis, les tubéreuses, les campanelles sont des fleurs grouppées. Cette dénomination convient également aux fleurs attachées plusieurs ensemble les unes près des autres, telles qu'on

les voit ſur-tout dans les boutons des fruits à pepin.

GRUMEAU. Il ſe dit de certaines parties de la chair des fruits, qui ſont filandreuſes, plus ſèches & plus dures que le reſte.

GRUMELEUX, EUSE. Qui a de petites inégalités dures au dehors ou au dedans. Les abricots, ſur-tout en eſpalier, quantité de prunes, quelques pêches, poires & beaucoup de pommes ſont des fruits grumeleux.

GUEULE. Voy. *Labié*.

H

HABILLER. Rafraîchir ſimplement le petit bout des racines d'un arbre, avant que de le planter, ôter celles qui ſont fendues & éclatées, & ſupprimer celles qui en groſſiſſant

ſeroient en danger de ſe couper V. *Rafraîchir.*

HAMPE. Tige qui porte des fleurs & des fruits, ſans feuilles, comme celle du narciſſe.

HANGAR. Appentis néceſſaire pour mettre à couvert les paillaſſons, les cloches & la litière ſèche, dont on a toujours beſoin dans un jardin. Sa place eſt dans le potager près des eſpaliers & des couches.

HANNETONNER. Détruire les hannetons, ſcarabées fort communs, qui paroiſſent au printemps; il eſt eſſentiel de leur faire la guerre, pour prévenir le dégât qu'ils font aux arbres & aux légumes. On prend un morceau de bois rond, tel qu'un parement de fagot, on le coupe environ de deux pieds de long, & on garnit un des bouts à la hauteur de ſix pouces de bourre recouverte de cuir qu'on attache avec de petits

clous. L'autre bout qui ſert de manche eſt percé d'un trou de vrille pour recevoir un cordon qu'on paſſe dans ſon poignet, comme celui d'une canne. Des hommes armés de cet outil montent de grand matin ſur les arbres, avant que les hannetons ſoient éveillés, frappent ſur leurs branches & les font tomber, tandis que des enfans les écraſent ou les ramaſſent en un tas pour les brûler.

HÂTER. Voy. *Avancer.*

HÂTIF, IVE. Ce mot eſt ſynonyme de précoce. Il ſe dit des fruits & des fleurs qui paroiſſent avant le temps ordinaire; comme les pois, les ceriſes hâtives.

HÂTIF, nom qu'on donne au terrein, lorſque les légumes y viennent, & que les fruits y muriſſent de bonne heure.

HÂTIVETÉ. Précocité des fleurs, des fruits & des légumes.

HAUSSE.

HAUSSE. Morceau de bois où l'on forme des crans pour élever les cloches & les chaſſis & donner plus ou moins d'air aux différentes plantes qu'on fait venir ſur des couches. (*Pl.* VII, *fig.* 2.)

HAUTE-TIGE. Voy. *Arbre*.

HÉMORRAGIE. Effuſion du ſang hors de ſes vaiſſeaux. On peut donner ce nom aux extravaſions du ſuc propre des arbres, qui leur ſont ſouvent plus utiles que nuiſibles, ſurtout à ceux dont le ſuc propre eſt gommeux ou réſineux. L'hémorragie eſt bien marquée dans les greffes des arbres de fruits à noyau, qui ſont, dit-on, noyées par la gomme, quand la sève eſt trop abondante. Elle l'eſt auſſi dans celles des arbres de fruits à pepin lorſque la sève ſurabonde, il ſe fait au-deſſous de la ligature un bourrelet conſidérable. Le moyen de prévenir ces hémorragies eſt de

lâcher les greffes par derrière, en coupant la ligature.

HERBACÉE. Nom qu'on donne aux plantes tendres, qui n'ont pas plus de ſolidité que l'herbe. Les jeunes pouſſes des arbres ſont preſque toujours herbacées.

HERBAGE. Nom collectif qui comprend toutes les herbes cultivées dans les potagers.

HERBE. Toute plante, dont la ſubſtance eſt molle, & qui s'élève de terre en brin ou en feuilles. Sa tige périt annuellement, après que ſes ſemences ſont mures. Il y en a dont les racines vivent pendant quelques années, & d'autres dont les racines périſſent avec les tiges. On les diviſe en annuelles, biſannuelles & vivaces, ainſi qu'en potagères & en medicinales. Les Jardiniers appellent *mauvaiſes herbes* celles qui viennent ſans culture dans les jardins, &

dont l'extirpation leur donne un exercice continuel.

HERBORISATION. Action d'herboriſer. Recherche des plantes dans la campagne, pour les examiner.

HERBORISER. Aller chercher les plantes dans les prés, les bois & ſur les montagnes, afin de les connoître ou d'en découvrir de nouvelles.

HÉRISSÉ, ÉE. On le dit des poils des plantes, lorſqu'ils ſont rudes au toucher. Voy. *Poil.*

HERMAPHRODITE. Individu qui réunit les deux ſèxes. Les Botaniſtes donnent ce nom aux fleurs qui en contiennent les organes. La plupart des végétaux les réuniſſent ſous une même enveloppe ou ſéparés ſur le même pied, & ils ſe fécondent réciproquement. Voy. *Androgyne.*

HERMAPHRODITE, nom qu'on a donné aux orangers dont les fruits forment autant de côtes que de varié-

tés. Les feuilles de ces arbres ſont d'un côté feſtonnées juſqu'à l'arrête du milieu, & leur fleur eſt violette.

HERMÉTIQUEMENT. A la manière d'Hermès Triſmégiſte. On bouche hermétiquement un tube de verre avec ſa propre matière, en fondant à la lampe une de ſes extrémités. Hermès eſt le nom d'un philoſophe qui a inventé cette manière.

HERSE. Inſtrument d'Agriculture & de Jardinage fait en triangle, & hériſſé en deſſous de dents de fer ou de bois. Il ſert à rompre les mottes de terre dans les allées labourées à la charrue, & à recouvrir de terre les grains nouvellement ſemés. (*Pl.* IV, *fig.* 13).

HERSER. Paſſer la herſe dans une allée ou dans un champ labouré.

HÉTÉROGÈNE. On le dit en Phyſique d'une choſe de nature ou de qualité différente d'une autre, &

d'un corps composé de parties dissemblables.

HÉTÉROGÉNÉITÉ. Qualité d'une chose hétérogène.

HOMOGÈNE. Il s'emploie dans les comparaisons qu'on fait des corps différens pour exprimer que leurs parties sont semblables.

HOMOGÉNÉITÉ. Qualité qui fait nommer une chose homogène.

HORIZONTAL, ALE. Dont la direction est parallèle à l'horizon. Il se dit des racines qui courent sous terre, & des branches qui s'inclinent.

HORIZONTALEMENT. D'une façon parallèle à l'horizon.

HOTTE. Espèce de panier garni de bretelles *a*, qui l'entretiennent sur le dos du porteur. Très-commode pour le transport des terres, des pierres, des fruits, la hotte est large par le haut & se termine en pointe,

aplatie d'un côté & arrondie de l'autre. (*Pl.* IV, *fig.* 14).

HOUE. Inſtrument de fer large & recourbé, qui a un manche de bois aſſez court. (*Pl.* V, *fig.* 1.) On s'en ſert pour labourer les vignes & pour ôter la terre des trous & des rigoles où la pelle devient inutile.

HOUER. Labourer une vigne, une terre avec la houe.

HOULETTE. Inſtrument de Jardinage ſemblable à celle d'un berger, ſon fer eſt tantôt plat, tantôt creuſé en forme de gouttière. (*Pl.* V, *fig.* 2.) La houlette fait de petits trous pour lever, comme pour planter de menues plantes, & bine la terre des caiſſes & des pots de fleurs.

HOUPPE. Aſſemblage de poils, comparé à une houppe de ſoie. Cet aſſemblage eſt l'extrémité d'une plante en bouquet.

HOUPPÉ, ÉE. Il ſe dit des fleurs faites

en forme de houppes & qui ſe terminent en une eſpèce de couronne, telles que les roſes de Gueldre. Les graines des ſcorſonères, des piſſenlits & de quelques autres plantes ſont houppées.

HOYAU. Sorte de houe à deux fourchons. C'eſt auſſi une eſpèce de pioche à l'uſage des terraſſiers; ſon fer eſt un peu large & ſert à façonner la terre, à la différence du pic qui eſt pointu par le bout.

HUMIDE radical. Certaine humeur, regardée comme ayant en ſoi le principe de la végétation. De ce principe dépend la conſervation des végétaux, & lorſqu'il eſt altéré, ils ont beaucoup à ſouffrir, à moins que les arroſemens n'y ſuppléent. Dans l'animal on appelle humide radical la liqueur qui eſt le principe de ſa vie & qui entretient en lui la chaleur.

J

JACHERE. État d'une terre labourable qu'on laiſſe repoſer, pour être enſuite labourée & enſemencée de nouveau. Ce repos arrive ordinairement de trois ans en trois ans.

JACHERE, ſe prend auſſi pour la terre même qui ſe repoſe.

JALON. Bâton bien droit, long de cinq à ſix pieds, pointu par en bas, & garni par le haut d'une carte, pour prendre des alignemens. On appelle jalon d'emprunt, une meſure portative, de la même hauteur que les jalons qui ſupportent le niveau, & qu'on préſente à tous ceux qui ſont alignés pour les faire buter ou décharger.

JALONNER. Placer des jalons de diſtance en diſtance ſur des lignes

droites, soit pour planter des arbres, soit pour faire des tranchées.

JARDIN. Lieu fermé de haies ou de murs, & planté, soit pour notre utilité, soit pour nos plaisirs. Suivant son étendue, il contient un potager, un verger, un bois, un fleuriste & un parterre. Sa destination le fait nommer légumier, fruitier, fleuriste & jardin de propreté. Voy. *Ces mots.*

JARDINAGE. Art de planter, de cultiver & de décorer les jardins : il est très-étendu & a plusieurs branches eu égard aux objets qu'il embrasse. Le Jardinage faisant partie de la physique ou de la connoissance de la nature est science, au lieu que l'exercice est un art & une profession mécanique.

JARDINER. Travailler au jardin, ou s'occuper des Pratiques du Jardinage, à l'exemple de quantité d'hon-

nêtes gens dans les états les plus distingués.

JARDINIER. Manouvrier dont le métier est de travailler au jardin. C'est aussi un homme de génie & de goût qui joint aux talens requis pour les différentes pratiques de cet art, une expérience consommée, dûe à une étude suivie de la nature. Le premier est aussi commun, que le second l'est peu. Il semble que dans cette condition il y ait plus de gens ineptes que dans toute autre. La raison en est bien simple, c'est que pour s'y distinguer il faut être né avec du goût & de l'amour pour le travail, & perfectionner ces deux qualités par une étude particulière de l'art du Jardinage ; étude qui est le fruit d'une pratique laborieuse & réfléchie. Or je demande si ces conditions se trouvent fréquemment remplies ; l'application à un Jardi-

nier de ce qu'un Poëte a dit d'un ami n'eſt-elle pas parfaitement juſte?

» Rien n'eſt plus commun que le nom,
» Rien n'eſt plus rare que la choſe.

JARRET. Longue branche d'arbre, qui forme un angle & eſt denuée de rameaux. Ces ſortes de branches font un très mauvais effet. Il faut les rogner fort bas pour leur faire pouſſer de nouveau bois qu'on taillera très-long.

JAUGE. Fouille de tranchée qu'on fait pour y jeter une partie de la terre qui eſt à labourer. On obſerve qu'il reſte toujours une jauge pareille à la première juſqu'au bout de la tranchée, qui ſe remplit de la terre miſe à part en commençant.

Jauge ſe dit auſſi de la meſure de la profondeur que doit avoir la tranchée: c'eſt alors un bâton d'une longueur ſemblable à ſa profondeur, &c

qu'on présente de temps en temps pour servir de règle.

JAUNIR. On dit qu'un arbre jaunit, pour désigner qu'il est attaqué de la jaunisse, qu'un fruit jaunit en mûrissant, que le blé jaunit, c'est-à-dire qu'il commence à prendre son accroissement sans le secours de la terre.

JAUNISSE. Maladie des arbres indiquée par la couleur jaune de leurs feuilles avant le temps de leur chûte.

JET. Pousse de la vigne & des arbres.

JEÛNER (faire) les arbres. Leur retrancher une partie des sucs de la terre. Cette invention nouvelle tend à empêcher qu'un arbre ne s'emporte tout d'un côté, tandis que l'autre, loin de profiter, dépérit.

IMPLANTER. (s') Terme d'Anatomie, qui signifie avoir son origine en quelque endroit. Les Botanistes

emploient souvent cette expression pour désigner la naissance des feuilles sur les branches, & l'adhérence des plantes parasites sur d'autres plantes.

IMPREGNÉ, ÉE. On le dit d'une liqueur chargée de particules étrangères.

IMPULSION. Mouvement qu'un corps communique à un autre par le choc. Tous les phénomènes de la nature s'expliquent par deux forces primitives, d'attraction & d'impulsion. Les globes lumineux n'ont pas tous la même quantité de force d'impulsion. Sa cause particulière est la matière électrique, généralement répandue.

INCISER. Terme de Chirurgie, appliqué au Jardinage dans le même sens. Faire des taillades aux arbres, pour les greffer, les saigner, en tirer la résine.

INCISION. Coupure, ouverture faite

avec le fer. Ce mot exprime généralement toute opération, par laquelle on divise la continuité des parties avec un instrument tranchant.

INCOMPLET, ÈTE. Voy. *Fleur.*

INCUBATION. Action de couver. On nomme fours d'incubation ceux auxquels on procure par le moyen du feu une chaleur égale à celle que les poules donnent aux œufs qu'elles couvent.

INDIGÈNE. On donne ce nom aux plantes naturelles au pays dont on parle. Les autres sont exotiques.

INDIVIDU. Être organisé, relativement au genre ou à l'espèce dont il fait partie.

INFIRMERIE. Endroit séparé & à l'ombre, où l'on tient pendant quelque temps les plantes & les arbres nouvellement empottés & encaissés. On y place aussi les malades & ceux

qui ont souffert quelque opération.

INFLUENCE. Action de l'air & du soleil sur la terre & sur les êtres organisés qu'elle renferme ou qui la couvrent. Si l'on a cru long-temps que les astres & la lune, sur-tout, versoient leurs influences sur notre globe; c'est qu'on ignoroit que l'intervalle immense qui sépare leurs sphères de la nôtre, ne leur accorde d'autre émanation que celle de la lumière.

INFRUCTUEUX, EUSE. Qui ne rapporte que très-peu de fruit, ou qui n'en rapporte point.

INGRAT, ATE. On nomme ainsi un terrein, qui, malgré une bonne culture, ne donne que de mauvaises productions.

INHÉRENT, ENTE. Attaché à quelque chose accidentellement. Le blanc qui attaque la peau, les feuilles & les fruits du pêcher, la jaunisse à

laquelle les arbres infirmes ſont ſurtout ſujets, ſont inhérens aux végétaux, en quoi ils diffèrent des mouſſes & des œufs d'inſectes qui ne leur ſont qu'adhérens.

INNÉ, ÉE. Né avec. On donne cette qualité à la chaleur renfermée dans les entrailles de la terre, qui eſt le principe de la végétation. Cette chaleur concourt avec celle du ſoleil pour agir dans les plantes. Elle eſt établie, quant aux végétaux, ſur les mêmes principes que celle de tous les animaux qui ont le ſang chaud.

INOCULATION. Sorte de greffe inuſitée & qui réuſſit très-rarement. Elle ſe fait en appliquant l'écuſſon, de manière que ſon œil ſoit exactement ſur la place où il y en avoit un avant l'inciſion.

INSECTE. Nom générique ſous lequel ſont compris tous les animaux que leur forme exclut de la claſſe des

quadrupèdes, des oiſeaux & des poiſſons : il étoit autrefois reſtreint à ceux dont le corps eſt diviſé en une infinité de petits anneaux par différentes articulations en forme d'inciſions. C'eſt de-là qu'eſt venu leur nom. Il y en a de deux ſortes. Les uns rampent comme les vers, les autres marchent comme les fourmis ; un grand nombre volent, comme les mouches, les papillons. Les plus petites eſpèces d'inſectes, tels que les pucerons, ſe reproduiſent pluſieurs fois dans une ſeule ſaiſon.

INSERTION. Terme uſité par les Anatomiſtes pour déſigner l'endroit où une partie, telle qu'un muſcle s'inſère dans une autre. On l'emploie en Jardinage dans le ſens d'ente ou de greffe. On donne auſſi ce nom à l'endroit où les feuilles ſont attachées à la plante. Les Bo-

taniſtes déſignent par le terme d'inſertion les lignes qui dans les fibres ligneuſes ſe croiſent en forme de réſeau.

INSTRUMENT. Voy. *Outil.*

INSTRUMENTAL, ALE. V. *Expérimental.*

INTENSITÉ. Degré de force, de puiſſance & d'activité.

INTUS-SUSCEPTION. V. *Suſception.*

JONC. Plante qui a pluſieurs tiges, menues, droites & hautes, & qui croît naturellement par touffes dans les terreins humides. Elle eſt d'un grand uſage dans le Jardinage pour attacher au treillage les branches des arbres. On fait très-bien de lever du jonc dans les lieux marécageux & de le placer dans les jardins au frais & à l'ombre, afin d'en trouver commodément. Il peut auſſi ſervir, au-lieu de paille, pour accoller les vignes & lier les menus légumes.

L

LABIÉ, iée. On donne ce nom aux fleurs monopétales irrégulières, formées d'un tuyau ordinairement percé dans le fond, & que terminent en devant deux lèvres principales, en manière de gueule, qui se subdivisent en plusieurs autres pièces.

LABOUR. Remuement de la terre, fait à dessein de la rendre fertile. Le premier de tous est le défrichement de celle qu'on veut labourer, il se fait en temps sec pour les terres humides, & en temps pluvieux pour les terres légères & pierreuses. Le labour est foncier quand il est profond, & léger lorsqu'il est superficiel. Sa profondeur doit être proportionnée à la qualité du sol, aux besoins de la graine qu'on veut semer

& aux circonſtances qui déterminent à labourer. Les terres maigres remplies d'un ſable léger ſont ſujettes à perdre beaucoup de leurs ſucs par les grands vides qui s'y forment naturellement, d'où il s'enſuit que les labours trop fréquens en atténuent trop les molécules. On doit donner deux labours aux arbres fruitiers, un au printemps, & un autre avant l'hiver.

LABOURAGE. Action de labourer la terre.

LABOURER. Diviſer les molécules de la terre, les expoſer ſucceſſivement aux influences de l'air, & déraciner en même temps les mauvaiſes herbes, qui, ſans le labour, couvriroient inceſſamment les jardins.

LABYRINTHE. Bois formé d'allées étroites qui s'entrecoupent ſi artiſtement, que lorſqu'on y eſt engagé

on trouve difficilement la route unique pour en ſortir.

LAIT. Suc blanc que donnent quelques plantes & certains fruits.

LAITEUX, EUSE. On donne ce nom à tous les végétaux dont on tire un ſuc ſemblable au lait, par l'inciſion de la tige, des branches, des racines, des fruits, comme le laitron, le figuier, le tithymale.

LAMBOURDE. Branche longuette, de la groſſeur d'un fétu, plus commune ſur les arbres de fruits à pepin que ſur ceux à noyau. Elle eſt placée ſur les côtés comme un dard, & a des yeux plus gros & plus ſerrés que ceux des branches à bois. Les boutons à fruit naiſſent ſur les lambourdes.

LAME. Terme qu'on a adopté pour déſigner les parties extérieures des lichens. En effet pluſieurs de ces plantes ſemblent n'être qu'un composé

de petites lames ou écailles, & les lichens ſont comme des membranes étendues ſur les rochers, les arbres ou tout autre corps.

LANDE. Vaſte étendue de terre, uniquement couverte de bruyeres, de genêts, de broſſailles.

LARDER. En parlant d'une couche à champignons, ce mot ſignifie fourrer avec la main du crottin chanci dans ſon intérieur à travers l'enduit de terreau, en ſorte que toute la couche en ſoit garnie. On rebouche les trous à meſure pour que l'air n'y entre pas. Voy. *Gobetter*.

LARVE. On déſigne par ce mot les inſectes à métamorphoſe, lorſqu'ils ſortent de l'œuf. La chenille eſt la larve du papillon, il y eſt enveloppé de membranes qui le maſquent en quelque ſorte. C'eſt de-là que lui eſt venu le nom de larve.

LATÉRAL, ALE. On donne ce nom

aux branches & aux bourgeons, qui, au lieu de pouſſer droit en montant, croiſſent & s'étendent ſur les côtés.

LAVURE. Eau qui a ſervi à laver la vaiſſelle. C'eſt un des meilleurs engrais qu'il y ait, lorſqu'on l'a laiſſé fermenter. Il faut être très-circonſpect dans l'uſage de cette eau, qui par elle-même eſt brûlante. J'ai vu, dit l'Abbé Roger, un figuier planté dans une encoignure d'une cour expoſée au levant & au midi. Il pouvoit alors avoir deux pouces & demi de tour. En moins de ſix ans cet arbre s'éleva à la hauteur du toit de la maiſon & groſſit de quatre pouces. Ses fruits étoient auſſi excellens que nombreux. Ses racines avoient percé les joints des pierres des fondations & s'étendoient à trente pieds ſous le pavé de la cuiſine plus bas de deux pieds que celui de la cour. En

les ſuivant, on s'aperçut qu'elles rempliſſoient le puiſard deſtiné à en recevoir les eaux. Cette pouſſe prompte & extraordinaire doit moins s'attribuer à la poſition du figuier le long d'un mur qu'à l'eau du puiſard où ſes racines s'étendoient.

LÉGUME. On donne ce nom aux petits fruits verts qui viennent dans des gouſſes, comme pois, fèves, & à toutes ſortes d'herbes, plantes & racines cultivées dans le potager & bonnes à manger.

LÉGUMIER. Voy. *Potager*.

LÉGUMINEUSE. (fleur) On donne ce nom aux fleurs que portent les plantes nommées légumes, comme lentilles, pois, fèves.

LÉGUMISTE. Jardinier qui s'adonne à la culture des plantes & des légumes deſtinés à l'uſage de la cuiſine.

LENTICULAIRE. Qui eſt plat, rond

&

& plus épais par le milieu que par les bords, comme une lentille.

LESSIVE. (eau de) Celle qu'on verſe ſur du linge entaſſé dans un cuvier, ſe charge de ſels, en paſſant ſur un lit de cendre placé par deſſus. On s'en ſert pour arroſer les orangers & mouiller les planches où l'on a ſemé des plantes qui demandent une terre ſubſtantielle.

LESSIVE ſe dit auſſi de toute eau de leſſive, comme celle de ſavon, avec laquelle un Jardinier entendu lave ſes arbres infeſtés de kermès ou de tigres.

LESSIVE, lotion employée par les charlatans pour guérir les maladies des arbres, & en éloigner les inſectes nuiſibles. Ces hableurs débitent des eaux auxquelles ils attribuent des effets merveilleux, tels que de procurer une heureuſe germination aux grains, & une récolte abondante.

LEVÉE. Sortie des germes dont les ſemences ont été miſes en terre. Il ſe dit auſſi de la récolte des grains.

LEVER. Déplanter un végétal pour le replanter. On ne peut prendre trop de précautions en levant un arbre qu'on veut remettre en place. Je dis la même choſe de tout ce qu'on replante. Il eſt eſſentiel de lever les plants avec toutes leurs racines, & de les replanter ſans en couper aucune. Qu'au-lieu d'arracher du plant de laitue, par exemple, on le lève avec ſoin, afin d'en avoir toutes les racines; & qu'enſuite, loin de les écourter & de pincer le pivot, on le place dans un trou ſuffiſant, & qu'on en rempliſſe une planche : que dans une autre à côté on mette le même plant mutilé ſuivant l'uſage, on pourra décider lequel aura fait plus de progrès.

LEVER EN MOTTE. Voy. *Motte*.

Lever se dit des plantes & des graines qui commencent à paroître sur la superficie de la terre.

LEVRE. On donne ce nom aux découpures des fleurs labiées & aux bords d'une plaie.

LIBER. Partie de l'écorce qui touche au bois : les pellicules qui le composent, semblables aux feuillets d'un livre lui ont fait donner ce nom.

LICHEN. Genre de plantes basses, spongieuses & composées de lames. Elles sont de fausses parasites, & ont leurs fleurs comme les autres plantes.

LIEN. Ce qui sert à attacher plusieurs choses ensemble, comme la paille, l'osier, le jonc.

LIER. Attacher. Voy. *Accoller.*

LIEU. Endroit d'une plante où la feuille est attachée.

LIGATURE. Terme de Chirurgie. Bande destinée à serrer le bras ou le pied dans la saignée. On emploie

ce terme en Jardinage pour désigner les bandages qui retiennent les cataplasmes placés sur les plaies des arbres & sur leurs parties malades.

LIGNEUX, EUSE. Qui est de la nature du bois, comme la coque des noix, les racines de certains végétaux. On nomme plantes ligneuses, celles sous l'écorce desquelles se trouve une couche de bois, telles que le lilas, le jasmin. Les fibres ligneuses sont celles qui sont dures & qui traversent la substance de plusieurs plantes annuelles. Si l'on coupe horizontalement le corps ligneux, c'est-à-dire la partie solide & intérieure des végétaux, on y remarque des cercles excentriques.

LIMBE. Bordure des fleurs & des feuilles des plantes.

LIT. Couche d'un corps qui s'est étendu sur un autre; on dit un lit de gravier, un lit de glaise,

LIT s'emploie aussi pour épaisseur. Un lit de fumier est un étage de fourchées de fumier sur une certaine longueur.

LOBE. Terme d'Anatomie, qui se dit de chaque partie du poumon séparée l'une de l'autre. A l'égard des semences ce sont les amandes, ou ces corps attachés au germe & qui nourrissent les jeunes plantes jusqu'à ce qu'elles ayent produit des racines. La fève plantée se partage en deux lobes qui composent son corps même. Les plus petits grains sont pareillement divisés en deux portions égales, quoiqu'il y en ait qui soient monocotyledones.

LOGE. Cellule ou cavité placée dans l'intérieur du fruit & qui renferme les semences. Chaque loge est ordinairement séparée par une cloison. Voyez *Fruit*.

LONGITUDINAL, ALE. Qui est dis-

posé en long. Il se dit des fibres & des vaisseaux des plantes placés dans cette situation.

LOQUE. Petit morceau d'étoffe plié en deux, qui sert à attacher les branches des arbres en espalier avec un clou qu'on chasse dans le mur. Il faut, pour en faire usage, que les murs soient enduits de plâtre, ce qui ne peut convenir à ceux de terrasse, à cause de l'humidité des terres. On observera 1°. que la loque soit placée entre les feuilles & qu'elle n'en engage aucune, 2°. que le clou qui l'attache au mur, tire sur la branche.

LOQUETER. Travailler à la loque.

LOTION. Voy. *Lessive*.

LOUPE. Terme de Chirurgie, qui se dit d'une tumeur contre nature formée d'un amas de sucs lymphatiques, & qui vient sous la peau. On l'emploie dans le même sens pour

désigner les nœuds, bosses, tuméfactions qui s'élèvent sur l'écorce des arbres.

LYMPHATIQUE. Terme d'Anatomie. On donne ce nom aux petits vaisseaux qui portent dans le cœur & dans les veines une humeur aqueuse qu'ils contiennent. Les Botanistes nomment ainsi des vaisseaux remplis de sucs blancs & aqueux, clairs & limpides qu'on appelle lymphe.

LYMPHE. Terme de Médecine. Humeur fluide contenue dans des vaisseaux particuliers & séparée de la masse du sang. C'est dans le même sens une humeur flegmatique qui se trouve dans les plantes.

M

MACÉRATION. Action de faire tremper un corps mixte à froid

dans quelque liqueur pour le diſtiller enſuite ou le diſſoudre. Cette opération eſt la même que la digeſtion. On dit qu'une plante a été macérée dans du vin, du vinaigre ou de l'eau chaude, pour exprimer qu'elle y a infuſé.

MAILLE. Petit carré occaſionné par la rencontre de quatre échalas liés avec du fil de fer. Les mailles employées pour les berceaux & cabinets ont quatre à cinq pouces en carré : celles des treillages ſont de ſix à ſept, de neuf à dix.

MAILLER. Eſpacer par intervalles égaux des échalas pour faire du treillage.

MAILLER, tracer ſur le terrein un parterre ou un boſquet en autant de carreaux qu'en forme ſur le papier le deſſein graticulé.

MAIN. Production filamenteuſe, par laquelle les plantes ſarmenteuſes

s'attachent aux corps ſolides qui ſont à leur portée. La vigne, la couleuvrée & beaucoup de légumes ont des mains, nommées auſſi vrilles. Voy. *Vrille*.

MALADIE. Altération dans la ſanté. Tous les corps organiſés éprouvent de temps à autre certains dérangemens qu'on peut appeler maladie, relativement à leur état actuel. La trop grande abondance ou la diſette de sève, les mauvaiſes humeurs dont elle eſt impregnée & l'inégalité de ſa diſtribution ſont ordinairement les cauſes des maladies des arbres.

MÂLE. Fleur qui n'a que des étamines. Ce mot ſe dit plus rarement des arbres : il y a des palmiers mâles.

MANCHE. Tout ce qui ſert à prendre quelque choſe & à s'en ſervir. Les outils du Jardinage ont pour manche des morceaux de bois, dont la

grosseur & la longueur sont réglées suivant l'usage qu'on en fait.

MANNE. Ouvrage d'osier fait par le vannier pour transporter & conserver du fruit. On donne aux mannes quatre pieds de long, leurs bords ont six pouces, leur fond est à claire-voie, comme les claies qu'on met au four. Elles sont très-commodes pour serrer le fruit dans une petite fruiterie, attendu qu'on les pose les unes sur les autres jusqu'au plancher, sans que la transpiration du fruit soit interceptée.

MANNEQUIN. Panier long & étroit, rond & à claire-voie, dans lequel on apporte du fruit ou de la marée. On s'en sert pour y élever des arbres destinés à remplacer ceux qui manquent dans un jardin. Voy. *Emmanequiner*.

MARAGER. Jardinier occupé de la culture d'un marais.

MARAIS. Terrein bas, mais élevé au-dessus du niveau de l'eau, dans lequel on cultive toutes sortes de légumes. On a choisi à Paris ces emplacemens, parce que les puits y sont moins creux, que l'apport du fumier y est plus facile, & que les légumes s'y plaisent davantage que dans les endroits élevés.

MARCHEPIED. Petite estrade formée de plusieurs degrés. On a soin que les montans soient emboîtés par le bas dans une petite coulisse, afin qu'ils n'entrent point en terre. Le Jardinier peut se servir de marchepied pour atteindre, en palissant, aux branches hors de sa portée, ainsi que pour cueillir les fruits.

MARCOTTE. Branche qu'on couche en terre à six pouces de profondeur, sans la détacher de la plante, & qui y prend racine dans le cours de l'année. Elle diffère de la bouture

en ce que celle-ci eſt une branche dénuée de racines, qu'on ſépare d'une plante & qu'on met en terre ſans préparation, au-lieu que la marcotte ſe couche, tient à l'arbre qui lui donne vie, & qu'on la ſèvre lorſqu'elle a des racines.

MARCOTTER. Coucher des branches en terre, pour qu'elles prennent racine. C'eſt un moyen de multiplier les arbres & beaucoup de plantes ſur-tout les ligneuſes. Cette opération ſe fait dès l'automne après la chûte des feuilles pour les arbres robuſtes, en Avril pour les arbres délicats, & au commencement de Septembre pour ceux de verdure perpétuelle. Elle eſt ſimple ou à entaille. La première ſe fait en couchant dans une petite rigole à ſix pouces de profondeur les branches qui ſont aſſez baſſes pour le permettre, & qu'on arrête enſuite

à deux yeux hors de terre. C'eſt ainſi qu'on marcotte la vigne, le figuier, le coignaſſier, le jaſmin, le groſeillier & autres. On marcotte à entaille en faiſant une inciſion immédiatement au-deſſus du coude d'une branche qu'on inciſe entre deux joints juſqu'à mi-bois ſur un pouce de longueur, & mettant dans l'entaille un petit morceau de bois pour en empêcher la réunion. Cette façon a lieu pour les œillets & les arbuſtes précieux.

A l'égard des arbres plantés dans des caiſſes & dépourvus de branches à leur pied, voici ce qui ſe pratique. On met un entonnoir de ferblanc à la branche qu'on veut enraciner, & on la marcotte vers le milieu de l'entonnoir qui eſt rempli de bonne terre. On choiſit encore une branche vers la mi-Mars, on l'écorce dans ſa partie baſſe de la

longueur du doigt, & on enveloppe cet eſpace d'un morceau de cuir lié avec de l'oſier. On paſſe cette branche par le trou d'un pot rempli de terre qu'on élève à ſa hauteur; au mois d'Octobre ſuivant on la coupe près du trou du pot, & on la plante dans une petite caiſſe.

MARNE. Terre calcaire, légère, peu compacte & de la nature de la craie. Les laboureurs s'en ſervent pour améliorer leurs terres. Les ſavans prétendent que la marne n'eſt qu'un compoſé de débris d'anciennes coquilles.

MARNER. Répandre de la marne ſur une terre qu'on veut amender.

MARQUER. Il ſe dit d'un arbre qui commence à pouſſer, & des giroflées dont les fleurs ſont aſſez avancées pour qu'on diſtingue ſi elles ſont ſimples ou doubles.

MARTEAU. Inſtrument de fer dont

presque tous les ouvriers font usage. Celui du Jardinier doit être à tête ronde pour enfoncer les clous dans le mur lors du palissage, & à dents pour les en tirer. (*Pl.* v, *fig.* 3)

MASSE. La totalité d'une chose, la quantité de matière d'un corps. On dit la masse de l'air pour exprimer la totalité de l'air qui pèse sur la terre; la masse du sang pour signifier tout le sang qui est dans le corps. Tournefort a dit la masse de la sève dans le même sens.

MASSIF. Réunion de plusieurs arbrisseaux dans les carrés des bosquets, pour ne point laisser de passage à la vue.

Massif, dans un parterre, est une plate-bande de gazon en enroulement qui s'unit à la broderie.

MAT, ATE. Brut, grossier & non travaillé. On s'en sert en parlant des sucs de la terre qui sont cruds &

indigeſtes; tels ſont ceux des arbres à greffe enterrée.

MATURITÉ. État de bonté du fruit. Elle varie ſuivant ſon expoſition & la qualité de la terre. On la connoît à la couleur, à l'odeur & à la conſiſtance du fruit. Son principe eſt la coction intérieure du ſuc nourricier, qui rend la ſubſtance du fruit plus tendre & plus agréable au goût.

MÉCANIQUE. Structure. Celle des plantes eſt auſſi ſimple qu'uniforme. Les fibres ligneuſes, les utricules, les vaſes propres, les trachées compoſent la totalité de leur individu. On ſe ſert auſſi du terme de mécanique pour exprimer la ſtructure du corps de l'homme & des animaux.

MÉCANISME. Manière dont une cauſe produit ſon effet. C'eſt dans ce ſens qu'on dit le mécaniſme de l'univers.

MÉDICAMENT. Ce mot ſe prend en Médecine pour tout ce qui peut ſoulager & guérir. Il a la même ſignification dans le Jardinage.

MÉDICAMENTER. Employer les remèdes convenables à la nature des maladies. Cette application ſuppoſe la connoiſſance de l'Anatomie & de la vertu des médicamens. Y a-t-il beaucoup de Jardiniers qui ayent ces notions ? Ils ont plutôt fait de replanter que de les acquérir.

MELONNIÈRE. Endroit du potager, deſtiné à élever des melons ſur couche. Il eſt ordinairement renfoncé, ſoutenu par de petits murs & environné de briſe-vents.

MEMBRANE. Terme d'Anatomie. Enveloppe des chairs & des parties du corps humain. En Botanique, c'eſt un tiſſu formé de fibres entrelacées qui ſont plus ou moins épaiſſes & étendues ſuivant les parties qu'elles

couvrent. Ces fibres ſervent d'enveloppe aux chairs & aux autres parties des fruits, les garantiſſent des injures extérieures, leur conſervent leur chaleur naturelle & uniſſent une partie avec une autre. Les feuilles des plantes en ont de pareilles, & leurs peaux ſont autant de membranes.

MEMBRANEUX, EUSE. Il ſe dit d'un fruit dénué de ſuc lorſqu'il eſt arrivé à ſa maturité; il eſt du genre des fruits capſulaires.

MEMBRE. On donne ce nom à des branches ménagées de diſtance en diſtance ſur les deux branches-mères. Celles qui montent garniſſent le dedans de l'arbre, & celles qui deſcendent garniſſent le dehors.

MÈRE. Groſſe branche des arbres, ainſi nommée, parce que d'elle naiſſent toutes les autres.

MÈRE ſe dit de la principale racine de

la vigne; c'eſt auſſi le cep dont on tire des ſarmens pour faire des marcottes & les placer dans des foſſes.

MÈRE. Les Jardiniers diſent qu'ils font des mères, lorſqu'ils coupent un arbre près de terre pour marcotter les branches qu'il produira. Quand elles ont trois pieds de long, on recouvre la ſouche de terre, ainſi que la naiſſance des branches. Au bout de deux ans elles ſont aſſez garnies de racines pour être ſevrées & miſes en pépinière.

MÉTAMORPHOSE. Changement. Les inſectes à métamorphoſe ſont ceux qui changent de figure, avant que d'être parfaits, tels que les papillons qui ont d'abord été chenilles, & enſuite chryſalides.

MÉTÉORE. Phénomène qui paroît & ſe forme dans l'air, tel que l'arc-en-ciel, l'éclair, le tonnère, la pluie, la grêle, la neige.

MÉTHODE. Manière d'arriver à un but en ſuivant certains principes. En Jardinage c'eſt la façon de conduire les arbres d'après des règles ſûres. La méthode de Montreuil eſt la meilleure pour avoir de beaux arbres, d'un abondant rapport & d'une longue durée. Connue depuis une trentaine d'années, dans les environs de Paris, elle l'eſt moins dans les provinces & dans les pays étrangers, ſi l'on en excepte la Hollande où elle eſt généralement ſuivie. L'Angleterre la connoît peu. Il eſt à préſumer que les amateurs du Jardinage dans cette contrée, la goûteront, dès qu'ils l'auront étudiée & approfondie.

MÉTHODE. Diviſion de différentes productions de la nature en claſſes, genres & eſpèces. Tournefort, M. Linnœus & pluſieurs ſavans ont rangé les plantes méthodiquement : d'au-

tres ont fait avec ſuccès le même travail ſur les animaux & ſur les minéraux.

MÉTIS, IVE. Il ſe dit des fleurs & des fruits nés du mélange de deux eſpèces, ce qui produit des variétés, de même que parmi les ſubſtances animales.

MEUBLE. Terre légère, émiée ou aiſée à labourer, telle qu'elle doit être pour recevoir la ſemence qu'on lui deſtine.

MEULE. Monceau, pile. On appelle de ce nom un tas de crottin de cheval, de mulet ou d'âne qu'on place dans un lieu frais, & qu'on laiſſe ſe chancir. Cette meule doit être préparée avant que de faire des couches à champignons. On dit une meule de foin, de fumier.

MEUNIER. Voy. *Blanc*.

MIETTE. Partie d'une terre ameublie. On ne doit mettre que de la miette

ſur les racines des arbres qu'on plante.

MIXTE. Il ſe dit d'un corps compoſé de parties hétérogènes, comme les molécules terreſtres, aqueuſes, ignées, aériennes.

MODE. Manière d'être. Il conſiſte dans les divers arrangemens des parties d'un corps.

MODIFICATION. Synonyme de mode.

MODIFIER. Donner certaine forme aux corps naturels. La sève eſt modifiée par les différens arrangemens des parties des végétaux.

MOËLLE. Subſtance molle & ſpongieuſe placée dans l'intérieur des végétaux. C'eſt la même choſe que le tiſſu cellulaire que leurs productions nouvelles laiſſent apercevoir. Les véſicules dont leur corps eſt compoſé ſe deſſèchent, & prennent la conſiſtance & la couleur de la moëlle,

lorſque les végétaux ont acquis une forme ſphérique, ce qui n'arrive qu'au bout d'un an ou deux, dans les bois tendres, tels que le figuier & le ſureau. La moëlle y eſt ſenſible parce qu'elle y eſt par maſſe.

MOIGNON. Terme de Chirurgie. Partie d'un membre qui reſte après ſon amputation. Les élagueurs donnent ce nom à une branche aſſez groſſe, coupée un peu loin de la branche principale, pour qu'elle pouſſe pluſieurs jets. Un bon ouvrier ne laiſſe pas de moignons aux arbres.

MOISISSURE. Voy. *Chanciſſure.*

MOLÉCULE. Terme de Phyſique. Corpuſcule dont les corps ſont compoſés. On dit les molécules de l'air, du ſang, de la matière.

MONOCOTYLEDONE. Qui n'a qu'un lobe.

MONOPÉTALE. Fleur d'une ſeule

pièce, dont une feuille unique forme le pétale. Voy. *Pétale*.

MONSTRE. On donne ce nom aux plantes qui ont des formes bisarres, telles que plusieurs fleurs semi-doubles & doubles, dont les étamines ne sont qu'ébauchées, ou sont étouffées par la complication des germes ou le nombre des pétales.

MONSTRE, production bâtarde, occasionnée dans le règne végétal par le mélange des poussières différentes qui altère la qualité des semences. Cette dégénération d'espèces est plus commune parmi les légumes que parmi les fleurs où le mélange des poussières produit souvent d'heureuses varietés.

MONSTRUOSITÉ. Ce qui rend une chose monstrueuse. La confusion des germes est la cause des monstruosités si fréquentes dans les plantes.

MONTANT.

MONTANT. Principale tige d'une plante qui s'élève toute droite.

MONTANT, ANTE. Voy. *Membre.*

MONTER. Il ſe dit d'un arbre qui a beſoin d'être rabaiſſé, & de celui qui commence à cacher le haut d'un mur d'eſpalier.

MONTER. Les laitues, les raves montent, lorſqu'elles ſont près de produire de la graine, & qu'elles ne ſont plus bonnes à manger. On dit que la sève monte, quand les feuilles commencent à paroître aux arbres.

MONTREUIL. Village à une lieue ou environ de Paris. C'eſt l'endroit de l'univers, où le gouvernement des arbres fruitiers, des fleurs & des plantes fruƈtueuſes, eſt le mieux entendu. J'ai donné dans le premier volume de *la Pratique du Jardinage* une idée du génie & des travaux des cultivateurs de Montreuil.

MONTREUILLOIS. Habitant de Montreuil.

MORFONDU, UE. Refroidi, incommodé d'un froid qui pénètre. Lorſqu'au printemps des coups de ſoleil vifs font monter précipitamment la sève, & qu'ils ſont ſuivis de vents de galerne dont le froid ſaiſit les arbres, on dit qu'ils ſont morfondus, pour exprimer ce qui ſe paſſe en eux. Telle eſt l'origine de cette maladie ſi fatale au pêcher & qu'on nomme la cloque ou la brouiſſure. L'homme éprouve la même choſe, lorſque paſſant ſubitement d'un excès de chaleur à un froid ſaiſiſſant, il eſt attaqué d'une fluxion de poitrine.

MORVE. Subſtance glaireuſe qui ſe trouve dans certains fruits & légumes avant leur maturité, comme dans les cerneaux, les fèves & les pois.

Morve. Extravaſion de sève qui devient glaireuſe, en s'épaiſſiſſant, & qui fait pourrir les laitues & les chicorées.

MOTTE. Petite pelotte de terre deſſéchée par le hâle, qui ſe durcit & ſe ſcelle. On ne doit jamais laiſſer de mottes en labourant.

Motte. Portion de terre qui tient aux racines des arbres, quand on les arrache, ou qu'on les lève avec leurs racines pour les planter en motte. Cette plantation étoit autrefois à la mode; on en eſt beaucoup revenu ſur-tout à l'égard des vieux arbres dont la durée n'excède pas ſept ou huit ans. Ce qui rend cette pratique vicieuſe, c'eſt qu'on eſt obligé de couper près de la motte toutes les racines qui ſont les organes de la végétation.

Il n'en eſt pas de même des végétaux plantés ou ſemés dans des pots

& qu'on en tire pour les mettre en pleine terre. Leur motte ou cette quantité de terre qui couvre entièrement leurs racines, doit être ménagée, c'eſt-à-dire qu'on doit avoir ſoin de ne la point ébranler, ni éventer, ni briſer, ni châtrer. Pour cet effet, on renverſera le pot ſens deſſus deſſous, puis par un petit ébranlement on la fera ſortir pour la placer en entier dans un trou proportionné à ſon volume, & on approchera légèrement la terre tout autour.

Motte a bruler. Eſpèce de petit pain rond & plat de cinq pouces de diamètre ſur deux d'épaiſſeur, fait avec de la tannée. Lorſque les corroyeurs ont retiré des cuves les peaux des animaux qu'ils préparent, le tan qui reſte eſt une pâte qu'on met dans des moules de cuivre & qu'on fait ſècher à l'air. Les mottes

que forme cette pâte ſont d'un grand uſage dans les orangeries, & dans les villes pour le chauffage des pauvres gens.

MOUILLER. Voyez *Arroſer*.

MOUILLURE. Arroſement qu'on donne aux plantes, ſur-tout à celles qui ſont en caiſſe.

MUCILAGE. Terme de Médecine. On le dit d'une matière blanche, tranſparente, tenace & viſqueuſe qui ſe tire de quelques plantes. Il réſide principalement dans les racines, comme dans celles de la guimauve & du nénuphar qui s'aſſimilent l'eau de manière à former avec elle une eſpéce de gelée. Les pepins de fruits ſur-tout de coins, & autres ſemences émulſives renferment du mucilage dans leurs enveloppes liſſes & épaiſſes.

MUCILAGINEUX, EUSE. Qui eſt de la nature du mucilage, & qui

renferme du mucilage. Ce mot se dit des plantes & des racines.

MUCOSITÉ. Les Anatomistes donnent ce nom à la partie la plus épaisse du chyle qui s'attache aux intestins pour les défendre contre l'acrimonie des sucs. La mucosité des racines des arbres a la même destination.

MULTIPLICATION. Augmentation en nombre. Les greffes sont l'unique moyen de multiplier certaines éspèces. Les semences, les marcottes & les boutures sont les moyens de multiplication les plus universels.

MUQUEUX, EUSE. Corps qui a de la mucosité.

MUR, URE. Qualité d'un fruit parvenu à son degré de perfection, & qu'il est temps de cueillir, de manger ou de serrer.

MURIR. Devenir mur. Les fruits murissent chacun dans leur saison,

c'eſt-à-dire qu'ils arrivent à un état de maturité qui les rend bons à manger. Alors on les cueille avant qu'ils tombent.

N

NAIN, AINE. On appelle ainſi un arbre fruitier qui ne s'élève qu'à une hauteur médiocre, & qu'on dreſſe en buiſſon ou en éventail. L'uſage en le plantant eſt de le couper à la hauteur de cinq à ſix pouces. Voyez *Arbre*, *Buiſſon*.

NAISSANCE. Origine. Endroit par lequel les feuilles & les branches tiennent à la plante.

NATURALISTE. Celui qui s'applique particulièrement à la connoiſſance des plantes, des minéraux & des animaux. Un Jardinier naturaliſte examine les productions de la

nature, pour en connoître les reſſorts & agir en conſéquence dans le gouvernement des végétaux. Il eſt tout à la fois obſervateur & cultivateur.

NATURE. Ordre admirable & invariable, enchaînement de cauſes & d'effets, que le créateur a établi pour l'exiſtence & la ſucceſſion non-interrompue des êtres. On dit que la nature eſt riche de ſon propre fonds, qu'elle eſt épuiſée, qu'elle s'égaye, qu'elle ſe joue dans ſes ouvrages. Malgré leur variété infinie, la nature prend toutes les voies les plus ſimples & les plus uniformes pour parvenir à ſon but. On remarque une analogie ſenſible entre les moyens qu'elle emploie dans la formation, l'accroiſſement & le développement des trois règnes qui la compoſent, & cette même harmonie fait qu'ils ſe prêtent des ſecours mutuels. Aider la nature eſt le fruit

des études du philoſophe ſpéculatif, & des expériences du praticien.

NATURE. Qualité, propriété, vertu, eſpèce. C'eſt dans ce ſens qu'on dit la nature d'une terre, d'une plante, d'un fruit, de l'eau, du feu.

NAVRER. Les treillageurs expriment par ce terme l'action de donner un coup de ſerpe à un échalas tortu pour le redreſſer par le moyen de la hoche qu'ils y font. Le but de cette opération pratiquée ſur une branche, eſt d'empêcher qu'elle ne prenne trop de nourriture dans un arbre trop fort d'un côté & maigre de l'autre.

NECTAR, NECTARIUM. Partie de la couronne d'une fleur, deſtinée à recevoir le ſuc mielleux de la plante. C'eſt de-là qu'a pris ſon nom cette partie non eſſentielle à la fructification. On ſoupçonne qu'elle n'eſt qu'un excrément des végétaux, parce qu'ils ne paroiſſent pas ſouffrir du

larcin que leur font les insectes. On distingue plusieurs espèces de nectar, telles qu'un tubercule, un petit tuyau, des fossettes, une écaille. Ce sont autant de petits réservoirs qui renferment une liqueur miellée, où les abeilles récoltent le miel.

NERVURE. Ce terme désigne les côtes élevées & saillantes des feuilles.

NEUF, VE. On appelle terre neuve, celle qui n'a jamais rapporté, comme la terre qui se trouve à quatre ou cinq pieds de sa superficie. Celle qui a long-temps été inculte & qu'on a mise récemment en valeur est aussi une terre neuve.

NIELLE. Humeur âcre qui vient de l'air, & qui réduit en une poussière noire la substance farineuse des grains. Cette maladie se manifeste en vingt quatre heures. Le soleil paroît dans toute sa splendeur, &

tout-à-coup du sein de la terre ou d'en haut s'élève un épais brouillard. Le soleil après s'être caché durant quelque temps reparoît sur l'horizon; on a tout lieu alors de craindre la nielle pour les blés.

NITRE. Sel acide, empreint des esprits de l'air qui le rendent volatil. Il se tire de l'urine des animaux qui tombe sur les pierres ou sur la terre, des caves & autres lieux humides & des démolitions des vieux bâtimens,

NIVEAU. Instrument géométrique qui sert à dresser & unir un terrein.

NIVELER. Mesurer avec le niveau.

NODUS. Mot latin qui a passé dans la langue. On s'en sert en Chirurgie, comme dans le Jardinage, pour signifier une tumeur contre nature qui vient aux jointures d'un corps. Elle a pour principe un dépôt d'humeurs viciées, telles que les protubérances

occaſionnées par les coupes irrégulières & les plaies réitérées qui forment de nouveaux calus les uns ſur les autres. Il y a cependant des nodus qui ſont dans l'ordre de la nature, comme ceux du blé & des autres plantes congénères, faiſant ſaillie le long de leur tige.

NOGUET. Manne d'oſier fort plate, arrondie par les angles, qui a des bords peu élevés. Une anſe la traverſe dans ſon milieu. Les femmes de Bagnolet y arrangent les petits paniers d'oſier où ſont leurs fruits, & les portent ſur leur tête au marché; celles de Montreuil ſe ſervent de hottes.

NOMBRIL. Petite cavité placée à l'extrémité du fruit, du côté oppoſé à la queue, comme dans la poire & la pomme. Le nombril des fruits eſt, ainſi que celui de l'homme, formé de la réunion des ligamens qui ont

ſervi au fœtus de communication avec la matrice. Voyez *Couronne*, *Tête*.

NOVALE. Terre nouvellement miſe en valeur ou défrichée.

NOUER. Paſſer de fleur à fruit. On dit que les fruits ſont noués, lorſque le piſtil devient fruit après que la fleur eſt paſſée. On connoît qu'un fruit à noyau eſt noué, quand le ſtyle de la fleur ſemble s'alonger au-delà des pétales, parce que les étamines ſe raccourciſſent.

NOUEUX, EUSE. Il ſe dit des tiges des arbres, lorſqu'il s'y trouve beaucoup de nœuds. Il faut éviter de planter de tels arbres. Ces nœuds qui ſont les anciennes plaies des branches retranchées, & qui ne ſont point encore recouvertes marquent peu de vigueur dans l'arbre.

NOURRICE. (mère) Branche à bois placée à côté ou au-deſſus des pêches,

& ſans laquelle elles ne peuvent tenir ni murir.

NOURRICIER. (ſuc) Voy. *Suc.*

NOUVEAUTÉ. On donne ce nom aux fruits & aux légumes que l'induſtrieux Jardinier fait venir à maturité avant la ſaiſon ordinaire, ſurtout en hiver & au printemps. Les denrées de primeur, les pois hâtifs, les fèves de marais, les violettes printanières élevées à Montreuil fourniſſent la halle de très-bonne heure. On n'en fait plus commerce, dès que ces denrées deviennent communes, & on y apporte les mêmes ſoins que pour les arbres.

NOYAU. Boîte ligneuſe qui contient une ou pluſieurs amandes. Quelques fruits, tels que la prune, la pêche & l'abricot, renferment un noyau dans leur centre.

NU, NUE. Terme de Botanique qui ſe dit des parties non recouvertes

par d'autres. Une ſemence nue n'a point d'enveloppe particulière, une fleur nue eſt privée de calice, & une tige nue eſt dépouillée de feuilles.

Nu. (à) A découvert. Il vaut mieux planter à nu, c'eſt-à-dire à racines découvertes, que de planter en mannequin, en motte ou en pot.

NUANCE. Mélange naturel des couleurs de certaines fleurs.

NUTATION. Direction des plantes du côté du midi. Elle eſt moins ſenſible dans les feuilles des arbres que dans celles des herbes. Comme la tranſpiration eſt plus forte du côté expoſé au ſoleil, la tige des végétaux ſe courbe en ſe raccourciſſant pour préſenter ſes fleurs au ſoleil, & les jeunes pouſſes s'inclinent & cherchent le grand air. On appelle héliotropes les plantes dont les fleurs offrent leur diſque au ſoleil.

NUTRITIF. Qui ſert d'aliment, de

nourriture. Le ſuc des plantes ſe nomme nutritif ou nourricier.

NUTRITION. Changement du ſuc nourricier en la ſubſtance des parties de l'arbre. Elle ſe fait par la diſtribution de ce ſuc qui en augmente ou en entretient le volume. Les labours, les engrais, les pluies, les ſels de la terre animés par la chaleur du ſoleil contribuent auſſi à la nutrition.

NYMPHE. Chenille ou ver changé en inſecte volant, après le dépouillement de ſa peau.

O

OBLIQUE. Terme uſité en Botanique, pour exprimer la direction d'une plante qui s'éloigne de la perpendiculaire. Voy. *Branche.*

OBSTRUCTION. Terme de Médecine, également employé dans le

Jardinage. C'eſt un embarras cauſé par la quantité & l'amas des humeurs viciées qui ſe fait dans les vaiſſeaux, & qui empêche l'entrée du liquide vital. Cet embarras peut être attribué à la diſproportion qui ſe trouve entre la maſſe du liquide & le diamètre du vaiſſeau. De cette obturation des canaux de la sève il réſulte un gonflement contre nature ou un affaiſſement.

OBTURATION. Terme de Chirurgie. Action de boucher une ouverture.

OBTUS, USE. Il ſe dit en Botanique, de tout ce qui eſt arrondi à ſon extrémité, comme les feuilles & les pétales.

ODEUR. Impreſſion que les particules émanées des corps font ſur le nez. Les fleurs ont plus d'odeur durant une chaleur modérée que pendant les grandes chaleurs. Une poire

a l'odeur agréable, un melon a beaucoup d'odeur.

ŒIL. Voyez *Bouton*, *Nombril*.

Œil. On greffe à œil pouſſant & à œil dormant. La première greffe ſe pratique vers la Saint-Jean, & la deuxieme dans le mois d'Août. Toutes les deux ſe font en écuſſon. La greffe à œil dormant eſt préférable pour les fruits à noyau.

ŒILLETON. Rejeton qui pouſſe tous les ans du pied de quelques végétaux, & qui a des racines. On dit œilleton d'artichaut, d'œillet : on le détache pour multiplier ces plantes.

ŒILLETONNER. Séparer les œilletons de la groſſe racine, & planter en place ou en pépinière ceux qui en ſont ſuſceptibles.

ŒSOPHAGE. Mot grec qui ſignifie porte-manger. C'eſt un canal placé vers la racine de la langue, & qui deſcend juſque dans l'eſtomac. Les

alimens que prend l'animal paſſent par ce canal.

ŒUF. Les ſemences des plantes peuvent être regardées comme des œufs. Elles renferment une plante de même eſpèce, dont le ſuc nourricier développe les parties.

OIGNON. Il ſe dit des racines bulbeuſes de quelques fleurs, comme les tubéreuſes, les lis, les tulipes. Leur conſervation exige qu'on les lève de terre tous les trois ans, on les étale enſuite ſur une table pour les reſſuyer avant que de les mettre dans un panier qui reſte ſuſpendu au plancher tout l'hiver.

OLÉAGINEUX, EUSE. Qui tient de la nature de l'huile, dont on peut tirer de l'huile. Les noix, les olives, les amandes, ſont des fruits oléagineux. Les pins, les ſapins dont on tire de la réſine & de la térebentine ſont auſſi des bois oléagineux.

OMBELLE. Partie qui ſoutient les fleurs & les ſemences de quelques plantes, nommées pour cette raiſon ombellifères. Les fleurs du cerfeuil, de l'angelique, de la carotte, du perſil, du fenouil ſont de ce nombre. L'ombelle ou le paraſol dont cette partie a pris le nom, eſt formée de pluſieurs pédicules partant du même centre.

OMBILIC. Voy. *Nombril.*

OMBILICAL. Qui appartient au nombril. Les Botaniſtes ont donné ce nom au vaiſſeau qui part du fruit & qui apporte la nourriture à la ſemence. Ainſi dans l'Anatomie humaine les vaiſſeaux ombilicaux s'inſèrent au nombril & ſont deſtinés à nourrir le fœtus.

OMBRAGÉ, ÉE. Il ſe dit d'une plante, qu'un mur, une montagne ou des arbres privent du ſoleil. Il en réſulte ſouvent l'étiolement.

ONCTUEUX, EUSE. D'une ſubſtance graſſe & huileuſe.

ONDULATION. Mouvement qui ſe fait par ondes, tel que celui qui eſt cauſé dans l'eau par une pierre qu'on y jette. Le ſon ſe fait par ondulation.

ONGLET. Bois mort d'une branche, reſtant de la coupe qui n'a pas été faite aſſez près de l'œil. Ce bois forme par ſon extrémité un excédent aſſez ſemblable à celui de nos ongles qui ne ſont point coupés.

ONGUENT DE SAINT-FIACRE. On a donné ce nom à l'emplâtre faite avec de la bouſe de vache & du terreau gras, à cauſe que les Jardiniers ont pris Saint-Fiacre pour leur patron.

OPÉRATION. Terme de Jardinage. Action méthodique de la main du Jardinier ſur les parties d'un arbre pour lui conſerver ou lui rétablir la ſanté. Ce terme eſt emprunté de la

Chirurgie où il a la même ſignification.

OPÉRER. Exécuter une opération. On dit qu'il faut laiſſer opérer la nature, pour ſignifier qu'on doit la laiſſer agir.

ORANGERIE. Serre de plain pied au jardin, expoſée au midi, & deſtinée à recevoir les orangers durant l'hiver.

ORANGERIE, ſe dit auſſi collectivement des orangers renfermés dans des caiſſes.

ORANGERIE. On donne ce nom au parterre dont les orangers ſont l'ornement dans la belle ſaiſon.

ORANGISTE. Jardinier qui s'applique à la culture des orangers.

ORBICULAIRE. Épithète donnée à tout mouvement circulaire, & à toute figure ronde.

OREILLE. Nom que les Jardiniers donnent aux feuilles ſéminales d'une

plante, ou aux deux premières feuilles qui ſortent de la graine ſemée, comme dans les melons, les concombres, les laitues.

ORGANE. Terme de Botanique. C'eſt un composé de différens vaiſſeaux qui ont rapport à l'économie végétale, tels que les parties glanduleuſes, les fibres ligneuſes, les trachées.

ORGANIQUE. Il ſe dit des parties primitives & incorruptibles, dont la réunion forme à nos yeux des êtres organiſés. Ces parties exiſtantes dans la nature ſont communes aux animaux & aux végétaux, & leur ſubſtance eſt homogène avec celle des êtres organiſés.

ORGANISATION. Diſpoſition des parties faites pour les effets auxquels elles ſont propres, ou arrangement des parties qui conſtituent les corps animés. Les ſemen-

ces renferment le premier principe de l'organisation.

ORGANISÉ, ÉE. On le dit d'un corps vivant, composé de parties organiques semblables & propres à entretenir sa vie & son action. Les plantes sont, aussi bien que les animaux, des corps organisés.

ORIFICE. Terme d'Anatomie. Ouverture de certains conduits ou vaisseaux. Il a la même signification en Botanique. Les extrémités des racines ont des orifices par lesquels les sucs de la terre sont introduits pour être répartis dans toute la plante. Les pores des végétaux sont autant d'orifices qui leur distribuent les bienfaits de l'air.

OSCILLATION. Terme de Mécanique, qui signifie la même chose que vibration. C'est le mouvement d'un pendule qui va & vient alternativement en sens contraire. Les Physiciens

ciens ſe ſervent de ce mot pour déſigner le mouvement que l'air occaſionne dans les particules des corps auxquels il ſe mêle : ſon élaſticité l'introduit dans leurs pores, & leur communique ſa faculté prodigieuſe à ſe dilater. La dilatation & la contraction perpétuelles des corps ſont une ſuite de l'expanſion & de l'élaſticité de l'air qui varient à chaque inſtant.

OSSEUX, EUSE. Qui eſt de la nature de l'os. On appelle racines oſſeuſes, celles qui, couvertes d'une peau épaiſſe, ſont plus dures & plus compactes que le bois des branches, & imitent la dureté de nos os. Les racines placées comme les os dans nos membres pour leur ſervir de ſoutien, ſont auſſi nommées oſſeuſes.

OVAIRE. Voy. *Piſtil.*

OVIPARE. Nom donné aux animaux qui ſe multiplient par la voie des

œufs. On en diſtingue deux eſpèces; l'une produit des œufs parfaits, comme les oiſeaux & les inſectes: l'autre n'en produit que d'imparfaits, tels que les poiſſons dont les œufs s'augmentent & ſe perfectionnent après que la femelle les a répandus dans l'eau. On oppoſe à ce genre d'animaux, les vivipares, c'eſt-à-dire ceux qui produiſent leurs petits tout vivans, comme l'homme & les quadrupedes. Les plantes ſont ovipares.

OUTIL. Tout inſtrument dont les Jardiniers ſe ſervent pour leur travail. Il y en a de trois ſortes; de gros, de moyens & de petits. Les gros, tels que les échelles ſimples & doubles, les brouettes, les arroſoirs, les ciſeaux appartiennent au maître qui les donne par compte à ſon Jardinier. Les moyens, ſavoir les bêches, les rateaux, les ratiſſoires, la ſerpe,

le marteau, les tenailles ſont toujours au Jardinier. Enfin les petits outils lui appartiennent également, tels que les ſerpettes, ſcies à main, greffoir. En examinant la maladreſſe de la plupart des ouvriers du Jardinage, & les défauts de leur ouvrage, l'Abbé Roger a penſé qu'on pouvoit les attribuer en partie à l'imperfection de leurs outils, je ne parle que des petits. Il en a donc fait faire des modèles plus commodes, & les a dépoſés entre les mains d'un (1) Coutelier qui s'y conforme exactement.

OUVERT, ERTE. On le dit d'un buiſſon dont le milieu eſt bien évidé, & d'un arbre en eſpalier dont les branches ſont attachées à des

(1) Bonié, Maître Coutelier, rue de la Vieille Monnoie, près celle des Lombards, a le plus grand débit d'outils du Jardinage.

diſtances proportionnées & un peu couchées ſur les côtés.

OUVRIR. (s') Se fendre. Les abricots, les prunes s'ouvrent.

P

PAILLASSON. Aſſemblage de paille de ſeigle qu'on étend de chaque côté ſur deux traverſes faites avec du cerceau droit de demi-muid, & qu'on y attache avec de l'oſier ou du fil de fer. L'uſage des paillaſſons eſt de garantir les eſpaliers de la gelée, des mauvais vents & de l'intempérie de l'air, dans le temps que les arbres ſont en fleur. La *fig.* 4 de la *Pl.* v, fait voir un paillaſſon de neuf pieds ſur quatre de haut, placé devant un abricotier : *a* traverſes de bois qui l'entretiennent, deux de chaque côté ; *b* crochets de

fer pour le tenir éloigné de ſix pouces de l'arbre; *c* diſtance d'environ deux pieds où il doit être de la terre; *d* paillaſſon de deux pieds de large poſé ſur les rayons ſcellés dans le mur, & entretenu par une traverſe de bois. On fait auſſi de petits paillaſſons liés avec de la ficelle, & qui ſe roulent : ils ne ſervent qu'à couvrir les cloches.

PALISSADE. Rangée d'arbres feuillus dès le pied & qu'on tond en croiſſant, en manière de haie. Il y a des paliſſades qui n'ont qu'une face, & d'autres qui en ont deux. Les premières ſont plantées le long des murs ou bordent les pleins bois, on ne les tond ſouvent que par devant. Les autres ſervent à entourer des boſquets, & à maſquer des carrés ſemés en foin ou deſtinés à de gros légumes; elles exigent beaucoup de régularité dans les deux faces qu'elles

préfentent, pour n'être pas plus épaiffes du haut que du bas.

Les paliffades fe forment avec de l'ormille, de l'érable & plus fouvent avec de la charmille. On choifira le plant le plus fort qu'on levera avec foin & qu'on étêtera à la hauteur de deux pieds; c'eft le moyen de gagner trois ou quatre ans. Comme il y a dans les plants, du fort, du moyen & du petit, je les fépare, enfuite j'ôte par devant & par derrière les branches qui s'y trouvent, & je conferve uniquement celles des côtés. Dans une tranchée de deux pieds en tout fens je place le plant le plus fort & je l'efpace à vingt-quatre pouces, je mets le tronc à fleur de terre & je plante à racines plongeantes & pivotantes fans en retrancher aucune. Je reviens enfuite fur mes pas, & dans l'intervalle de deux pieds je place alternativement du

moyen & du petit plant. Pour tenir en état cette palissade, j'enfonce en terre de toise en toise des échalas, j'y attache avec du fil de fer des traverses, tant dans le milieu que dans le haut. La première année, je laisse pousser la palissade à son gré, & sans toucher aux côtés ni aux extrémités, je retranche seulement les branches qui ont poussé par devant ou par derrière, & je lie les autres à ce treillage léger, soit avec de l'osier, soit avec de la ficelle. L'année suivante, je tonds ma palissade aux ciseaux, sans la rabattre du haut, & ainsi d'année en année elle devient plus forte en trois ans qu'en douze, suivant l'usage de la récéper à six pouces de terre. Voy. *Rapprocher.*

PALISSAGE. Art d'arranger & d'attacher au mur ou au treillage les branches des arbres; le palissage à

la loque eſt le plus parfait. Voyez *Loque*.

PALISSER. Attacher les rameaux des arbres, chacun ſuivant ſa place naturelle.

PAMPRE. Branche de vigne garnie de feuilles & de fruit.

PANACHÉ, ÉE. Varié de diverſes couleurs. On connoît les laitues romaines panachées. Parmi les fleurs la beauté des tulipes & des renoncules conſiſte à être panachées.

PANIER. Vaiſſeau d'oſier, composé d'un corps, d'un fond & d'une anſe. (*Pl.* v, *fig.* 5.) Il eſt d'un fréquent uſage dans le Jardinage.

PANIER. Vaſe d'oſier à claire-voie, dont les maçons ſe ſervent pour paſſer leur plâtre en gros. Les Jardiniers l'emploient pour ſéparer de la terre ou du terreau, les pierres & les mottes qui peuvent s'y trouver. (*Pl.* v, *fig.* 6.)

PANIERS A FUMIER Ils ſont connus de tout le monde, & très-commodes pour le tranſport du fumier. On les attache avec des cordes au bât d'un cheval, & ils s'ouvrent par le fond, pour placer le fumier aux endroits où il eſt néceſſaire. Les plus ſolides ſont de bois & à claire-voie.

PANNEAU. Les Botaniſtes emploient ce terme pour exprimer les parties de certains fruits aſſez ſemblables à un panneau de menuiſerie, telles que les battans qui forment les ſiliques.

PANSE. Partie ſaillante des pommes & des poires.

PARADIS. Nom d'un pommier nain qui ne s'élève qu'à trois ou quatre pieds, en forme d'un arbriſſeau, & dont les fruits rouges ne ſe mangent qu'en été. On greffe ſur les arbres de cette eſpèce toutes ſortes de pommes, qui deviennent fort

grosses, mais l'arbre reste toujours petit & rapporte aussi promptement qu'abondamment. Sa durée n'est pas longue. Il ne faut pas confondre le paradis avec le doucin, autre variété de pommier de médiocre grandeur.

PARASITE. On donne ce nom aux plantes qui vivent de la substance d'autres plantes sur lesquelles elles végetent. De ce nombre, sont le gui, la cuscute, l'orobanche & la clandestine. Leurs semences très-fines sont renfermées dans de petites capsules qui les répandent en crevant d'elles-mêmes. Les fausses parasites contentes de s'attacher aux végétaux, ne leur dérobent point leur sève par leurs racines multipliées, telles que les mousses, les lichens, le lierre, les champignons.

PARENCHYME. Pulpe ou partie intérieure de la plante, à travers de

laquelle on ſoupçonne que le ſuc eſt diſtribué. C'eſt une ſubſtance poreuſe, flexible & capable de dilatation, aſſez ſemblable à une éponge. Le parenchyme d'abord blanc, change de couleur à proportion que la racine devient plus épaiſſe.

PAROI. Les Anatomiſtes appellent de ce nom les membranes qui environnent l'eſtomac. Les Botaniſtes expriment par ce mot les parties internes des vaiſſeaux des plantes.

PARTERRE. Pièce peu élevée d'un jardin, voiſine de la maiſon & décorée de plate-bandes de fleurs ou de gazon. On en fait de pièces coupées, de gazon, d'eau, de fleurs, de broderie, & à l'angloiſe. Ceux-ci ſont aujourd'hui les plus à la mode. On trouve de beaux modèles de parterres dans *la Théorie & la Pratique du Jardinage*, ouvrage de feu mon père, dont il y a eu cinq édi-

tions à Paris, & qui ſe trouve chez Jombert, rue Dauphine.

PARTICULE. Petite partie. On donne ce nom en Phyſique aux corpuſcules qui ſe détachent des êtres matériels d'une façon imperceptible. La tranſpiration inſenſible des corps n'eſt que l'émanation de leurs diverſes parties qui s'évaporent à chaque inſtant; les odeurs des fleurs ne ſont que des particules qui s'en détachent. De l'aſſemblage de ces particules ſont compoſés les corps naturels. Leur arrangement, leur contexture, leur différence de cohéſion conſtituent les corps durs, mous, ſecs, liquides, peſans ou légers.

PASSER A LA CLAIE. Jeter de la terre avec une pelle contre une claie ſoutenue ſur deux échalas, afin de la nettoyer des pierres & des mottes qui s'y trouvent. On ne doit paſſer à la claie que de bonne terre. V. *Claie*.

PASSÉ, ÉE. Il ſe dit des fruits trop murs & qui n'ont plus de goût. Il s'applique auſſi aux fleurs qui ont perdu leur éclat.

PÂTEUX, EUSE. On l'emploie en parlant des fruits trop murs, dont la chair fait dans la bouche l'effet qu'y feroit la pâte. Le doyenné devient ſouvent pâteux. Quelques pêches ont la chair pâteuſe ou peu fondante.

PATTE. Ce mot ne ſe dit que de la racine ou de l'oignon des anémones, à cauſe de ſa reſſemblance avec la patte d'un petit animal.

PATTE D'OIE. On appelle de ce nom pluſieurs allées d'un bois ou des avenues qui aboutiſſent toutes à un centre commun en imitant la patte d'une oie. Ces allées ne doivent occuper que la moitié de la circonférence d'un cercle.

PEAU. Membrane réticulaire placée ſous l'épiderme qui enveloppe toutes

les parties d'un animal. Sa fonction eſt d'en éloigner ce qui pourroit les endommager. Elle eſt de plus eſſentielle à la tranſpiration & à la reſpiration. La peau des fruits eſt ce qui couvre leur chair : ſelon leurs différentes eſpèces, elle eſt liſſe, velue, moëlleuſe, ferme & rude. Les oignons ont auſſi leur peau.

PEDICULE. Petite queue par laquelle la feuille eſt attachée aux végétaux. La queue des fleurs & des fruits porte auſſi le même nom, quoique quelques Botaniſtes ſe ſervent du terme de péduncule.

PELER. Enlever des allées d'un jardin de la terre ou de l'herbe avec la bêche ou la pelle.

Peler, s'emploie auſſi en parlant d'une terre ſur laquelle on a levé du gazon.

Peler. Ôter délicatement la pellicule des fruits, ou l'écorce des arbres.

On pèle les tilleuls pour faire des cordages, & les jeunes chênes pour faire le tan.

PELLE. Outil de bois dont le manche est rond, & la palette convexe en dehors & un peu creusée en dedans. (*Pl.* v, *fig.* 7.)

PELLICULE. Petite peau extrêmement déliée. L'épiderme est une pellicule qui couvre la peau. Voy. *Cuticule.*

PEPIN. Semence dont l'enveloppe est coriacée, & qu'on trouve dans le cœur de certains fruits, tels que les pommes & les poires. On dit aussi pepin de raisin, mais improprement, parce que ce nom ne convient point à cette graine.

PÉPINIÈRE. Terrein où l'on élève toutes sortes d'arbres, jusqu'à ce qu'ils soient propres à être transplantés. Ce terrein doit être neuf, plus sec qu'humide, moins bon que

celui où vous planterez, exposé au levant & situé sur un côteau. Il sera distribué en différentes parties relativement à la diversité de culture & à la variété des plants qu'on se propose d'y élever. Les arbres fruitiers sont un des principaux objets d'une pépinière : on y plante des sauvageons sur des alignemens tirés au cordeau, on les greffe au bout de deux ou trois ans, & on les laboure trois fois par an légèrement au crochet, préférablement à la bêche qui endommageroit les jeunes racines, & on a soin d'arracher les mauvaises herbes sans cesse renaissantes. Dans le mois de Février on arrête la tige des arbres fruitiers, selon leur destination, pour leur former une belle tête. Les jets qu'elle poussera seront disposés au mois de Mai pour la taille de l'année suivante. C'est alors qu'on élague les jeunes arbres, &

qu'on retranche ou qu'on raccourcit leurs branches folles & superflues. Les pépinières des Chartreux, de Vitry & d'Orléans sont les meilleures & les plus connues.

Pépinière, se dit aussi d'un terrein où l'on plante des choux, des œilletons d'artichauts, des fleurs pour regarnir les places vides du jardin.

PÉPINIERISTE. Jardinier qui cultive les arbres d'une pépinière & qui en fait commerce.

PERCER. Pénétrer. Il se dit des orangers & des arbustes en caisse qu'on arrose à fond, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'eau passe à travers les joints de la caisse.

Percer, s'emploie aussi à l'égard des couches, lorsqu'on y fait des trous pour y semer des raves.

PERCHÉE. Manière de palisser la vigne latéralement, au-lieu de l'attacher perpendiculairement. Suivant

cette pratique qui consiste à alonger extrêmement ses bourgeons, la vigne profite merveilleusement, & dans l'espace de cinq à six ans on est obligé de mettre les ceps à vingt-quatre pieds. Quelle différence de ces vignes avec celles, qui, en peu de temps ont atteint le haut de l'échalas & qu'on est sans cesse obligé de récéper !

PERDU, UE. On donne ce nom à des brindilles placées derrière les branches des arbres en espalier, & qu'on épargne souvent à la taille sans même les raccourcir. Les fleurs y étant abritées, résistent mieux aux intempéries de l'air, que celles qui y sont plus exposées.

PERICARPE. Enveloppe des graines de chaque plante. Le réceptacle le supplée dans celles qui n'en ont point. On distingue huit sortes de péricarpes; la capsule, la coque, la

gousse, le silique, la baie, le cône, le fruit à noyau, & celui à pepin.

PERIOSTE. Petite membrane qui enveloppe les os.

PERPENDICULAIRE. Qui tombe à plomb. Il se dit des branches qui montent droit de la tige d'un arbre & qu'on nomme verticales. Voy. *Branche*.

PERPENDICULARITÉ. État de ce qui est perpendiculaire. La perpendicularité de la tige des plantes est due principalement aux émanations de la chaleur intérieure du globe terrestre.

PÉTALE. Nom qu'on donne aux feuilles colorées des fleurs, qui environnent les étamines & le pistil. Cette partie n'est pas essentielle à la fructification, puisqu'il y a des fleurs fécondes qui n'en ont point. Voy. *Apetale*.

PETIOLE. Voy. *Pédicule*.

PHÉNOMÈNE. Événement rare ou difficile à expliquer qui arrive dans la nature. Les effets de la végétation dont nous ſommes témoins, ſans en connoître le principe, ſont des phénomènes dans le Jardinage.

PHYSICIEN. Obſervateur de la nature. Tous les Jardiniers devroient l'être, du moins juſqu'à un certain point. Voy. *Opération*, *Pratique*.

PHYSIQUE. Science des choſes naturelles. La phyſique expérimentale, la ſeule proprement digne de nos recherches, tend à découvrir les raiſons des choſes par le moyen des expériences. Voy. *Expérimental*.

PIC. Inſtrument pointu & acéré, très-commode pour remuer la terre dure & pierreuſe. *Voyez la fig.* 10 de la *Pl.* v, qui réunit le pic & la beſoche.

PIED. Partie de la tige d'une plante, qui eſt à la ſuperficie de la terre.

Pied, ſe prend auſſi pour tout l'arbre, pour la plante même, lorſqu'elle peut ſe ſéparer en pluſieurs tiges. C'eſt dans ce ſens qu'on dit un pied de cardon, d'œillet, de céleri, de giroflée.

PIERRE. On nomme ainſi de petits corps durs, ou eſpèces de gravier qui ſe trouvent dans certains fruits, ſur-tout dans les poires & dans les coins. Ils ſont très-différens des concrétions pierreuſes qu'on rencontre dans les reins & dans la veſ- des animaux, il ne faut pas non plus les confondre avec les pierres minérales. Voy. *Carrière.*

Pierre naxienne, ou pierre à aiguiſer, dont les couteliers font beaucoup d'uſage, eſt très-néceſſaire au Jardinier pour repaſſer ſes ſerpettes, en y répandant un peu d'huile. (*Pl.* v, *fig.* 8).

PIERREUX, euse. Rempli de pierres.

Un terrein pierreux dans un jardin doit être passé à la claie, ou fréquemment épierré.

PIERREUX, se dit de certains fruits, tels que les pommes à cidre, qui ont vers le cœur une capsule pierreuse. Quelques poires, comme le bon-chrétien, le gros musc, le messire-jean, y sont sujettes. Celles d'été sont moins pierreuses que les poires d'hiver, parce que le suc tartareux s'y fixe plus difficilement, eu égard au grand mouvement que les sucs y éprouvent.

PINCE. Barre de fer ronde, aiguisée par un bout en biseau. On s'en sert, comme d'un levier, pour tirer de grosses pierres qui se trouvent dans les tranchées & dans les trous destinés à la plantation des arbres. (*Pl.* V, *fig.* 9).

PINCEMENT. Action d'arrêter à trois ou quatre yeux les bourgeons de

l'année, parvenus à une certaine longueur. Cette opération, on ne peut trop le répéter, eſt meurtrière pour les arbres & la ſource de leur infécondité. Ceux qui la pratiquent, le font ſans examen & par la force du préjugé.

PINCER. Caſſer avec l'ongle du pouce & de l'index l'extrémité des pouſſes vigoureuſes & encore herbacées des arbres fruitiers; ce qui ſe pratique mal-à-propos dans les mois de Mai, de Juin & de Juillet. Il eſt cependant utile de pincer les giroflées pour les faire évaſer, lorſqu'elles ne forment qu'un jet qui s'étioleroit. Il eſt encore d'uſage de pincer les pois, c'eſt-à dire de leur couper un bras qui ſort du milieu de la cinquième ou ſixième feuille, & qui s'alonge conſidérablement. Comme il paroît une couple de fleurs à chaque feuille, on le coupe au-deſſus de la ſe-

conde fleur : excepté ces cas particuliers, pincer eſt déranger l'ordre & le mécaniſme de la nature.

PIOCHE. Outil de fer, large de trois ou quatre pouces, courbé, tranchant par le bout, & ayant un manche de deux pieds & demi de long. On s'en ſert pour fouiller les terres légères & ſablonneuſes. Voy. *la fig.* 10 de la *Pl.* v où la pioche *a* eſt jointe au pic *b*.

PIOCHER. Fouir la terre avec une pioche.

PIQUET. Petit morceau de bois pointu qu'on enfonce en terre pour tendre un cordeau, lorſqu'on veut exécuter un deſſin ſur le terrein.

PISTIL. On donne ce nom à un ou pluſieurs filets deſtinés à recevoir les pouſſières des étamines : c'eſt l'organe femelle de la fructification des plantes, il renferme la ſemence, de

la

la même manière que l'ovaire contient les œufs. Le piſtil eſt au centre de la fleur, implanté ſur l'embryon.

PIVOT. Groſſe racine dont la naiſſance embraſſe toute la baſe d'une plante, & qui darde en terre. Les Jardiniers s'accordent dans la pratique de ſupprimer le pivot à leurs arbres. Ils diſent qu'il faut le couper à ceux qu'on élève de ſemence pour leur faire produire des racines latérales. Le pivot, ajoutent-ils, conſomme toute la sève qui retourneroit dans les autres. Telle eſt la force du préjugé & de l'ignorance. Il eſt certain que la nature ne fait rien en vain, & que puiſqu'elle a placé des pivots parmi les racines, ils ſont néceſſaires. Voy. *Genouillère*.

PIVOTER. Il ſe dit d'un végétal qui pouſſe ſa principale racine perpendiculairement en terre.

PLACENTA. Les Anatomiſtes don-

nent ce nom à un corps plat & arrondi, composé de ramifications, & qui sert de coussinet aux vaisseaux ombilicaux. Sa ressemblance avec un gâteau l'a fait ainsi appeler. En Botanique on exprime par ce mot la partie des fruits à laquelle aboutissent les vaisseaux ombilicaux, dont les semences reçoivent la nourriture. Il y a certainement beaucoup d'analogie entre le corps de l'*uterus* & celui du fruit, entre le fœtus & la graine enveloppée de membranes, entre le placenta & le corps spongieux qui sépare ce fœtus du corps de l'*uterus*.

PLAIE. Blessure faite par une cause extérieure. Nous exprimons par ce terme une ouverture dans l'écorce ou dans la partie ligneuse des arbres, causée par quelque accident ou par la corruption des humeurs. Il ne faut pas attendre, pour traiter

leurs plaies, qu'elles ayent été frappées de l'air.

PLAN. Deſſin ſur le papier, qu'on ſe propoſe d'exécuter, ſoit d'un bâtiment, ſoit d'un jardin, d'un bois, d'un potager.

PLANCHE. Eſpace de terre plus long que large, qui reſſemble à une platebande iſolée. On y plante des fleurs, des légumes ou des herbages. On lui donne ordinairement quatre pieds de large ſur la longueur du carré dont elle fait partie, & elle a de chaque côté un ſentier d'un pied.

PLANER. Terme de Fauconnerie. On le dit des oiſeaux qui raſent l'air ſans preſque remuer les aîles. Les Jardiniers s'en ſervent pour dire qu'ils labourent en ſuperficie ſeulement au pied des arbres, à l'endroit où il s craignent de bleſſer leurs racines.

PLANT. Scion qu'on tire de certains arbres pour planter.

PLANT. On désigne par ce mot les élèves qu'on fait des graines semées afin de les replanter.

PLANT, se prend aussi pour le lieu où l'on a planté de jeunes arbres, pour la chose même plantée. On dit un plant d'artichauts, de fraisiers, de poiriers, de tilleuls.

PLANTATION. Action de planter.

PLANTATION, partie de jardin un peu étendue, nouvellement plantée ou à planter.

PLANTE. Corps organisé & végétant, qui a essentiellement une semence & une racine, & qui produit une tige, des branches, des feuilles & des fleurs. Sous le nom de plante on comprend les arbres & tous les végétaux. Voy. *Arbre*, *Arbrisseau*, *Herbe*.

PLANTER. Mettre en terre les racines d'une plante pour qu'elle s'y fortifie & qu'elle y croisse. Ce mot

ſe dit également de toutes les graines qu'on met en terre l'une après l'autre avec la main, par oppoſition à ſemer. On plante des pois, des fleurs, des oignons, des noyaux, un bois, un parterre, des allées. Rien de plus aiſé en apparence que de planter un arbre; cependant, ſi on y fait attention, on verra que de cent arbres la moitié profite peu, & que l'autre périt en moins de dix ans. Quiconque ſait planter, ne replante jamais, ſi ce n'eſt par des accidens qu'on ne peut prévoir.

PLANTOIR. Cheville ronde, de bois dur, pointue d'un bout & carrée de l'autre. On appuie ſur le manche, pour faire un trou en terre, avant que d'y mettre la plante. (*Pl.* V, *fig.* 11.) Les plantoirs qui ſervent au buis, ſont plats, larges d'un pouce & demi & armés de fer par le bout en *a* (*fig.* 12).

PLANTULF. Petite plante qui ne fait que ſe développer en naiſſant.

PLAQUER. Poſer. On plaque du gazon dans un parterre ou autour d'un baſſin, & on l'affermit avec la batte.

PLATEAU. Nom qu'on donne aux coſſes de pois récemment défleuris, & qui ſont longuettes & tendres. On dit les pois ſont en plateau.

PLATE-BANDE. Bande de terre longue & étroite, deſtinée à élever des fleurs & des arbriſſeaux odorans. Il y en a de plates & de bombées. Les premières ſont ſablées ou gazonnées, les autres ſont labourées en forme de compartimens; toutes deux renferment ordinairement un parterre. On les borde de buis, de ſtaticées, de mignardiſes & de tringles de bois. Il règne auſſi des plate-bandes le long des eſpaliers & contreſpaliers.

PLEIN-VENT. Voy. *Arbre.*

PLEURER. On dit que la vigne pleure, lorſqu'au mois d'Avril la sève ſort comme en larmes par les endroits taillés.

PLOMB. Voy. *Aplomb.*

PLOMBER. (ſe) S'affaiſſer. La terre remuée ſe plombe; il faut y avoir attention en plantant, afin que les greffes ne ſoient pas enterrées. On plombe le fumier en marchant deſſus, & la terre, lorſqu'on la foule avec les pieds autour d'un arbre planté d'alignement pour l'affermir dans ſa poſition, ce qui ne doit ſe faire que très-légèrement.

PLUME. Partie ſupérieure du germe d'une graine, qui commence à ſe développer pour former la tige de la plante.

POIL. Petit filet qu'on obſerve ſur différentes parties des végétaux.

POLYPE. Inſecte aquatique & aphrodite dont les membres renaiſſent

après qu'ils ont été coupés. La multitude de ses pieds est l'origine de son nom.

POLYPETALE. Fleur qui a plusieurs pétales. Voy. *Pétale.*

POMME. Le dedans des laitues, des choux & des artichauts, lorsqu'il est compacte & ramassé.

POMMER. Se former en pomme. On ne l'emploie qu'en parlant des choux & de certaines laitues qui pomment, & des œillets qui s'arrondissent en s'élevant.

POMPER. Aspirer, attirer. C'est proprement élever de l'eau avec le secours d'une pompe. On dit par analogie que les racines pompent les sucs de la terre, comme le piston d'une pompe aspire l'eau pour l'élever dans un réservoir. Voy. *Suçoir.*

PORE. On donne ce nom aux petites cavités qui se trouvent entre les particules de la matière dont les

corps sont composés. Ce sont autant d'ouvertures imperceptibles, qui servent d'écoulement aux humeurs superflues & d'introduction à l'air. En Botanique le mot de pore présente la même idée, & désigne de petites cavités qui admettent ou rejettent différens sucs.

POREUX, EUSE. Qui a des pores.

POROSITÉ. Qualité des corps qui ont des pores.

PORT. Ensemble, forme en général d'un végétal. Cette plante a le port de la ciguë, & non l'air de la ciguë.

PORTIQUE. Décoration faite avec des arbres dont les branches sont taillées en arcades. On trouve peu de portiques dont les cintres soient proportionnés, il y en a de vingt-cinq pieds de haut qui n'en ont que quatre d'ouverture. Les règles de proportion exigent que la hauteur ait trois fois la largeur; un cintre

qui a ſix pieds d'ouverture, doit avoir dix-huit pieds d'élévation.

Portique, décoration d'Architecture faite en treillage & peinte en vert.

POT. Vaſe dans lequel on met des plantes délicates afin de les tranſporter à volonté. Il y en a de communs faits de terre, de fayance, de fer fondu qu'on fait bronzer, & des pots de ſimple ornement, appelés vaſes, ornés de ſculpture & dans leſquels on ne met rien. Ces derniers ſont de bronze, de marbre, de pierre, ou de terre cuite qu'on peint en blanc. Les petits pots à baſilic peuvent être d'une grande utilité pour élever quantité d'autres plantes, telles que les cardons, les giroflées, les melons & les concombres, au-lieu d'en ſemer la graine ſur couche.

POTAGER. Portion de jardin où l'on cultive toutes ſortes d'herbages, de

légumes & de fruits. Un potager bien tenu où tous les légumes se succèdent, & où règne la propreté jointe à une belle ordonnance, vaut bien un parterre émaillé de fleurs.

Potager, ere. On nomme ainsi les herbes employées pour le potage, & toutes celles qu'on élève dans le potager. On dit un jardin potager.

POUDRE séminale. Voy. *Poussière.*

POUDRETTE. Nom qu'on a donné au terreau que forme au bout de trois ou quatre ans la matière fécale. Ce terreau alors n'a nulle odeur, est très-chaud, & demande à être bien mêlé avec la terre. Mis sur les racines, de même que le terreau ordinaire, il les brûleroit Comme il est fort spiritueux, il seroit bientôt évaporé, s'il restoit long-temps au grand air

POUPÉE. Espèce de tête faite avec de la terre, de la mousse, ou du foin

& du linge aux endroits où un arbre a été greffé en fente ou en couronne.

POUSSE. Jet d'un arbre, nouvelle production. La première & la seconde pouſſe déſignent les jets qu'ont produits les arbres à la sève du printemps & à celle d'automne.

POUSSER. Ce mot s'entend des végétaux qui produiſent de nouvelles racines en terre, & de nouveaux jets à leur tête. On dit faire pouſſer les arbres, quand on leur fait faire des progrès conſidérables, à force de les fumer, de les labourer & de les mouiller.

POUSSER A L'EAU les plantes, c'eſt les arroſer abondamment, pour qu'elles ne montent pas en graine, & les avoir plutôt & plus nourries.

POUSSIÈRE. Grains fins, légers & fort déliés. On emploie ce mot pour déſigner une poudre farineuſe &

fécondante, contenue dans les sommets des étamines. Ces grains, quoiqu'ils ayent la même figure dans la même plante, ont différentes configurations dans celles de différens genres. C'est cette poussière que les abeilles ramassent pour en composer la cire.

PRAIRIE. Etendue de terre destinée à produire de l'herbe. Elle est naturelle ou artificielle : la première est celle dont l'herbe croît naturellement, dans la seconde on sème de la luzerne, du tréflé & du sainfoin.

PRATICIEN. Jardinier versé dans la pratique de son art.

PRATIQUE. Ce mot se dit de toutes les opérations du Jardinage faites suivant des règles & des principes. La Pratique diffère de la Théorie, en ce que celle-ci est la connoissance des règles, & que celle-là en est

l'uſage. Dans la plupart des Arts l'une eſt inſéparable de l'autre.

PRATIQUER. Exercer, faire les fonctions. On dit pratiquer le Jardinage, comme on dit pratiquer la Médecine & la Chirurgie. Dans le ſens des Jardiniers, pratiquer ne ſignifie qu'avoir une routine, une habitude conſacrée par l'uſage aſſidu. Le génie ſeul peut éclairer les Arts. Tandis que la plupart des hommes languiſſent dans une routine que les moins bornés d'entre eux ne font que perfectionner, le véritable obſervateur ſaiſit en grand les principes, il ſe conforme aux opérations de la nature, & lorſqu'il la violente par une tranſplantation, il cherche du moins à rendre à l'individu arraché de ſon ſein, les premières diſpoſitions qu'il avoit reçues d'elle.

PRÉCOCE. Mur avant la ſaiſon. Il ſe dit des fleurs, des fruits & des

légumes, qui devancent en maturité les autres de la même eſpèce.

PRÉCOCITÉ. Qualité d'un fruit qui murit avant les autres.

PRENDRE. Prendre racine. Il y a des plantes qni ne prennent pas dans toutes ſortes de terres. On dit qu'une greffe, une bouture ont repris, qu'un fruit prend chair quand il commence à groſſir.

PRÉPARER. Diſpoſer la terre par des labours & des engrais à recevoir ſa ſemence & les plants qu'on lui deſtine.

PRÉPARÉ, ÉE. On le dit d'une terre, dont on a fait un mélange avec différens engrais, pour les orangers & les fleurs.

PRIMEUR. Voy. *Nouveauté.*

PRINTANIER, IÈRE. Epithète donnée aux plantes qui pouſſent, fleuriſſent ou fructifient durant le printemps.

PROPAGATION. Multiplication,

continuation d'espèces par la voie de la génération.

PROPAGER. (se) Se répandre, s'étendre. La lumière & le son se propagent. Les animaux & les plantes se propagent, par la génération.

PROPRE. Vaisseau qui contient la liqueur particulière à la plante.

PROTUBÉRANCE. Terme d'Anatomie. Éminence, saillie au-delà de quelque partie.

PROVIGNER. Coucher en terre des sarmens de vigne pour leur faire prendre racine. Ce terme s'est étendu à tous les arbres qu'on multiplie de cette façon, ce qui se pratique quand il n'y a plus de gelée à craindre.

PROVIN. Branche de vigne qu'on couche & qu'on couvre de terre. Voy. *Marcotte*.

PULLULATION. Multiplication prompte & abondante. Ce mot se

dit principalement de la réproduction des animaux.

PULPE. Subſtance charnue des fruits, qui eſt la même choſe que leur chair.

Q

QUARRÉ. Voy. *Carré.*

QUEUE. Partie qui ſoutient la feuille, & par laquelle elle tient à la plante. On dit auſſi la queue d'un fruit : il eſt eſſentiel de ne la point caſſer en le cueillant, il n'eſt plus alors de miſe ſur la table, ni de garde à la fruiterie. Voy. *Pédicule.*

QUINCONCE. Plant d'arbres diſpoſés ſur une ligne droite retournée d'équerre, & formant trois allées d'égale largeur. Sa beauté conſiſte à s'aligner exactement. La bonne façon de planter eſt de tout planter en échiquier, ce qui eſt une forme de quinconce; elle eſt fort avantageuſe

pour gagner du terrein, pour faire les labours légers & les sarclages, ainsi que pour le coup d'œil.

QUITTER. Se détacher. Il se dit d'un noyau qui se sépare net de la chair du fruit: parmi les prunes & les pêches il y en a qui quittent le noyau.

R

RABAISSER. Diminuer, ravaler un arbre, en le coupant plus bas ou sur de bons yeux, ou sur de jeunes branches. On dit aussi rabaisser les branches sur les côtés, quand on les met plus bas & qu'on les tire latéralement depuis le bas du mur jusqu'en haut.

RABATTRE. Tailler court un arbre qui pousse foiblement ou qui se dégarnit du bas.

RABOT. Outil de Jardinage, fait avec une douve ronde par en haut

& plate par en bas. (*Pl.* v, *fig.* 13) On y attache vers le milieu un long manche, & on s'en ſert pour unir les allées après que le rateau ou la charrue y ont paſſé.

RABOTER. Se ſervir du rabot. Voy. *Rabot.*

RABOUGRI, IE. Se dit des arbres & des plantes que la mauvaiſe plantation ou que la nature de la terre empêche de profiter. L'écorce de ces arbres eſt raboteuſe & mouſſeuſe, leurs pouſſes ſont maigres. Il n'y a point d'autre remède que de leur donner des ſucceſſeurs en changeant la terre. On dit que les fruits ſont rabougris lorſqu'ils ſont ratatinés, graveleux en dehors, pierreux en dedans & dénués de ſaveur.

RACINE. Partie inférieure de la plante, par laquelle elle tient à la terre. Elle eſt toujours formée la première dans les ſemences, elle

pompe directement les ſucs de la terre pour les tranſmettre à tout le reſte de la plante. La principale ſe nomme pivot, parce qu'elle eſt ordinairement dirigée comme le tronc. Excepté le lierre, la cuſcute, le gui, les lichens, &c. qui ont la plupart de leurs racines découvertes, on ne connoît preſque point de plantes qui les ait hors de terre. Si elles rampent, au-lieu de plonger, elles s'alongent horizontalement ſans s'éloigner de la ſurface de la terre. Leur fonction eſt connue, mais la manière dont elles l'exercent l'eſt peu. Voy. *Suçoir*.

Racine, ſe dit de certaines plantes dont on ne mange que la partie qui vient en terre. Les raves, les navets, les carottes, les betteraves ſont de ce nombre. On les lève tous les ans vers la fin de l'automne, pour les replanter auſſi-tôt ſi on veut les

couvrir l'hiver, ſinon on les met dans la ſerre. Les racines ſucculentes ſe tirent de terre au printemps & les autres en automne.

RACORNI, IE. Dur & coriace. On le dit de la peau d'un arbre, d'un fruit, d'un légume, quand ils ſe fanent, ſe rident & que leur peau ceſſe d'être bandée & rebondie. C'eſt un ſigne de dépériſſement.

RADICULE. Partie inférieure du germe d'une graine qui ſe développe : elle devient la racine de la plante.

RADIÉ, ÉE. Il ſe dit d'une fleur composée, dont la circonférence eſt formée de demi-fleurons, & le diſque intérieur occupé par des fleurons. Telles ſont la camomille & la jacobée.

RAFLE. Grappe dépourvue de ſes grains.

RAFRAÎCHIR. Rogner, couper. Avant

que de planter un arbre, on a ſoin d'en rafraîchir les racines. Loin de les écourter, comme font preſque tous les Jardiniers, il faut ſe borner à retrancher tant ſoit peu leur extrémité fanée ou gercée. Voy. *Habiller.*

RAFRAÎCHIR une couche trop chaude; c'eſt la découvrir.

RAFRAÎCHIR le buis d'un parterre, c'eſt le tondre.

RAGRÉER. Terme d'Architecture. Mettre la dernière main à un bâtiment, à un ouvrage de ſculpture, de ſerrurerie. Il ſe dit dans le Jardinage des branches qui ont été ſciées, & dont on unit la ſuperficie avec la ſerpette.

RAJEUNIR. Procurer à un arbre la jeuneſſe qui lui manque. Cette opération délicate doit ſe faire en lui ôtant des branches de diſtance en diſtance, rabaiſſant les autres & le

taillant uniquement ſur celles de la jeune pouſſe.

RAIS. Voy. *Rayon.*

RAME. Branche sèche que l'on pique en terre pour ſoutenir des plantes flexibles. De-là eſt venue l'expreſſion de pois ramés.

RAMEAU. Petite branche d'arbre. Il ſe dit auſſi d'une branche coupée en été pour en tirer des greffes & des écuſſons.

RAMER. Soutenir des haricots, des pois avec de petites branches qu'on enfonce en terre. Elles doivent être proportionnées à l'eſpèce, & placées non à chaque raie, mais de deux en deux. On obſerve de les pencher les unes vers les autres en forme de berceau, pour procurer plus de ſoleil aux plantes qu'elles ſoutiennent, & donner au Jardinier la facilité d'en cueillir le fruit.

RAMEUX, EUSE. Partie qui ſe diviſe

en plusieurs branches, ou rameaux, telle qu'une racine, une tige.

RAMIFICATION. Terme d'Anatomie appliqué aux végétaux. On regarde les vaisseaux du corps humain comme des branches, relativement aux rameaux qu'ils fournissent. Ce mot en Botanique signifie division, distribution d'un rameau en plusieurs plus petits qui en dérivent. Les feuilles ont également leurs ramifications.

RAMIFIER. (se) Se partager en plusieurs branches.

RAMPANT, ANTE. Il se dit des plantes qui n'ayant pas une tige assez forte pour se soutenir se couchent sur terre. Elles ne peuvent supporter d'être attachées à quoi que ce soit, & elles s'étendent au loin sur la superficie de la terre. Les melons, les citrouilles, les concombres, les courges & autres plantes congénères sont

ſont de ce nombre. Il y a des plantes ſarmenteuſes, telles que la vigne, à qui la nature a donné des mains pour s'attacher aux objets voiſins. D'autres, comme les pois, les haricots, les liſerons, ont auſſi la faculté de s'entortiller autour de ce qu'elles rencontrent.

RAMUSCULE. Petit rameau. Les feuilles & les racines ont des ramuſcules.

RANGÉE. Ce mot ſe dit de pluſieurs objets diſpoſés ſur une ligne droite; une rangée d'arbres, de choux.

RAPPEL. Voyez *Rappeler*.

RAPPELER. Terme employé à Montreuil à l'égard des arbres, qui, après avoir été quelque temps laiſſés à eux-mêmes, à cauſe de leur trop de vigueur, ſont par la ſuite tenus un peu plus de court. On les rappelle alors, c'eſt-à-dire on les ſoulage à la taille, en les mettant

ſur les bons bois inférieurs, les rabattant & les déchargeant.

RAPPORTER. Produire. Il ſe dit d'une terre où l'on a récolté des grains, & d'un arbre ſur lequel on a cueilli des fruits.

Rapporter des terres. Porter dans un endroit des terres qu'on a priſes dans un autre, ſoit pour changer le terrein, ſoit pour l'unir.

Rapporté, ée. On appelle terre rapportée celle qu'on a ſubſtituée à la terre du jardin.

RAPPROCHEMENT. Suppreſſion de quelques groſſes branches d'un arbre, jointe au raccourciſſement des autres ſur les inférieures qui ont le plus pouſſé.

RAPPROCHER. Raccourcir les branches des arbres, & les tailler plus bas pour les regarnir. Cette opération ſe pratique, lorſque les branches s'étant trop alongées du haut

& des côtés, ils ſont dépouillés du bas & du milieu. Ébotter, recéper, étronçonner, voilà ce qu'on entend au mieux dans le Jardinage, mais ménager de bon bois pour tailler deſſus, ravaler peu à peu un arbre, pour ne point l'épuiſer par des plaies graves, tirer avantage de certaines pouſſes inattendues, capables de le renouveler, lui donner le temps de ſe remettre, l'amender, voilà ce qu'on ignore. L'on a plutôt fait de l'arracher & de planter un nouvel arbre. Mais combien celui-ci durera-t-il ?

RAPPROCHER UNE PALISSADE. La couper tout près du gros bois, afin qu'elle pouſſe de nouveaux ſcions. On ne fait ce retranchement, que lorſqu'elle s'eſt trop alongée au bout d'un certain nombre d'années. Les paliſſades rapprochées préſentent toujours au printemps ſuivant un

ſpectacle déſagréable. Mais il eſt un moyen ſûr de les voir auſſi garnies que verdoyantes l'année même de leur rapprochement. C'eſt de faire un bâti avec des gaulettes qu'on attache en travers avec du fil de fer ou de l'oſier : on ménage enſuite les branches des côtés capables de donner de la verdure, en les liant au bâti. Les arbres débarraſſés de leur bois caduc & uſé, font au printemps de belles pouſſes de tous les ſens. Alors, avant que de tondre, on prend celles qui peuvent s'appliquer ſur le bâti & on les y paliſſe à droite & à gauche, en forçant & inclinant un peu les bourgeons de devant & de derrière, lorſqu'ils ſont encore tendres, on tond enſuite près de la tige ceux qui reſtent. L'année ſuivante l'élagueur ſe contente d'attacher ſur les côtés les plus grands jets qui paroiſſent ſur le devant, les

branches continuent àpr endre leur pli & la tonture devient ſans ſujétion. Lorſqu'on rapproche une paliſſade, il ſe forme aux extrémités des toupillons de verdure qui augmenteront en nombre, ſi l'on continue à les tondre. Le moyen de prévenir cette foule de bourgeons, eſt de couper avec la ſerpe ces têtes de ſaules, & avant que de faire jouer le croiſſant, de n'épargner que ceux qui ſont bien droits & qui doivent garnir ſur les côtés.

RARE. Les Phyſiciens expriment par ce mot un corps qui contient peu de matière propre, quoique ſous un grand volume. On dit que l'air eſt moins rare dans le froid que dans le chaud, c'eſt-à-dire qu'il eſt plus épais.

RARÉFACTION. Action de l'air qui rend les corps plus mous & plus légers, & leurs parties moins cohé-

rentes. Elle eſt oppoſée à la denſation.

RATEAU. Inſtrument de Jardinage, armé de dents de fer ou de bois : on y emmanche un bâton de cinq à ſix pieds. Son uſage eſt de nettoyer les allées & d'unir le terrein. Il y a deux ſortes de râteaux, le gros & le fin : leur différence conſiſte en ce que le premier a les dents plus éloignées & plus fortes que le ſecond. La *fig.* 14 de la *Pl.* v, repréſente le gros rateau.

RATELER. Paſſer le râteau dans les allées pour les unir, & en ôter les pierres, les feuilles & les herbes,

RATISSAGE. Labour ſuperficiel, qui tend à nettoyer des mauvaiſes herbes les allées d'un jardin.

RATISSÉ. Partie d'un jardin où l'on a paſſé le rateau, & qui eſt rendue propre.

RATISSER. Enlever, en raclant, la

ſuperficie d'une allée, d'une cour, ou l'ordure qui y eſt attachée.

RATISSOIRE. Outil de fer, dont on ſe ſert pour ratiſſer les allées. Son tranchant eſt long d'un pied & large de quatre pouces, il eſt garni d'un manche. Il y a deux ſortes de ratiſſoires : l'une plate & qui ſe pouſſe en avant, (*Pl.* v, *fig.* 15) l'autre qui forme un angle avec un manche plus court & qu'on tire à ſoi. (*fig.* 16).

RAVALEMENT. Terme de Maçonnerie. Opération qui conſiſte à faire à un mur un enduit en plâtre ou en chaux & ſable ; on l'a ainſi nommée parce qu'elle ſe fait en commençant par le haut & finiſſant par le bas. Dans le Jardinage on appelle ravalement une opération qui ſe pratique en récépant tout le vieux bois d'un arbre, dans le deſſein de le rajeunir, en lui faiſant pouſſer de

nouveaux jets. Elle n'eſt que trop uſitée parmi les Jardiniers.

RAVALER. Rendre un arbre plus court & plus bas qu'il n'étoit, par une diminution conſidérable de ſa hauteur. Quand on a laiſſé pouſſer aux arbres des jets ingrats & ſtériles, ou qu'ils ſont ruinés, on les coupe ſur le vieux bois, pourvu qu'ils ne ſoient pas trop gros, autrement le recouvrement des plaies ne pourroit ſe faire.

RAYON. Eſpèce de petite rigole, profonde d'un pouce & qu'on tire au cordeau ſur des planches. On y dépoſe les graines qui ne ſe sèment point à plein champ, comme épinards, cerfeuil, perſil.

RAYON, ſillon que l'on trace en labourant les terres. Il eſt ordinairement en ligne droite, quelquefois en biais dans les terres fortes pour l'écoulement des eaux pluviales. On

dit aussi rayon d'asperges, de vigne, parce qu'on a coutume de les planter ainsi.

RAYON. Rais ou bâton qui entre par un bout dans le moyeu d'une roue & par l'autre dans les jantes. Les Montreuillois les achetent pour les sceller sous le chaperon de leurs murs, & y placer de petits paillassons. Voy. la *fig.* 4 de la *Pl.* v.

RAYONNER. Tracer avec la pointe d'un bâton des rigoles à une distance convenable, suivant un cordeau tendu d'un bout à l'autre de la planche où l'on veut semer des graines potagères. On rayonne pareillement un bois, une vigne.

REBATTRE. Battre une seconde fois, en parlant d'une couche, c'est la mettre en meilleur état en battant la paille avec la fourche.

REBORDER. Retirer avec le rateau un peu de la terre d'une planche

autour de ſa longueur & de ſa largeur, pour retenir dans le milieu l'eau de la pluie & des arroſemens.

REBOTTER. Récéper au printemps à un œil ou deux au-deſſus de la greffe, un arbre de rebut. Les pépiniériſtes ſont dans cet uſage à l'égard des arbres qu'ils n'ont pu vendre : ceux-ci pouſſent un ou deux jets aſſez ſemblables à ceux de l'année précédente, mais ils réuſſiſſent rarement, eu égard à leurs plaies voiſines l'une de l'autre. Un Jardinier ne doit jamais prendre d'arbres rébottés.

REBOURGEONNER. Pouſſer de nouveaux jets.

RÉCÉPER. Couper entièrement la tête d'un arbre, ſoit pour le greffer d'une autre eſpèce, ſoit pour le rajeunir, lorſque ſon bois eſt uſé. Il faut que ſes racines ſoient bien ſaines & qu'il ſoit d'âge moyen & vi-

goureux, pour résister à une semblable opération. Elle ne réussit guère que sur de vieux pêchers sur amandiers. On coupe par le pied les bois taillis & ils repoussent, parce qu'on les récèpe rez terre. Les arbres fruitiers sont plus délicats, & lorsqu'on les coupe à une certaine hauteur de leur tige où la peau est bien plus dure, ils meurent par le haut, la sève ne perçant point ordinairement à travers leur écorce.

RECEPTACLE. Endroit sur lequel portent la fleur & le fruit. Quelquefois il fait partie du péricarpe, souvent il est le placenta. Voyez *Placenta.*

RÉCHAUD. Fumier chaud dont on entoure les couches, afin d'en renouveler la chaleur. On attend ordinairement pour appliquer le réchaud à une couche, que sa chaleur soit presque éteinte. Voy. *Couche.*

RÉCHAUFFER. Échauffer ce qui eſt refroidi. Il ſe dit des couches dans les ſentiers deſquelles on pratique des réchauds, lorſqu'elles ſont refroidies, & des aſperges qu'on veut hâter.

Réchauffer des asperges. Au-lieu de les déplanter pour les mettre dans le terreau, ſoit ſous chaſſis, ſoit ſur couche, il eſt poſſible de les réchauffer en place. On creuſe pour cet effet aux côtés d'une planche d'aſperges plantées à plat, deux tranchées d'un pied & demi de large ſur une pareille profondeur; on y met du fumier chaud qu'on foule bien, pour qu'il conſerve ſa chaleur, & on l'exhauſſe de ſix pouces au-deſſus de la planche d'aſperges. On forme ſur celle-ci un treillis recouvert de paille briſée qui n'ait pas été ſous les chevaux, ou de grande litière qui ait été long-temps à l'air.

On met par-dessus huit à neuf pouces de fumier chaud recouvert de paillassons, afin de prévenir l'humidité. Les chassis sont préférables à tout cet appareil; la disposition du temps sert de règle pour couvrir & découvrir les asperges. On commence cette opération vers la fin d'Octobre, & on peut compter d'avoir à pâques des asperges à peu près aussi grosses & aussi bonnes que dans la belle saison. Il ne faut pas dissimuler que cet artifice épuise les plantes, les brûle, & oblige souvent de les renouveler.

RECHAUSSER. Rapporter de la terre au pied des arbres & des vignes, lorsqu'ils ont été déracinés par les ravines. Le but de cette opération est de le garantir de la gelée. On rechausse aussi le plant qui en a besoin.

RECHIGNER. Il se dit d'un arbre qui

languit, & ne fait que des jets foibles, accompagnés de feuilles jaunâtres. Cet effet est produit, soit par la mauvaise qualité du terrein, soit parce que les racines de l'arbre, lors de sa plantation, ont été mutilées, soit parce qu'il est trop enterré, soit enfin parce qu'il est trop tourmenté. Voy. *Rabougri*.

RECHIGNER se dit d'une plante potagère, qui ne pousse pas vigoureusement.

RÉCOLTE. Dépouille qu'on fait des fruits des arbres, & généralement de toutes les productions de la terre.

RECOQUILLÉ, ÉE. On le dit d'une feuille ramassée en rond, frisée & galeuse, au-lieu d'être verte & étendue. Voy. *Cloque*.

RECOUVRIR. Ce mot s'emploie en parlant des plaies des arbres, qui se cicatrisent quand le liber s'étend par dessus.

REGALER. Mettre un terrein de niveau ſuivant une pente réglée, le dreſſer, l'aplanir.

REGARNIR. Garnir de nouveau. On regarnit un eſpalier d'arbres, lorſqu'on en plante dans les places vides; une plate-bande, de fleurs, de buis; une charmille de plants, quand on remplace ce qui leur manque.

RÈGNE. Les Phyſiciens ont donné ce nom aux trois claſſes dans leſquelles ils rangent les corps naturels, diviſés en règne animal, en végétal & en minéral. Cette diſtinction eſt fondée ſur la différente organiſation des êtres. Quelques-uns la traitent d'idéale. En obſervant attentivement la nature, diſent-ils, on reconnoît que toutes ſes productions ſont liées d'une chaîne non interrompue, & que leur différence eſt tellement inſenſible qu'on n'y trouve aucun in-

terſtice qui puiſſe être le point d'une diviſion.

REGREFFER. Greffer un arbre pour la ſeconde fois, parce que la greffe n'a pas bien repris ou parce que ſon fruit eſt mauvais, ce qui ſe pratique dans ce dernier cas ſur la greffe & non ſur le ſauvageon.

REJETON. Nouvelle pouſſe d'un arbre étêté ou récépé. On lève aiſément ces rejetons en les détachant de la plante lorſqu'ils émanent du tronc ou des racines, & on les greffe. Nombre d'arbres & d'arbuſtes peuvent ſe multiplier de la ſorte.

REMÈDE. Voy. *Médicament*.

REMETTRE. On le dit d'un arbre fatigué ou malade, à qui on a fait différentes opérations pour le rétablir.

REMETTRE. Terme de Chirurgie. Remboîter un os démis, replacer une partie dérangée du corps humain. Il ſe

prend en Jardinage dans la même acception.

REMETTRE. (ſe) Reprendre des forces, de la vigueur.

REMONTER. En parlant d'une ferme, ce mot ſignifie la pourvoir de ce qui eſt néceſſaire pour la faire valoir. On dit de même remonter une terre uſée, lorſqu'on la renouvelle par du terreau gras, ou par du fumier abondant & bien conſommé.

RENCAISSEMENT. Action de rencaiſſer.

RENCAISSER. Remettre en caiſſe dans une terre préparée une plante qui en a été tirée. Les arbres à fleurs, tels qu'orangers, grenadiers, myrthes, qu'on élève dans des caiſſes, ſont rencaiſſés, lorſque ces caiſſes ne valent plus rien ou qu'elles ſont devenues trop petites. Si l'on ſe contente d'ôter la terre du deſſus & des côtés pour en mettre de neuve,

cette opération s'appelle demi-change ou demi-encaissement. Voy. *Encaisser*, *Vis*.

RENOUVELER. Voy. *Rajeunir*.

RÉPERCUSSION. Rejaillissement d'un corps à la rencontre d'un autre qu'il ne peut pénétrer. On dit la répercussion des rayons de lumière.

REPÈRE. Marque pour retrouver un endroit. Les terrassiers donnent ce nom à des rigoles dressées au cordeau sur deux piquets enfoncés en terre, qu'on pratique pour dresser un terrein.

REPIQUER. Il se dit de plantes élevées sur couche, qu'on replace sur une autre, lorsqu'elles sont un peu grandes, sans déranger leurs racines, en observant que la chaleur de la nouvelle couche n'excède pas de deux degrés celle de la première.

REPIQUER. On repique en terre des plantes venues sur couche, quand

elles ont aſſez de force pour y être admiſes. Le plantoir ou le doigt ſeul en fait l'office.

REPLANTER. Planter une ſeconde fois, ſoit un arbre à la place d'un autre, ſoit un arbre qu'on lève pour le mettre ailleurs.

REPOS. Ceſſation de rapport. Lorſque dans une année on a eu une certaine quantité de fruits, on n'en a preſque point l'année ſuivante. Les Jardiniers diſent alors qu'il faut bien que les arbres ſe repoſent. Ce repos prétendu néceſſaire eſt inconnu à Montreuil. Fréquemment occaſionné par les temps fâcheux, il l'eſt auſſi ſouvent par la mauvaiſe habitude où l'on eſt de tirer trop à fruit dans une année pour en manquer la ſuivante.

REPOSER. Il ſe dit des terres qu'on laiſſe en jachères après avoir beaucoup rapporté, pour les rendre fertiles.

REPRENDRE. Voyez *Prendre.*

REPRISE. On connoît celle des plantes, quand elles font des jets assez vigoureux, pour faire présumer qu'elles ont poussé de nouvelles racines.

RÉPULSION. Action de repousser. Les Physiciens se servent de ce terme en parlant de l'aimant & des corps électriques. C'est l'opposé d'attraction.

RÉSERVE. On appelle branche de réserve, celle qui est placée entre deux branches à fruit, & qu'on taille fort court, pour fournir l'année suivante à la place de celles qui ont porté fruit. Faute de cette précaution, les arbres se dégarnissent du bas ou par place, comme on n'en voit que trop d'exemples dans les jardins.

RÉSIDU. Terme de Chymie. Ce qui reste dans la cornue d'une substance qui a été distillée. Le marc des plan-

tes, par exemple, dont on a tiré l'huile, le ſel, eſt ce qu'on appeloit anciennement *caput mortuum*, tête-morte.

RESPIRATION. Faculté qu'ont les plantes de reſpirer. Elle ſe fait par leurs trachées dans leſquelles l'air eſt introduit.

RESSORT. Propriété par laquelle les corps ſe remettent dans leur première ſituation, après en avoit été tirés par force. Tous ſont doués de reſſort, ſa force élaſtique eſt un des attributs de la matière.

RESSUYER. Sécher. On le dit des terres auxquelles il ne faut pas travailler après la pluie, & qu'on laiſſe ſécher au ſoleil ou au vent.

RESSUYER. On emploie ce terme en parlant des poires & des pommes, qu'on laiſſe entaſſées dans la fruiterie durant pluſieurs jours, juſqu'à ce qu'elles ſoientcouvertes d'humidité;

on les essuie ensuite, avant que de les placer sur les tablettes.

RETARDER. Ralentir la végétation & l'accroissement des végétaux.

RETENIR. Couper très-court les branches d'un arbre qui s'échappent trop.

RETICULAIRE. Qui est fait comme un réseau.

RETOUR. (être sur le) Il se dit des arbres qui commencent à décliner.

RETOURNER. On retourne une plate-bande, une planche en lui donnant un labour, en renversant le dessus dessous.

RETRANCHER. Ôter aux arbres leurs branches inutiles en les taillant & les élaguant, ou une partie de leurs racines en les habillant.

REVERDIR. Reprendre une nouvelle verdure.

RÉVULSION. Terme de Médecine, qui signifie le retour, le reflux du sang, par exemple, que la saignée

oblige de ſe porter d'une plaie à l'endroit opposé où la veine eſt ouverte. La ſaignée faite aux arbres occaſionne le même mouvement dans la sève.

RIDE. Voy. *Anneau.*

RIGOLE. Petite tranchée fouillée en terre pour conduire l'eau, ou pour planter des bordures de buis, des arbuſtes, ou des paliſſades. Il y a beaucoup de plantes qui ſe sèment dans des rigoles, comme l'oſeille, le perſil, le cerfeuil, la poirée, la chicorée ſauvage. La rigole diffère de la tranchée, en ce qu'elle n'eſt pas ordinairement creuſée carrément.

RINCEAU. Eſpèce de feuillage qu'on emploie dans les compartimens en buis d'un parterre.

ROBE. L'enveloppe d'un fruit. Les avelines, les noiſettes & le gland ont à l'extérieur une eſpèce de ſur-

tout dans lequel elles ſont renfermées.

Robe, eſt auſſi la peau qui couvre les fèves. C'eſt de-là qu'on a nommé fèves dérobées, celles qui ſont dépouillées de leur première enveloppe.

ROGNER. Voy. *Arrêter*, *Pincer*.

ROMPRE. Il ſe dit des arbres extrêmement chargés de fruits, & dont les branches courent riſque de ſe caſſer ſi on n'y met des tuteurs.

ROUILLE. Maladie de quelques végétaux. On l'a ainſi appelée à cauſe des taches rouſſes & livides, de couleur de fer rouillé, quic ouvrent leurs feuilles & leur tige. Le froment & les autres plantes graminées, le lin, le lupin y ſont ſujets. Les parties attaquées de la rouille ne croiſſent plus; on en attribue aſſez généralement la cauſe aux brouillards. Les humidités froides, les pluies continuelles,

nuelles, les arrosemens faits avec des eaux trop dures, trop crues & trop froides, ou qui ont passé à travers des bancs de pierre tendre, font rouiller & périr quantité de plantes, comme les melons, les concombres, le céleri. Arroser en plein midi les feuilles des végétaux tendres occasionne la rouille. Le contraste du chaud & du froid produit en eux le même effet qu'en nous, lorsqu'excédés de la chaleur nous allons dans un lieu froid ou que nous buvons très-frais.

ROULEAU. Voy. *Cylindre*.

ROUX-VENT. Nom qu'on donne aux vents du mois d'Avril, qui sont froids, secs & assez forts. Ils gâtent les pousses herbacées des arbres fruitiers & rendent leurs feuilles rougeâtres & recoquillées. C'est pourquoi la lune d'Avril est appelée par le peuple *la lune rousse*.

RUDIMENT. Ébauche d'une plante ou de quelqu'une de ſes parties. V. *Embryon*.

RUGOSITÉ. Plis, ride, inégalité, ſoit dans l'écorce, ſoit dans les feuilles des végétaux.

S

SABLER. Répandre dans une allée du ſable d'environ deux pouces d'épaiſſeur. On le tire des terres, ou d'une rivière. Le premier ſe met tout ſimplement dans l'allée, après qu'elle a été dreſſée. Le ſecond ne s'emploie que par deſſus des recoupes de pierre bien battues, & recouvertes d'une aire de ſalpêtre. Voy. *Batte à bras*.

SAGE. Modéré, qui ne s'emporte point. Ce terme eſt conſacré à Montreuil pour ſignifier l'état d'un arbre, qui, après avoir pouſſé immodéré-

ment, eſt enfin dompté à force de lui avoir laiſſé produire des gourmands, & de l'avoir chargé & alongé pour lui faire jeter ſon feu. La ſageſſe qu'on lui attribue alors conſiſte à ne donner que des branches fructueuſes. Telle eſt la façon dont agiſſent d'habiles Agriculteurs pour réduire les arbres fougueux. Ils ſuivent auſſi la même méthode à l'égard de ceux qu'on ne peut mettre à fruit.

SAIGNÉE. Opération de Chirurgie pratiquée dans le Jardinage. On la fait avec la pointe de la ſerpette à l'écorce de la tige ou des branches. Au reſte elle n'eſt pas nouvelle : il y a plus de cent ans que le Docteur Ezerel Tonge, Médecin Anglois, la propoſa dans les tranſactions Philophiques de la ſociété royale de Londres.

SALLE. Lieu de forme régulière,

bordé de charmilles & d'arbres de haute-tige ſuivant ſa grandeur. Il y en a de couvertes qui ſont les plus agréables, & de découvertes, dont les charmilles, ainſi que les taillis, ſont coupées à hauteur d'appui.

SANIEUX, euse. Terme de Médecine. Chargé de matières aqueuſes qui ſortent des ulcères. On le dit des arbres d'où découle une lymphe épaiſſe & gluante.

SARCLER. Ôter avec un outil propre à cet uſage les mauvaiſes herbes qui nuiſent aux végétaux.

SARCLOIR. Voy. *Serfouette.*

SARCLURE. Ce qu'on ôte d'un jardin en le ſarclant.

SARMENT. Bois que pouſſe la vigne. On donne auſſi ce nom aux branches ſouples des autres plantes qui s'étendent comme elle.

SARMENTEUX, euse. On appelle

ainſi les plantes, dont les branches ſont tellement ſouples & pliantes, qu'elles ne ſe ſoutiennent point d'elles-mêmes. La vigne & la vigne vierge ſont de ce nombre.

SAVANE. C'eſt le nom que dans les Iſles Françoiſes de l'Amérique on donne à de vaſtes prairies, entourées de haies, où les beſtiaux vont paître.

SAVEUR. Qualité qui ſe fait ſentir par le goût. Les ſels en ſont la cauſe principale, & il paroît naturel d'attribuer à leur figure & à leur quantité la différence ſpécifique des ſaveurs.

SAUPOUDRER. Couvrir légèrement. On ſaupoudre de fumier les chicorées qui commencent à blanchir, pour les garantir d'une première gelée; on ſaupoudre de terreau le pied des arbres fruitiers nouvellement plantés.

SAUTELLE. Sarment de vigne qu'on couche en terre tout autour du cep en forme de dos de chat, surmonté d'un bourgeon. On observe qu'il y ait deux yeux à l'extrémité de la branche qui sort de terre. Lorsque les sautelles sont enracinées, il en vient des marcottes qu'on lève au bout de deux ou trois ans.

SAUVAGE. Il se dit de certaines plantes & de certains fruits qui viennent sans culture, & dont le goût est âpre & désagréable.

Sauvage se dit d'une chicorée verte & amère, qu'on ne laisse pas de cultiver dans les jardins potagers.

SAUVAGEON. Jeune arbre venu sans culture.

Sauvageon se dit du sujet sur lequel on se propose de greffer quelque bonne espèce de fruit.

SCARABÉE. Insecte dont les aîles paroissent écailleuses. Elles sont or-

dinairement les fourreaux des aîles véritables.

SCARIFICATION. Terme de Chirurgie. Incision faite à la peau avec une lancette. En Jardinage c'est une opération par laquelle on fait du haut vers le bas plusieurs incisions à l'écorce des arbres jusqu'à leur partie ligneuse.

SCARIFIER. Piquer la peau avec une lancette pour en faire sortir les mauvaises humeurs. On scarifie les arbres, c'est-à-dire qu'on ouvre leur écorce en divers endroits par des incisions, afin d'attirer la sève par ces différentes plaies & l'empêcher de s'emporter en pure perte par-tout où elle est lancée impétueusement. Pline (hist. nat. lib. XVII. ch. 27) parle de l'utilité de cette opération afin de relâcher l'écorce des arbres, lorsqu'elle comprime excessivement le corps ligneux, ce qui arrive, dit-

il, quand l'écorce amincie par la maladie vient à se resserrer.

SCIE À MAIN. Instrument de Jardinage qui sert à retrancher le bois sec & vieux, capable de gâter la serpette, ou à ôter celui qui est si gros & si mal placé qu'on ne peut aisément le couper avec cet outil. Les scies ont différentes formes; les unes sont à manche de buis non fermantes, (*Pl.* VI, *fig.* 1) & les autres à virole (*fig.* 2) ou à ressort qui ferment. (*fig.* 3) Ces scies ont beaucoup de voie, & sont plus épaisses par les dents que par le dos, sans quoi elles ne passeroient pas aisément, parce que les dents seroient bientôt engorgées. Il y en a une que nous nommons passe-partout, (*fig.* 4) destinée à ôter les branches en fourches, où la largeur des autres scies les rendroit inutiles, & à faire une coupe moins grossière, eu égard

à la fineſſe de ſes dentelures. La lame de ce paſſe-partout a cinq pouces de long ſur un pouce par en bas.

SCION. Petit rejeton d'un arbre ou d'un arbriſſeau.

SECRÉTION. Séparation des humeurs d'avec la partie groſſière des alimens ou de la maſſe du ſang en différens organes du corps. Cette importante fonction de l'économie animale eſt commune aux végétaux.

SECRÉTOIRE. Nom qu'on donne aux vaiſſeaux qui ſervent à la ſecrétion des humeurs d'avec le reſte du ſang, comme la bile, la ſalive, la ſemence, l'urine. Dans les plantes les vaiſſeaux à duvet ſont tous ſecrétoires.

SEL. On appelle ſels de la terre, les parties ſpiritueuſes qu'elle renferme & qui participent de la nature du ſel. Les ſels ſont répandus dans les

trois règnes : l'air porte avec lui l'acide vitriolique, ceux qu'il peut dissoudre se nomment sels volatils, ceux qu'il ne peut enlever sont appelés fixes.

SEMAILLES. Ce mot signifie également l'opération de semer les grains, & la saison de les semer. On distingue les semailles du printemps & celles de l'automne.

SEMAILLES, on entend aussi par ce terme les grains semés.

SEMENCE. Matière préparée par la nature pour la multiplication des espèces. Dans l'Agriculture semence se dit des grains qu'on répand dans une terre préparée, afin de les faire produire & multiplier. Les Jardiniers entendent par ce terme la graine que la plante contient : ce n'est autre chose qu'une plantule que la rencontre d'une matrice convenable fait développer. On a soin de cou-

per les ſemences avant qu'elles tom bent.

SEMER. Répandre du grain ou de la graine dans une terre, après qu'elle a été fumée & labourée. La graine doit être bien mûre, ſemée clair & enterrée à une profondeur convenable ſelon ſa groſſeur : il y a pluſieurs façons de ſemer, ſavoir à champ, à plein champ, ou à la volée, en rigole, en pot. La première conſiſte à jeter ſa graine & à l'éparpiller, comme quand on sème le blé. Les Jardiniers l'ont empruntée des laboureurs pour les raves qu'ils sèment à plein champ. On peut auſſi les ſemer par deſſus de l'oignon & du perſil, ainſi que des laitues pour tranſplanter. A l'égard de la ſeconde manière, voyez *Rigole*. La troiſième conſiſte à faire de petits baſſins pour y planter des pois, des fèves & des lentilles. On dit encore

ſemer au talon, lorſqu'en frappant la terre avec le talon, on y fait un trou dans lequel on met des pois & autres ſemences qu'on recouvre enſuite de terre. Semer ſagement rien de plus rare. Les Jardiniers uſent au moins le double de la ſemence néceſſaire, & lorſqu'elle lève, ils éclairciſſent le plant, de peur qu'il ne s'étiole : je les renvoie au proverbe qui dit ; *qui sème dru recueille clair, & qui sème clair recueille dru.*

SEMI-DOUBLE. Voy. *Fleur.*

SEMINAL, ALE. Voy. *Diſſimilaire.*

SEMIS. Endroit où l'on sème des graines d'arbre pour les lever & les mettre en pépinière au bout de trois ou quatre ans.

SENTIER Petit chemin étroit qui ſépare les planches d'un carré ; il a ordinairement le quart de leur largeur. Les ſentiers d'un parterre qui en diviſent les compartimens doivent

avoir la moitié de la largeur de la plate-bande. Ils ſont néceſſaires au Jardinier pour l'arroſement & la récolte des légumes, des fleurs & de leurs graines.

SEP. Voy. *Cep.*

SERFOUETTE. Petit outil de Jardinage, qui a une partie de ſon fer fait en forme d'une beſoche *a*, & l'autre en forme d'une fourchette *b*, à deux dents renverſées. (*Pl.* VI, *fig.* 5) On s'en ſert pour donner un léger labour aux plantes.

SERFOUIR. Remuer la terre avec la ſerfouette, ou labourer légèrement quelques plantes potagères.

SERPE. Inſtrument de fer large & plat en forme d'un grand couteau recourbé par ſon extrémité. (*Pl.* VI, *fig.* 6) Les élagueurs & les Jardiniers s'en ſervent pour émonder les arbres.

SERPETTE. Petite ſerpe néceſſaire

pour tailler & ébourgeonner les arbres & la vigne. On ne s'en sert que pour couper le bois jeune, & d'une médiocre grosseur. On fait de très-grosses serpettes pour travailler dans les bois & dans les brossailles; des demi-serpettes (*Pl.* VI, *fig.* 7) pour les moindres ouvrages, & des serpillons (*fig.* 8) à long manche, à lame courte & à petit bec, très-commodes pour l'ébourgeonnement & le palissage. Il y a aussi des serpettes renforcées (*fig.* 9) propres à toutes sortes d'ouvrages. Le manche de ces serpettes a quatre pouces un quart de long, dégénérant par le bas un peu en arrondissement en dehors; il a onze lignes de diamètre & neuf d'épaisseur, la lame a deux pouces trois quarts, & les plus grandes trois pouces sur un de largeur. Au-lieu d'être alongée & peu courbée par la pointe, elle a une forte

de bec arrondi en dedans. L'œil ou le clou rivé qui traverſe le manche & la lame eſt à trois quarts de pouce en deçà de ſon extrémité ſupérieure à l'endroit marqué *a*; cet éloignement du bord garantit la lame & la tient ferme.

SERRE. Lieu couvert où l'on renferme pendant l'hiver les arbres & les plantes élevés dans des caiſſes & qui craignent le froid. On y tranſporte auſſi, avant les fortes gelées, les cardons, les choux-fleurs & les autres plantes venues en pleine terre, mais que le froid endommageroit.

SERRE CHAUDE. Édifice deſtiné à élever des plantes exotiques par le moyen d'une chaleur artificielle. L'invention en eſt due aux Anglois & aux Hollandois à qui la température ingrate de leur climat en a donné l'idée. On diſtingue deux ſortes de ſerres. La première eſt conſtruite en

charpente avec des chaſſis vitrés. On les place vers Noël le long d'un eſpalier dont ils doivent enfermer les arbres. Cette ſerre s'échauffe avec des mottes de terre ou du bois qu'on allume dans des poëles de fayance, dont les tuyaux de grès ſont portés horizontalement ſur des ſoutiens de fer. On leur ſubſtitue des tuyaux de tôle à l'endroit où ils montent afin de conduire la fumée derrière la ſerre. Le bois eſt préférable aux mottes pour la chauffer, parce qu'elles communiquent leur odeur aux fruits. Au reſte ceux qui y naiſſent, n'ont que le mérite de la précocité; ils ſont privés de la ſaveur des fruits venus dans l'ordre de la nature.

La ſeconde eſpèce de ſerre ſe nomme *ſerre à tan.* Son emplacement eſt le plein midi; elle doit être peu profonde comme de quinze

pieds, très-large & garnie par devant de chassis vitrés & inclinés qu'on ouvre & ferme à volonté. On les couvre aussi dans les mauvais temps de toiles roulées en manière de stores vers leur partie supérieure. Si on veut donner à cette serre une certaine étendue, de quatre-vingt pieds, par exemple, on la sépare en deux parties par une cloison vitrée. Dans la première on creuse au milieu une fosse ou bache *a* (*Pl.* VII, *fig.* 4) de quarante pieds de long sur six de large & quatre de profondeur, entourée d'un mur *b* à fleur de terre, de neuf pouces d'épaisseur, & arrondie dans ses angles. On l'emplit entièrement de fumier de cheval qu'on laisse durant quelques jours s'affaisser, on le plombe ensuite & on met par dessus un pied & demi de tannée pour recevoir les pots d'ananas. La cheminée (*fig.* 5) est pla-

cée derrière la ſerre dans une petite pièce ſéparée à l'endroit *g* (*fig.* 4) où eſt la cloiſon qui la partage en deux: elle doit être de brique & fermée de plaques de tôle. On la diviſe en deux parties, & on ſcelle en travers une grille de fer un peu élevée, deſtinée à porter le bois ou les mottes à brûler. Deux conduits formés de briques d'un pied de large & renfermés entre les deux murs *b* & *c* de la foſſe (*fig.* 4) ſous des carreaux de terre cuite *d* font circuler la chaleur tout autour & reviennent à l'endroit d'où ils ſont partis pour faire ſortir la fumée par la cheminée. La moitié de ces conduits eſt ici découverte en *e*. Le mur *f* d'environ trois pieds eſt celui du devant de la ſerre, ſur lequel portent les chaſſis. Dans la ſeconde partie de la ſerre qui eſt entièrement carrelée, & dont les conduits de brique ſont

également le tour, on arrange le long des murs ſur des gradins de bois les plus jeunes ananas qui ſeront mis enſuite dans la foſſe. On y renferme auſſi les plantes exotiques qui demandent le même degré de chaleur qu'un thermomètre y entretient. Il ne faut pas oublier d'y placer un bacquet rempli d'eau, on la puiſe avec un pot & on la verſe dans un entonnoir (*fig.* 6) qui la diſtribue aux plantes. Voy. *Entonnoir*.

SÈVE. Liqueur aqueuſe qui ſe trouve dans le corps des végétaux, qui leur ſert de nourriture & leur tient lieu de ſang. Tournefort a dit la maſſe de la sève, comme on dit la maſſe du ſang. Ce liquide ſpiritueux eſt le principe de la formation des plantes, de leur accroiſſement, de leur fécondité & de leur propagation. On diſtingue la sève du printemps & celle d'Août.

SEVEUX, EUSE. Il ſe dit des vaiſſeaux des plantes qui contiennent la liqueur deſtinée à leur nourriture.

SEVRAGE. Action de ſéparer d'un arbre une branche qu'il a produite.

SEVRER. Priver une plante d'un rameau qui en émane. Sevrer une branche, greffée en approche, c'eſt la ſéparer de l'arbre auquel elle tenoit, ce qui ne doit ſe faire que lorſqu'elle a bien repris. On ſevre une marcotte, lorſqu'on la ſépare de la plante ſa mère, après qu'elle eſt enracinée, pour la replanter ailleurs ou la mettre en pépinière. Ce temps eſt déterminé par la nature de l'arbre & la qualité du terrein.

SÈXE. Ce qui diſtingue dans les plantes le mâle & la femelle.

SEXUEL, LE. On appelle ainſi le ſyſtème qui établit la néceſſité du concours des deux ſèxes des plantes, pour produire une ſemence féconde.

SIFFLET. Voyez *Greffe.*

SILIQUE. Ce mot ne ſe dit que des fruits en gaînes & à battans qui ſuccèdent aux fleurs non légumineuſes. La ſilique eſt extérieurement compoſée de deux panneaux ſéparés par un diaphragme, les ſemences y ſont attachées par un cordon ombilical.

SILLON. Raie qu'on fait en labourant à la charrue, elle eſt large & profonde, droite ou courbe ſuivant la nature des terres.

SIMILAIRE. On donne ce nom aux parties du corps des animaux, dont la contexture, au premier coup d'œil, paroît être la même. Les plantes ont pareillement des parties ſimilaires & organiques.

SIMPLE. Nom générique ſous lequel ſont compriſes toutes les herbes & les plantes.

SIMPLE eſt employé par oppoſition à

composé. On le dit d'une tige qui s'élève sans avoir beaucoup de branches & d'une feuille unique sur une queue.

Simple est opposé à double; une rose, une giroflée simple, est celle qui n'a qu'un rang de pétales, la double au contraire en a le disque tout rempli.

Simple se dit d'une échelle qui n'a qu'un rang d'échelons, & d'une allée composée de deux rangs d'arbres ou de palissades.

SINUS. Échancrure que forme dans une feuille un angle rentrant.

SOL. Qualité du terrein. Voy. *Terre.*

SOMMET. On donne ce nom à de petites capsules qui terminent les étamines & qui sont remplies d'une poussière très-fine, qu'elles répandent lorsqu'elles sont mures.

SOMMITÉ. Extrémité supérieure des herbes, des fleurs, des arbres & de leurs branches.

SORTIE. Nous donnons ce nom aux boutons à bois ou à fruit qui émanent du bas de la tige des arbres nains. Les pépiniéristes dont les arbres ne sont pas assez éloignés, coupent toutes les pousses du bas qui gêneroient leur travail. Ces arbres privés de sorties, lorsqu'on les replante, ne percent que très-difficilement une écorce épaisse quelquefois de deux lignes, & meurent souvent. Il faut aussi des sorties aux arbres de tige. Au-lieu de leur abattre la tête, il vaut mieux leur laisser quelques branchettes pour servir de passage à la sève. Par ce moyen on a des arbres qui forment un coup d'œil agréable dès la première année. A la seconde, les sorties laissées sur le vieux bois font des jets qu'on éclaircit; à la troisième les arbres sont touffus & formés comme ils le sont ordinairement à dix. Cette

pratique doit être commune à tous les arbres fruitiers, quand on peut y ménager des ſorties & du vieux bois.

SOUCHE. Bas du tronc d'un arbre, accompagné de ſes racines.

SOULAGER. Ôter une partie d'un fardeau. On ſoulage une branche trop chargée de boutons à fleurs, en la raccourciſſant; on ſoulage un arbre qui a trop de bois, lorſqu'on en coupe une partie, ou qu'on le tient de court s'il eſt fatigué Voy. *Décharger.*

SOUPIRAIL. Terme d'Architecture. Ouverture deſtinée à donner de l'air à un lieu ſouterrain. En Phyſique ce terme ſignifie les pores imperceptibles par leſquels l'air entre dans la terre & dans la capacité des végétaux, & en ſort de même que des autres corps vivans. Voy. *Ventouſe.*

SOUS-ALLÉE. Allée qu'on pratique au pied d'une terraſſe, ou d'un talus de gazon, le long d'un canal renfoncé ou dans un boulingrin. On la nomme ſous-allée par rapport à l'allée ſupérieure qui lui eſt parallèle.

SOUS-ARBRISSEAU. Petit buiſſon, moindre que l'arbriſſeau, mais qui ne pouſſe point en automne de boutons à fleur ou à fruit. Le thym, le romarin, le groſeillier ſont des ſous-arbriſſeaux. Voy. *Arbuſte*.

SOUS-YEUX. Yeux preſque imperceptibles, placés au pédicule de chaque branche. Ils ne groſſiſſent jamais davantage & ne portent que de petites feuilles. Formés les premiers, leurs feuilles viennent auſſi les premières. Chaque année à la pouſſe du printemps, le plus grand nombre de ces ſous-yeux avorte. La sève trouvant des conduits plus dilatés dans les véritables yeux, s'y porte, de

ſorte que les ſous-yeux ne produiſent que des bourgeons nains. Il eſt un moyen de les convertir en boutons à fruit. Voy. *Caſſement.*

SPÉCULATIF. Il ſe dit très-bien d'un Jardinier, qui, borné à une teinture de ſon art, ſans l'avoir pratiqué, raiſonne, réfléchit & s'ingère ſouvent d'écrire.

SPÉCULATIF, IVE. Sert à exprimer les connoiſſances qui ne tendent qu'à la conſidération des vérités & qui n'ont point la pratique pour objet.

SPERMATIQUE. Terme d'Anatomie. On donne ce nom aux vaiſſeaux qui portent la ſemence de l'animal dans les véſicules ſéminales. En Botanique il convient aux vaiſſeaux déférens ; tels que le pédicule, dont les capſules reçoivent les pouſſières fécondantes des plantes.

SPERME. Semence dont l'animal eſt formé.

SPIRAL, ALE. Terme de Géométrie. Qui environne en tournant. Les Botaniſtes le diſent des vaiſſeaux & des fibres des plantes, qui ſont courbés & pliés les uns ſur les autres, ainſi que du fil devidé ſur un peloton.

SPONGIEUX, EUSE. Poreux, qui eſt de la nature de l'éponge. On le dit d'une terre qui garde l'eau, des glandes & des champignons.

STATIQUE des végétaux. Art de faire des expériences par leſquelles on puiſſe déterminer les mouvemens des fluides qui coulent dans les vaiſſeaux des plantes. Hales a donné un très-bon ouvrage ſur cette matière.

STERCORATION. Excrément de tous les animaux, qui ſert à amender la terre. Voy. *Fumer*.

STÉRILE. Qui ne rapporte point de fruit, quoiqu'il ſoit de nature à en avoir. Les fleurs mâles ſont ſtériles.

STIGMATE. Petit corps ſpongieux

& humide, propre à s'imbiber de la liqueur ſpiritueuſe, contenue dans les étamines. Cette partie des fleurs faite en pointe & ſingulièrement organiſée eſt placée immédiatement ſur le germe ou à l'extrémité du ſtyle.

STIPULES. Ce ſont deux petites feuilles pointues qu'on voit à la naiſſance des vraies feuilles de certaines plantes.

STRANGULATION, ou étranglement. Voy. *Engorgement*.

STYLE. Partie élevée du piſtil, placée entre l'embryon & le ſtigmate. Sa partie inférieure porte ſur le rudiment du fruit ou la graine.

SUC. On nomme ſuc nourricier la ſubſtance liquide, propre à la nourriture & à l'accroiſſement des plantes. Il ſe diviſe en propre & en lymphatique. Le premier eſt une humeur particulière à chaque individu, telle qu'une liqueur laiteuſe, la

résine, la gomme. En elle résident particulièrement la saveur & les propriétés affectées aux espèces. Le suc lymphatique est nommé simplement suc ou sève. On peut le comparer à l'eau simple, il coule par la taille & les plaies faites aux arbres, quand ils sont en pleine sève.

SUCER. Attirer quelque liqueur. On le dit des racines qui pompent les sucs propres à la végétation.

SUÇOIR. Organe dont l'office est de sucer. Les racines sont autant de suçoirs qui attirent à elles les sucs de la terre, tant prochains qu'éloignés, à proportion de leur étendue & de leur volume. Les arbrisseaux & les arbustes ne parviennent point à la grosseur des ormes & des chênes, parce qu'ils n'ont que de petites racines & en médiocre quantité. Il faut pourtant observer que la multitude des suçoirs, dans certaines

plantes, comme l'if, le ſapin, le ciprès & autres ſemblables à racines touffues, équivaut au volume des ſuçoirs des grands arbres; exception qui prouve que la nature inépuiſable en reſſources produit ſouvent les mêmes effets & arrive au même but par des moyens en apparence tout-à-fait diſparates.

SUCTION. Action de ſucer.

SUJET. Arbre ou ſauvageon, ſur lequel on applique une greffe ou une branche d'un autre arbre que l'on veut multiplier. Voy. *Greffe*.

SUPPORT. Nom donné à certaines parties des plantes qui ſervent de défenſe ou de ſoutien aux autres. On en compte dix ſortes; ſavoir l'aiguillon, l'écaille, l'épine, la feuille florale, la glande, la hampe, le péduncule ou pédicule, le pétiole ou la queue, les ſtipules & la vrille. V. *Ces mots à leur article.*

SUPPURATION. Ce mot en Médecine & en Chirurgie s'entend de l'action de la nature qui convertit des humeurs en pus, ou de l'écoulement du pus qui s'est formé dans les plaies. Celles faites aux arbres, tels que les ormes, suppurent longtemps. La vigne & le bouleau qui reçoivent des plaies, distillent d'abord une lymphe très-limpide; mais cette humeur dérangée de son cours ordinaire, se coagule & forme une espèce de pus dégénérant en sanie, qui ronge, cave, carie, & souvent fait mourir la partie maléficiée de l'arbre.

SURFACE. L'extérieur d'une feuille qui laisse apercevoir ce qui se rencontre au-dessus & au revers. On le dit aussi des tiges & des fruits.

SURJEON. Rejeton qui sort de la tige d'un arbre vers le pied; il est moins usité que scion & que rejeton.

SURPEAU. Pellicule qui couvre la peau par tout le corps. On la nomme aussi épiderme & cuticule. Voy. *Cuticule*, *Épiderme*.

SURPOUSSE. Pousse surajoutée à une pousse de l'année. Les unes sont naturelles, les autres accidentelles. Toutes les pousses que font les arbres au solstice ne sont pas si franches que celles qui naissent dans l'ordre ordinaire. En les considérant, elles paroissent entées sur les précédentes; leur couleur est plus pâle, & leur peau est comme velue. Celles qui sont accidentelles leur ressemblent & se distinguent aisément des pousses primitives dont le retranchement les a fait naître. On n'a pas coutume de s'en servir ni de tailler dessus. Pour nous, nous en faisons usage, quand il est question d'arrêter la sève, de la détourner & de la consumer. Voy. *Ventouse*.

SUSCEPTION. Les Physiciens entendent par ce mot la réception d'un fluide dans un corps organisé. Les individus du règne animal & du règne végétal croissent par l'introduction d'un nouveau suc qui se joint aux parois de leurs vaisseaux en s'y introduisant.

SUTURE. Terme d'Anatomie, qui se dit de la réunion des lèvres d'une plaie, & de l'articulation où deux os sont joints comme par une espèce de couture. On l'emploie pareillement pour exprimer la réunion des plaies des arbres.

SYSTÈME. Les Botanistes appellent ainsi un arrangement méthodique des plantes.

SYSTÈME se dit aussi de l'ensemble d'une théorie dont les différentes parties forment une espèce de chaîne. De la réunion de ses principes il résulte des conséquences qui gui-

dent dans la pratique. Le syſtème de Montreuil dans le Jardinage eſt le plus induſtrieux & le plus conſéquent qui fut jamais. V. *Méthode.*

T

TAILLE. Art de diſpoſer & de conduire les arbres fruitiers pour en tirer plus d'utilité & d'agrément. Elle conſiſte dans la ſuppreſſion ſage & réfléchie de leurs rameaux ſuperflus, & le raccourciſſement de ceux qui ſont néceſſaires.

TAILLER. Ôter à un arbre les branches qui lui ſont inutiles & raccourcir celles qu'on lui laiſſe tant pour ſon rapport que pour ſa beauté.

TALON. Partie baſſe d'une branche coupée, où il ſe trouve un peu de bois de l'année précédente. On s'en ſert pour greffer lorſque l'extrémité eſt trop foible. Voy. *Semer.*

TALON se dit aussi de l'endroit de l'artichaut où tiennent les racines, & d'où sortent les feuilles de l'œilleton détachées du pied principal.

TALUS. Pente de terrein revêtue de gazon, qui sert à soutenir une terrasse, les bords d'un boulingrin. Il est plus roide que le glacis qui doit être imperceptible.

TALUS. (couper en) C'est retrancher en biais ou en pied de biche une branche ou un tronc d'arbre.

TAN. Écorce de jeunes chênes réduite en poudre par les roues d'un moulin à ce destiné. Les tanneurs s'en servent pour préparer les gros cuirs & leur donner du corps.

TANNÉE. Tan qui a servi à enduire les peaux des animaux préparées pour former des cuirs. Enfoui avec elles dans des fosses à ce destinées, il y acquiert par la fermentation une chaleur considérable. Dans le Jardi-

nage on en met un pied d'épais ſur des couches de fumier chaud, on y fait enſuite des trous pour y placer des pots remplis d'une terre factice où l'on plante des ananas qui ne peuvent ſupporter la vapeur du fumier de cheval, & autres plantes curieuſes dont la poſſeſſion dans nos climats eſt due à l'Art. La tannée ainſi dépoſée ſur une couche de fumier tient la chaleur trois ou quatre fois autant que les couches ordinaires.

TAPIS. Grande pièce de gazon pleine & ſans découpure. Les beaux tapis doivent être fauchés ſouvent, battus & foulés avec de gros rouleaux.

TAQUET. Piquet qu'on enfonce en terre à tête perdue, à la place des jalons qui ont été dreſſés ſur un alignement. Il ſert par la ſuite de repère.

TARDIF, IVE. On appelle ainſi les

fruits qui ne muriſſent qu'après les autres de même eſpèce.

Tardif ſe dit d'un terrein où les fruits & les légumes ne viennent que tard.

TARDIVETÉ. Lenteur à murir. Ce terme ne ſe dit que des fruits. Il y en a qu'on n'eſtime qu'à cauſe de leur tardiveté, comme d'autres à cauſe de leur hâtiveté.

TAUPIER. Preneur de taupes.

TAUPIÈRE. Cylindre creux, fait de bois & garni d'une ſoupape, dont l'uſage eſt de prendre des taupes. (*Pl.* VI, *fig.* 10) Il y a une autre ſorte de taupière d'un pied de long, aſſez ſemblable à une petite pince de fer qu'on introduit dans le boyau que trace la taupe. On entr'ouvre un de ſes bouts avec une plaque de fer *a* que l'animal renverſe dans ſa courſe : auſſi-tôt la pince ſe ferme par le jeu d'un reſſort *b* placé à ſa

partie postérieure, & saisit la taupe. (*fig.* 11)

TAUPINIÈRE. Petit monceau de terre qu'une taupe a élevé en fouillant. Cette terre est douce, & pulvérisée. Dans les bons terreins & sur-tout dans les bas prés, elle est vraiment franche & propre à faire la base de toute terre, soit pour les orangers & les fleurs, soit pour garnir les couches, préférablement au terreau pur.

TÉGUMENT. Il se dit en Anatomie des peaux & des membranes qui couvrent le corps. Dans la Botanique, l'écorce, le parenchyme sont pareillement des tégumens.

TEIGNE. Espèce de gale qui vient sur l'écorce des arbres. Voy. *Gale.*

TEMPS. Disposition de l'air & de la saison propre à chaque chose. Les plantes dont les vaisseaux communiquent immédiatement avec l'air,

partagent ſa chaleur & ſon humidité, & ſe reſſentent des changemens qu'il éprouve. Il y a des temps marqués pour cueillir les fleurs, les graines & les fruits.

TENAILLES. Inſtrument de fer très-connu, néceſſaire au Jardinier pour dépaliſſer les arbres dont les branches ſont attachées au mur avec des loques & des clous. (*Pl.* VI, *fig.* 12)

TENDRE. Bander, tirer. On tend le cordeau pour tracer ſur terre l'alignement d'une allée, d'une plate-bande, d'un gazon, d'une tranchée.

TENDRE ſe dit auſſi d'une année durant laquelle les pluies ſont fréquentes & abondantes.

TENIR. Se détacher avec peine. La virgouleuſe & les autres fruits qui ne tiennent guère à l'arbre, ne doivent pas être mis en plein-vent.

TENON. Main qui croît à la vigne & à quantité de plantes, avec laquelle

leurs bourgeons s'attachent l'un à l'autre & s'entortillent aux objets voiſins. Voy. *Vrille*.

TERRASSE. Terrein élevé par la nature ou par l'art, ſur lequel on forme des allées qui dominent ſur le reſte du jardin.

TERRASSIER. Ouvrier qui entreprend la fouille & le tranſport des terres.

TERRE. Sol que nous cultivons. Chaque portion de cet élément reçoi diverſes dénominations ſuivant ſes qualités. Une terre eſt chaude, froide, brûlante, maigre; on dit qu'elle eſt aigre, lorſqu'en flairant ou goûtant de l'eau dans laquelle elle a trempé, on y ſent de l'aigreur & de l'amertume; elle eſt amendée quand on a corrigé par des engrais ſes mauvaiſes qualités; elle eſt bonne lorſque la vigueur de ſes productions annonce qn'elle eſt propre à contri-

buer à nos beſoins comme à nos plaiſirs.

TERREAU. Fumier vieux & conſommé, ſemblable à une terre noire & meuble. On s'en ſert pour garnir les couches, afin d'avancer la végétation des plantes & des légumes. Son alkali volatil s'évapore, lorſqu'il a été gardé un certain temps. Pour qu'il ſoit gras & vif, il eſt eſſentiel qu'on l'ait nouvellement amoncelé en briſant les vieilles couches : à ſon défaut on prend le deſſous préférablement à la ſuperficie. Toutes ſortes d'herbages entaſſés depuis long-temps & réduits en terre forment un excellent terreau.

TERREAUTER. Répandre deux ou trois pouces de terreau au pied des arbres nouvellement plantés, ſur une couche, ſur une planche de potager. Cette précaution entretient les arbres verts, ſert à faire avancer

les graines, & empêche les terres d'être trop battues par les pluies.

TERREIN. Il ſe dit de la terre relativement à certaines qualités, comme d'être dure, molle, maigre, graſſe.

TERRER. Porter de la terre dans les places creuſes & dans celles qu'on veut élever. On terre les vignes, c'eſt-à-dire on les amende par des terres neuves. Ce ſecours plus durable que le fumier eſt auſſi plus utile pour leur fertilité. Il n'eſt guère uſité que pour les vignes ſituées ſur un terrein en pente, lorſqu'elles ne pouſſent que foiblement. On porte tout du long de leur extrémité ſupérieure pluſieurs hottées de terre juſqu'à ce qu'il y en ait au moins un pied de haut ſur douze de longueur, & on la met ſur leurs racines mêmes. Cette opération ſe pratique depuis Septembre juſqu'en Mars; par les labours ſubſéquens la terre deſcend

toujours aſſez. Dans les vignes dont le terrein eſt plat, on la place dans les rigoles à une diſtance raiſonnable.

TÊTE. La cime des arbres. Ce mot ſe dit de certaines plantes, lorſque leurs fleurs ou graines ſont entaſſées par petits bouquets. Une tête de pavot, d'artichaut, de chou, ſignifie leur extrémité ſupérieure : celle d'oignon, de poireau, au contraire indique leur extrémité inférieure. La tête de la pomme, de la poire ſe dit de la partie oppoſée à la queue. Voy. *Nombril*.

TÊTE DE SAULE. Toupillon de petites branches qui croiſſent quelquefois d'elles-mêmes à des arbres ruinés, mais toujours aux bons par la faute des Jardiniers. L'habitude où ils ſont de pincer, de rogner par les bouts les bourgeons de l'année, ſurtout au pêcher, occaſionne ces têtes

de saule qui épuisent inutilement la sève.

TEXTURE. Configuration & disposition des parties des corps.

THÉÂTRE. Terrasse élevée, ornée d'arbres & de charmilles qui forment une décoration en perspective.

Théâtre de fleurs. Assemblage de planches disposées en gradins qui s'élèvent les uns derrière les autres, pour y placer des caisses & des vases remplis de fleurs.

THEORIE. Spéculation, connoissance bornée à l'étude de son objet, sans application à la pratique. Notre Nation ingénieuse & spirituelle saisit avec facilité la superficie des connoissances, & de-là se croit en droit de juger du travail & du génie de ceux qui ne connoissent d'autre théorie que celle dont des principes certains font la base.

TIGE. Production principale & ver-

ticale des plantes; elle naît de la racine, & porte les feuilles, les fleurs & les fruits. Les tiges sont simples ou composées: les premières se continuent sans interruption depuis le bas jusqu'en haut, les secondes se perdent & se ramifient. La tige des plantes graminées se nomme *paille*, chalumeau, chaume; on la coupe quand elle est entièrement parvenue à son état de perfection. Voy. *Tronc*.

TIRER. Alonger. Il se prend en bonne & en mauvaise part: en bonne part pour dire donner à un arbre toute l'étendue dont il est susceptible; en mauvaise part, quand on lui laisse une charge disproportionnée à sa vigueur. Tirer sur un gourmand c'est le charger.

TIRER se prend aussi pour tracer en fait d'alignement; pour lever des arbres dans une pépinière; pour unir

au rateau fin une allée après l'avoir labourée.

TISSU, cellulaire, utriculaire, vesiculaire. Voy. *Moëlle.*

TOISE. Mesure de bois, qui est de six pieds de roi, & qui est marquée avec de petits clous par pieds & pouces. (*Pl.* VI, *fig.* 13)

TOMBEREAU. Petite charrette en forme de caisse, traînée par deux hommes, & servant dans le Jardinage à transporter de la terre, du sable, des immondices. (*Pl.* VI, *fig.* 14) Voy. *Camion.*

TOMBEREAU se prend aussi pour ce qui est contenu dans un tombereau. On dit un tombereau de sable, de terre.

TONDEUR. Ouvrier qui tond. Voy *Élagueur.*

TONDRE. Raccourcir les pousses nouvelles des arbres, arbustes & arbrisseaux destinés à figurer dans un jar-

din, pour leur faire prendre certaines formes particulières. On tond au croissant les palissades de charmille, d'ormille, d'érable, de marroniers, de tilleuls, de même que les arbres des parcs & des avenues dont on veut former des éventails. L'élagueur intelligent commence par examiner l'état de la palissade qu'il doit tondre, & dirige ensuite son opération, de manière, qu'il serre à l'endroit des saillies, ébarbe aux endroits où il y a des creux, rentre du haut s'il y a du surplomb, & se retire en devant s'il y a du fruit. Pendant qu'un tondeur est à l'échelle, un autre se place en bas à d'une distance proportionnée & sert de guide au premier. Il doit tenir une longue perche pour indiquer les places où il faut varier l'opération selon les circonstances. Dans le cas où les palissades mal tenues de-

puis long-temps offriroient des vides considérables, l'élagueur attireroit du haut ainsi que des côtés les branchages & les plus longs bourgeons qu'il attacheroit sur des perches passées en travers. Si elles avoient des saillies qui ne pourroient être rectifiées qu'en prenant fort avant sur le vieux bois, il remettroit ce travail à la mi-Octobre vers la chute des feuilles. On sait que les fortes plaies sont dangereuses aux arbres dans le temps que leur sève est en mouvement.

La manière de tondre les arbres, arbrisseaux & arbustes auxquels on fait prendre diverses formes, est plus recherchée ; elle se fait aux ciseaux. Présentement elle est bornée aux arbres en boule & aux massifs devenus fort à la mode, parce qu'ils ne nuisent point à la vue. On les tond deux fois chaque année, savoir dans

dans le courant du mois de Juin, lorſque les bourgeons ſont ſuffiſamment alongés, & enſuite vers le ſolſtice, temps auquel ils ont cru & ſe ſont multipliés. Les arbuſtes ne ſe tondent qu'une fois, lorſque leur fleur eſt paſſée. Ceux qui ne veulent pas faire tondre deux fois, attendent la mi-Juillet.

Les élagueurs ſe contentent d'ébarber les paliſſades & ne les prennent pas d'aſſez près. En ſuppoſant que chaque année ils laiſſent ſix pouces de long aux bourgeons d'une paliſſade tondue à double face, cela fera un pied d'alongement tous les ans, & par conſéquent au bout de dix ans elle aura dix pieds d'épaiſſeur : ajoutez y au moins un pied de chaque côté pour les mères-branches d'où émanent ces bois saillans, vous trouverez douze pieds. Alors qu'arrive-t-il ? Le vieux bois

ſe dépouille néceſſairement de verdure, & une paliſſade ainſi échappée eſt hideuſe & toujours pleine de bois mort.

TONTURE. Extrémité des branches retranchée des paliſſades, & des feuilles qu'on coupe aux bordures de buis.

TOPIQUE. Terme de Médecine. Emplâtres, cataplaſmes appliqués à l'extérieur ſur une partie du corps humain. De même qu'ils peuvent devenir utiles ou pernicieux ſuivant l'uſage qu'on en fait, auſſi ceux qu'on emploie pour les maladies des végétaux ne ſont point indifférens par rapport à l'utilité ou au mal qui en réſulte.

TORDRE. Faire tourner un corps ſur lui-même en le tenant par les deux bouts qu'on mène en ſens contraire. Veut-on empêcher une branche ou un gourmand de profiter, on les

tord : le craquement occasionné par cette opération dénote un dérangement dans l'économie des fibres, très-utile pour la fructification.

TORPEUR. Diminution de sentiment & de mouvement qu'éprouvent certains animaux durant l'hiver. Le froid produit dans leur sang un tel refroidissement, qu'ils paroissent endormis.

TOUFFE. Gros pied de plante, accompagné de plusieurs autres plus petits, qu'on peut détacher & planter séparément.

TOUFFU, UE. Il se dit d'un arbre & d'un bois bien épais & bien garni.

TOUPILLON. Confusion de petites branches chargées de folioles & venues fort près les unes des autres. On a soin de n'épargner que celles qui sont le mieux placées.

TOURNER. Ce mot indique la première marque de maturité de certains

fruits, tels que les melons, les cerises, les groseilles & les raisins. On la connoît à leur couleur verdâtre qui reçoit une nouvelle teinte.

TOURNER se prend aussi pour un commencement de corruption : ces cerises, dit-on, commencent à tourner.

TRACER. Dessiner sur le terrein labouré & bien dressé différentes lignes, suivant le plan qu'on a devant soi. On trace un parterre, un bosquet, en plantant des piquets alignés d'espace en espace & tendant un cordeau de l'un à l'autre qu'on suit avec le traçoir; opération qui suppose les principes de la Géométrie pratique.

TRACER se dit des racines qui s'étendent entre deux terres & qui produisent des drageons. Les filamens du chien-dent & du fraisier qui tracent sur terre poussent aussi des racines.

TRACHÉE. Terme d'Anatomie qui

ſe joint à artère. Canal qui porte l'air au poumon, & qui eſt l'organe de la reſpiration. Les Botaniſtes ont donné ce nom à des vaiſſeaux aſpiratoires & ſpiraux qu'on remarque dans la partie des jeunes rameaux qui doit devenir ligneuſe. Par eux les plantes reſpirent, & reçoivent l'air néceſſaire à toutes leurs parties.

TRAÇOIR. Bâton pointu, garni de fer en *a*, dont on ſe ſert pour deſſiner ſur le terrein. (*Pl.* VI, *fig.* 15)

TRAIT DE BUIS. Filet de buis nain & étroit, employé dans la broderie d'un parterre, & qui renferme les plate-bandes.

TRANCHÉE. Ouverture de terre longue & profonde, deſtinée à la plantation des arbres, le long d'un eſpalier ou d'une allée.

TRANSPIRATION. Action par laquelle les humeurs ſuperflues du corps ſont pouſſées dehors par les

pores de la peau. On en distingue deux; l'une sensible, telle que la sueur; l'autre insensible qui est une sortie continuelle de parties spiritueuses & volatiles par la respiration & les pores. Les plantes ont une pareille évacuation qui sert à les décharger de leurs humeurs superflues. Elle est sensible quand elle est assez abondante pour être aperçue par les sens; elle cesse de l'être lorsqu'elle leur échappe comme dans l'état ordinaire des corps.

TRANSPLANTATION. Action de transplanter.

TRANSPLANTER. Planter des arbres dans une place différente de celle où ils étoient. Lorsqu'ils seront un peu forts & que leurs racines seront longues, on laissera une motte d'un bon pied autour de leur tronc, puis on fera en deçà une tranchée jusqu'aux premières racines. A leur

rencontre on quittera la bêche, & on prendra un pic pour les dégager jusqu'à leur extrémité. Les racines ayant été coupées à cet endroit avec une serpette, on enlevera les arbres avec une fourche gravée à la *Pl.* IV *fig.* 11, & on les replantera tout de suite. On suppose que les trous auront été préparés d'avance. Voyez *Fourche.*

Pour transplanter de grands arbres, on fait avant les gelées des tranchées autour de leurs racines, & on prépare les trous qui doivent les recevoir. Quand la gelée a suffisamment durci la terre, on les lève avec des leviers sans rompre leur motte, & on les plante. Au dégel on remplit les trous de nouvelle terre & on en garnit les racines.

TRANSPLANTOIR. Voyez *Déplantoir.*

TRANSPORT. Action par laquelle on

amène des terres d'un lieu à un autre.

TRANSPORT D'ARBRES. On commencera par en former des bottes liées avec des osiers & garnies de foin. Pour faire approcher les tiges des arbres, on entrelacera leurs racines avec précaution, & on garnira les principaux vides des tiges avec des bouchons de paille, & ceux des racines avec de la mousse enveloppée de paille. Si les arbres doivent rester long-temps en route, on observera de plus de les couvrir de bruyere sur laquelle on étendra une toile attachée avec des cordes assujéties à la voiture. A l'égard des arbres précieux ou difficiles à reprendre, on commencera par couper leurs feuilles, avant que de les arranger par lits dans des caisses avec de la mousse, & leurs tiges seront liées aux bords des caisses dont le dessus sera percé de trous.

TRANSUDATION. Action de filtrer.

TRANSUDER. Se filtrer au travers des pores par une eſpèce de ſueur. La manne de Calabre tranſude au travers des branches & des feuilles du frêne à feuilles rondes.

TREILLAGE. Ouvrage fait avec des échalas bien dreſſés, poſés perpendiculairement, & traverſés par d'autres attachés avec du fil de fer, de façon qu'ils forment des mailles carrées. On les peint à l'huile, & ils ſont très-utiles pour les eſpaliers. On fait auſſi du treillage avec du gros fil de fer, ce qui eſt moins coûteux que celui de bois. Les treillages des berceaux, des ſalles & des portiques ſont à plus petites mailles que ceux des eſpaliers, & ſont ornés de pilaſtres, de colonnes, de corniches & de vaſes. On y emploie des échalas & du bois de boiſſeau.

TREILLAGEUR. Ouvrier qui ſa-

donne à faire du treillage. Les Jardiniers peuvent & doivent être treillageurs.

TREILLE. Espèce de berceau garni ordinairement de vigne.

TREILLIS. Assemblage de plusieurs morceaux de bois longs & étroits, posés les uns sur les autres en forme de losange. Les Jardiniers s'en servent pour soutenir en hiver la litière qui couvre les pois.

TRIS-ANNUEL, ELLE. On le dit d'une plante qui périt après avoir vécu trois ans. Elle lève d'abord, se fortifie ensuite, porte enfin sa semence & meurt.

TROCHET. Assemblage de fruits & de fleurs, qui croissent ensemble & viennent par bouquets. Les poires de blanquet, d'ognonet, de rousselet & la cassolette forment des trochets, tous sortant d'un même bouton.

TRONC. Tige des arbres ; c'eſt cette partie qui naît de la racine, ſe diviſe ordinairement en pluſieurs branches, & ſoutient les feuilles, les fleurs & les fruits. Voyez *Tige*. Ce dernier mot ſe dit particulièrement de la partie des autres plantes qui porte les feuilles & les fleurs.

TROU. Ouverture creuſée en terre pour planter les arbres. On ouvre les trous long-temps avant la plantation, afin que la terre expoſée à l'action du ſoleil & à la pluie, ſoit bénéficiée des vapeurs de l'air & des autres parties ſervant à la végétation. Voy. *Planter*.

TROUSSE. Eſpèce de poche (*Pl.* VI, *fig.* 16.) attachée à une ceinture *a*, & ſéparée en dedans par deux autres poches plus petites *b*. Elle eſt très-commode lors de la taille & de l'ébourgeonnement pour y placer les loques, les clous & les outils

néceſſaires. Sur les côtés on met deux anneaux *c*, où l'on paſſe les tenailles & le marteau à dents : *e* eſt le devant de la trouſſe, ouvert pour en laiſſer entrevoir l'intérieur.

TUBERCULE. Excreſcence en forme de boſſe, qui naît ſur la feuille & ſur la racine d'une plante.

TUBERCULE, nom que les Jardiniers donnent à une racine qui vient en forme de navet, & que les Botaniſtes nomment racine tubereuſe.

TUBERCULEUX, EUSE. Qui a des tubercules, des excreſcences.

TUBÉREUX, EUSE. Il ſe dit d'une racine groſſe, charnue, plus épaiſſe que les tiges de la plante, de figure irrégulière, & qui n'a aucun des caractères des racines bulbeuſes.

TUBÉROSITÉ. Voy. *Protubérance.*

TUER. Il ſe dit des gourmands, que les Montreuillois chargent prodigieuſement, & qu'ils convertiſſent

en branches fructueuses. C'est un proverbe parmi eux, qu'*il faut tuer les gourmands, mais non les détruire.*

TUF. Terre dure & compacte, placée au-dessous de la bonne terre. Les arbres périssent dès que leurs racines ont atteint le tuf. Il est donc essentiel de le percer & de l'enlever à une profondeur considérable des trous destinés à la plantation.

TUFFIER, IERE. Ce mot se dit d'une terre infertile, dont la qualité approche de celle du tuf.

TUMÉFACTION. Terme de Médecine. Tumeur causée extraordinairement en quelque partie du corps. On l'entend dans le même sens en parlant des arbres auxquels il survient des grosseurs.

TUMÉFIER. Terme de Médecine. Causer une enflure à quelque partie du corps. Les glandes sont sujettes à se tuméfier.

TUMEUR. Éminence qui se forme sur quelque partie par un dépôt d'humeurs. Les loupes, les squires, les poireaux sont de cette nature. On prétend qu'un corps étranger introduit dans la chair des plantes y occasionneroit des tumeurs, ainsi que dans celle des animaux.

TUNIQUE. Enveloppe. C'est le nom qu'ont reçu les peaux de certaines plantes, comme de l'oignon, qui se recouvrent mutuellement.

TUTEUR. Pieu ou forte perche enfoncée en terre, pour soutenir ou redresser de jeunes arbres. On doit le garnir avec de la mousse ou du linge dans tous les endroits où il touche à leur tige, & ne l'y attacher qu'avec de l'osier ou des harts. Lorsque la tige d'un arbre est morte & qu'elle a par en bas un rameau vert, on l'emploie pour lui servir de tuteur jusqu'à ce qu'il soit assez

fort pour s'en paſſer. Les branches que le poids de leurs fruits expoſe à être caſſées, doivent également être ſoutenues par des tuteurs. Voy. *Fourche.*

TUYAU. Tige des plantes légumineuſes : elles ont d'eſpace en eſpace pour les fortifier, des nœuds qu'on nomme genoux. On dit tuyau de blé.

TUYAU. Terme uſité pour déſigner la partie inférieure de la fleur.

TUYAU. Voy. *Trachée.*

V

VAISSEAU. Terme d'Anatomie qui ſe dit des veines & des artères par leſquelles coule & circule le ſang. En Botanique on donne le même nom à des tuyaux qui contiennent les différentes liqueurs des plantes. Ces tuyaux ont, ainſi que dans l'Anatomie, diverſes dénominations rela-

tives à leur figure ou à leur fonction. Ainsi il y a des vaisseaux capillaires, des lymphatiques, des vaisseaux propres, des spiraux, des longitudinaux, des seveux. On distingue aussi les vaisseaux ombilicaux, les spermatiques, les excrétoires, les secrétoires, les absorbans. Voy. *ces Mots.*

VALVE. Terme de Botanique, employé pour désigner les panneaux extérieurs d'une capsule.

VALVULE. Espèce de membrane ou de petite porte placée dans plusieurs cavités du corps. On peut comparer son effet à celui d'une soupape dans une pompe : elle donne passage à une humeur, & empêche qu'elle ne retourne d'où elle est venue. Les plantes n'ont point de valvules, quoique plusieurs Physiciens ayent cru y en apercevoir.

VAN. Sorte de panier d'osier, fait en

coquille preſque plate, qui a deux anſes, & dont on ſe ſert pour nettoyer le grain battu. Celui des Jardiniers gravé à la *Pl.* VI, (*fig.* 17) eſt plus petit que celui des batteurs en grange.

VANNER. Séparer par le moyen du van la paille & l'ordure d'avec le bon grain.

VAPEUR. On appelle vapeurs les petites bulles d'eau remplies d'air raréfié, & élevées dans l'atmoſphère par l'action du ſoleil. Elles forment les nuages & les brouillards, & retombent enſuite ſoit en neige, ſoit en pluie, ſoit en grêle ou en ſerein. L'air eſt rempli d'une quantité prodigieuſe de vapeurs provenant du corps humain & des animaux, ainſi que des exhalaiſons qui s'élèvent du ſein de la terre. De plus, les plantes dont ſa partie ſolide eſt preſque entièrement couverte, envoient beau-

coup de vapeurs. Si elles tranſpiroient toutes également, il ne s'éleveroit pas moins de vapeurs des parties ſolides de la terre, qu'il s'en élève de la mer.

VAPORABLE. Qui s'évapore aiſément, ou qui eſt ſuſceptible d'évaporation.

VARIÉTÉ. Diverſité. On diſtingue dans les plantes les variétés des eſpèces, en ce que celles-ci ne changent point, & que celles-là ne ſe perpétuent pas conſtamment par les ſemences.

VASE. Dépôt de parties terreſtres que l'eau entraîne avec elle & qu'elle laiſſe par-tout où elle ſéjourne. Ce dépôt qui ſe trouve au fond des rivières, des étangs, des mares eſt très-bon, mais il eſt des précautions à prendre avant que d'en faire uſage. Comme ſa nature n'eſt pas toujours la même, il ne convient point éga-

lement aux différentes terres. Les eaux qui charient des particules de terre ſablonneuſes, marneuſes, argilleuſes les dépoſent toutes également: il faut par conſéquent ne s'en pas ſervir, ſans avoir conſidéré la nature du ſol dominant dont l'eau détache & entraîne les parties différentes, enſuite la qualité du terrein où l'on ſe propoſe d'employer cette ſorte d'engrais. Au reſte quiconque veut en faire uſage, doit le laiſſer eſſorer du moins un été & un hiver. Virgile preſcrit un délai de deux ans.

VASE. Voyez *Pot.*

VASE DE TREILLAGE. Ornement fait de bois de boiſſeau contourné & de verges de fer, on le remplit de fleurs & de fruits qui imitent le naturel. Son uſage eſt de ſervir d'amortiſſement aux portiques de treillage.

VÉGÉTABLE. Tout ce qui eſt ſuſceptible d'accroiſſement.

VÉGÉTAL. Être qui vit de la ſubſtance de la terre. On entend par ce mot les plantes en général qu'on peut renfermer ſous deux eſpèces, les arbres & les herbes.

VÉGÉTATIF, IVE. Qui a la faculté de végéter, comme l'homme, les arbres & les plantes.

VÉGÉTATION. Action par laquelle les plantes ſe nourriſſent & ſe multiplient par leurs graines. Ce phénomène de la nature conſiſte dans la formation, l'accroiſſement & la perfection de tous les corps connus ſous le nom de végétaux. Ils ont une véritable vie, puiſque nous les voyons naître, s'accroître, jeter des ſemences, devenir ſujets à la langueur, aux maladies, à la vieilleſſe & à la mort.

VÉGÉTER. Devenir vigoureux, croître & ſe fortifier.

VEINE. Ce mot exprime les diffé-

rentes dispositions ou natures de terre qu'on rencontre dans les fouilles. On le dit aussi de certains cantons qui produisent mieux ou plus mal que le reste.

VEINEUX, EUSE. Les Botanistes donnent ce nom aux parties des plantes dans lesquelles on aperçoit des ramifications.

VELU, UE. Terme de Botanique. Il se dit des parties des plantes, telles que les feuilles, qui sont garnies de poils très-apparens. Les fruits velus, comme les coins & certaines pêches, sont ainsi nommés, parce qu'on remarque sur leur peau un petit duvet.

VENTOUSE. Terme d'Hydraulique. Tuyau soudé perpendiculairement sur une conduite d'eau pour donner passage à l'air. Dans le Jardinage on appelle ainsi toute branche surnuméraire & même défectueuse qu'on

laiſſe à certains arbres afin de conſumer leur sève, & qu'on ſupprime peu à peu quand ils deviennent ſages. Sans cette induſtrie, les arbres fruitiers fourmilleroient inceſſamment de branches gourmandes & de faux-bois.

VERDEUR. L'humeur, la sève qui eſt dans le bois, lorſqu'il n'eſt pas encore ſec.

VERDIR. Devenir vert; événement dont le printemps eſt l'époque.

VERDURE. Ce mot ſe dit en général des herbes & des feuilles, lorſqu'elles ſont vertes.

VERDURE, nom qu'on a coutume de donner aux plantes dont on ne fait uſage que des feuilles : telles ſont le perſil & l'oſeille.

VEREUX, EUSE. Il ſe dit des fruits dans leſquels des inſectes ont dépoſé leurs œufs, lorſque les arbres étoient en fleurs.

VERGER. Lieu planté d'arbres fruitiers en plein vent.

VERMINE. Nom collectif donné à tous les insectes qui sont les fléaux des végétaux, tels que les pucerons, les fourmis, les tigres, les mouches.

VERRUE. Excrescence qui naît sur l'écorce des arbres, espèce de bouton dû à une abondance de sève, qui se porte plus sur une branche que sur une autre.

VERT, TE. On le dit des arbres & des plantes qui ont encore de la sève, & qui n'ont pas perdu leur humidité naturelle. Ce mot s'applique également à tout ce qui n'a pas atteint la maturité requise. On nomme pois verts ceux qui se mangent dans la primeur, pour les distinguer de ceux qui se conservent secs.

VERTICAL, ALE. Voyez *Perpendiculaire.*

VERTUGADIN. Voy. *Amphithéâtre.*

VESICULAIRE. Voy. *Utriculaire.*

VESICULES. Petites veſſies qu'offrent les parties tendres des plantes. Voy. *Utricule.*

VESSIE. Gale preſque ronde, qui paroît n'être adhérente à la feuille que par un court pedicule. On voit ſouvent ſur l'orme de ces veſſies groſſes comme des noix ou comme le poing. Si on les ouvre, on les trouve remplies de moucherons.

VEULE. Foible & ſans vigueur. On le dit d'une terre trop légère & qui n'a point de corps; d'un arbre trop menu pour ſa hauteur; d'une branche élancée & trop foible pour porter du fruit.

VIERGE. Terre neuve & qui n'a point rapporté, comme celle des terreins où l'on fouille profondément.

VIERGE, (vigne) eſt celle dont les feuilles reſſemblent à celles de la vigne ordinaire, qui ne rapporte point

point de fruit bon à manger, & dont l'uſage ſe borne à couvrir les murailles.

VIS. Pièce de bois ronde & cannelée en ligne ſpirale. On s'en ſert avec beaucoup de ſuccès pour encaiſſer & décaiſſer les orangers. Deux tréteaux *a* de quatre pieds (*Pl.* II, *fig.* 3) ont chacun une vis *b* perpendiculaire, qui entre dans un écrou *c* cannelé de même. Ces vis ſont ſurmontées de crochets de fer *d*, qui reçoivent deux boulons *e* de huit pieds de long. On place entre les tréteaux la caiſſe *f* de l'oranger *g*, dont on attache la tige à ces boulons garnis de chiffons en *h*. Lorſqu'elle eſt ouverte & que la motte eſt un peu dégagée de terre, deux hommes paſſent des barres de fer dans les trous *i* des vis *b* & les font tourner en montant. L'arbre s'élève avec elles, on taille ſa motte, on rem-

plit la caiſſe de terre neuve, & on y deſcend l'arbre avec la même facilité par un mouvement contraire. On doit cette machine auſſi ſimple que commode à Laurent, dont j'ai déjà parlé au mot *Chariot*.

VISCÈRE. Terme d'Anatomie. Organe dont la fonction eſt de changer en partie les humeurs qui y ſont apportées, pour les rendre utiles à la vie du corps; les boyaux, le foie, le cœur, les poumons ſont des viſcères. Dans la Botanique on donne le nom de viſcère aux parties des plantes compoſées de glandes, & dont les uſages concourent à l'économie végétale. Les fonctions des feuilles & des fleurs les font regarder comme des viſcères.

VISCOSITÉ. Qualité de ce qui eſt viſqueux. Les limaçons jettent une viſcoſité qui laiſſe une impreſſion de leur paſſage.

VISQUEUX, EUSE. Gluant, collant. Un fluide l'eſt lorſque ſes molécules ont de l'adhéſion entre elles. Ce mot en Botanique ſe dit de toutes les parties des plantes enduites d'une humeur gluante.

VITAL, ALE. Terme uſité en Anatomie, pour exprimer le principe de la production & de la conſervation de la vie dans les animaux. Les Botaniſtes entendent par ſuc vital une humeur onctueuſe qui imbibe le corps de la graine, & ſert à la formation des plantes.

VITRIOLIQUE. Terme de Chymie. Qui tient de la nature du vitriol, qui renferme du vitriol. On donne ce nom aux parties formées d'une eſpèce de ſel, unies à des corpuſcules métalliques.

VIVACE. On appelle ainſi les plantes qui portent des fleurs pluſieurs années de ſuite ſur les mêmes tiges

& ſans être tranſplantées. Il y en a qui ſont toujours vertes, comme le giroflier, le violier, & d'autres qui perdent leurs feuilles l'hiver comme la fougère. On diſtingue les plantes vivaces de celles qui meurent après avoir donné de la ſemence. Quelques-unes ne ſont vivaces que par leurs racines.

VIVE-JAUGE. Voy. *Fumer.*

VIVIPARE. Il ſe dit des animaux qui font leurs petits tout vivans. Ils diffèrent des ovipares en ce que ceux-ci font des œufs qui contiennent toute la nourriture de leur fruit, & qui n'ont plus beſoin que d'un certain degré de chaleur pour faire éclorre l'animal.

VOLATIL, ILE. Terme de Chymie, qui ſe dit des parties légères que l'action du feu élève & diſſipe aiſément. Il eſt oppoſé à fixe.

VOLATILISATION. Opération

chymique qui tend à rendre volatile une chose fixe. En Physique on peut regarder la volatilisation comme l'effet de la chaleur extrême, qui répand par-tout les parties putrides & pestilentielles des substances animales.

VOLATILISER. Terme de Chymie. Rendre un corps capable d'être élevé par le moyen de la chaleur. Un corps se volatilise, lorsque l'action du feu le réduit en particules si légères, qu'elles s'évaporent.

VOLATILITÉ. Ce mot ne se dit que des sels & des esprits. C'est l'action de se dissiper, de s'évaporer.

VOLÉE. (semer à la) Voy. *Semer*.

VRILLE. (que les vignerons nomment nille par corruption) Menu filet contourné en spirale, au moyen duquel, une plante, comme la vigne, s'attache fortement à un autre corps qui est à sa portée. Sans le se-

cours des vrilles, les ſarmens longs & fragiles de la vigne ſe romproient tant par leur poids que par celui du fruit. Voy. *Main*, *Tenon*.

USÉ, ÉE. Il ſe dit d'une terre devenue infertile pour avoir trop rapporté, & qui a beſoin d'engrais. Voy. *Effruiter*. Une branche qui a donné trop de fruit eſt pareillement uſée.

USUEL, ELLE. On donne ce nom aux plantes dont on connoît les propriétés, & qu'on emploie pour les divers uſages de la vie, principalement pour la Médecine.

UTRICULAIRE. Partie intérieure des plantes, qui forme leur tiſſu veſiculaire, ou la pulpe des fruits.

UTRICULE. Petite veſſie ou bourſe ovale, formée par les aires des fibres ligneuſes. Les utricules ſont percées par les deux bouts, & rangées les unes ſur les autres horizontalement

depuis l'écorce jusqu'à la moëlle. Leurs fonctions consistent à préparer le suc nourricier de la plante.

Y

YEUX. Voy. *Bouton*, *Œil*.

Z

ZONE. Nom donné aux diverses couches dont les arbres sont formés.

FIN.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux un manuſcrit intitulé, *Dictionnaire du Jardinage, relatif à la Théorie & à la Pratique de cet Art, par M. D.* * * *. Ce Dictionnaire m'a paru fait avec exactitude & renfermer tout ce qu'on peut deſirer dans un Ouvrage de cette nature. A Paris, ce 4 Avril 1775.

GUETTARD.

Le Privilége eſt à la Théorie du Jardinage.

ERRATA.

Page 84, *ligne* 3 GAPSULE, *liſez* CAPSULE.
—— 151, *ligne* 9 *Tranſplanter*, liſez *Tranſplantoir.*

CATALOGUE

Des Livres de Jardinage, qui se vendent chez les Frères DEBURE, *Libraires, Quai des Augustins, près la Rue Pavée, à Paris.*

LA THÉORIE DU JARDINAGE; par M. l'Abbé *Roger Schabol*, ouvrage rédigé après sa mort sur ses Mémoires, par M. *D****. nouvelle édition ornée de figures en taille-douce. Paris, 1774, 1 vol. *in*-12.

LA PRATIQUE DU JARDINAGE; par le même, ouvrage rédigé après sa mort sur ses Mémoires, par M. *D****. nouvelle édition ornée de figures en taille-douce. Paris, 1774, 2 vol. *in*-12.

Les 3 vol. se vendent ensemble 12 liv.

Ceux qui voudront avoir LA PRATIQUE séparément la payeront 9 liv.

Quant à la THÉORIE, elle ne se vendra point séparément, excepté la première édition en un vol. *in*-8°. qui

eſt ſans figures, & qui ne ſe vendra plus que 2 liv. 10 ſ. au lieu de 3 liv. 12 ſ. qu'elle ſe vendoit ci-devant.

Manuel du Jardinier, ou Journal de ſon travail diſtribué par mois ; par M. D***. nouvelle édition, 1776, 1 vol. *in*-12, 1 liv.

Dictionnaire du Jardinage, relatif à la Théorie & à la Pratique de cet Art, par M. *D****. avec figures en taille-douce, deſſinées & gravées d'après nature, 1776, 1 vol. *in*-12, 4 liv.

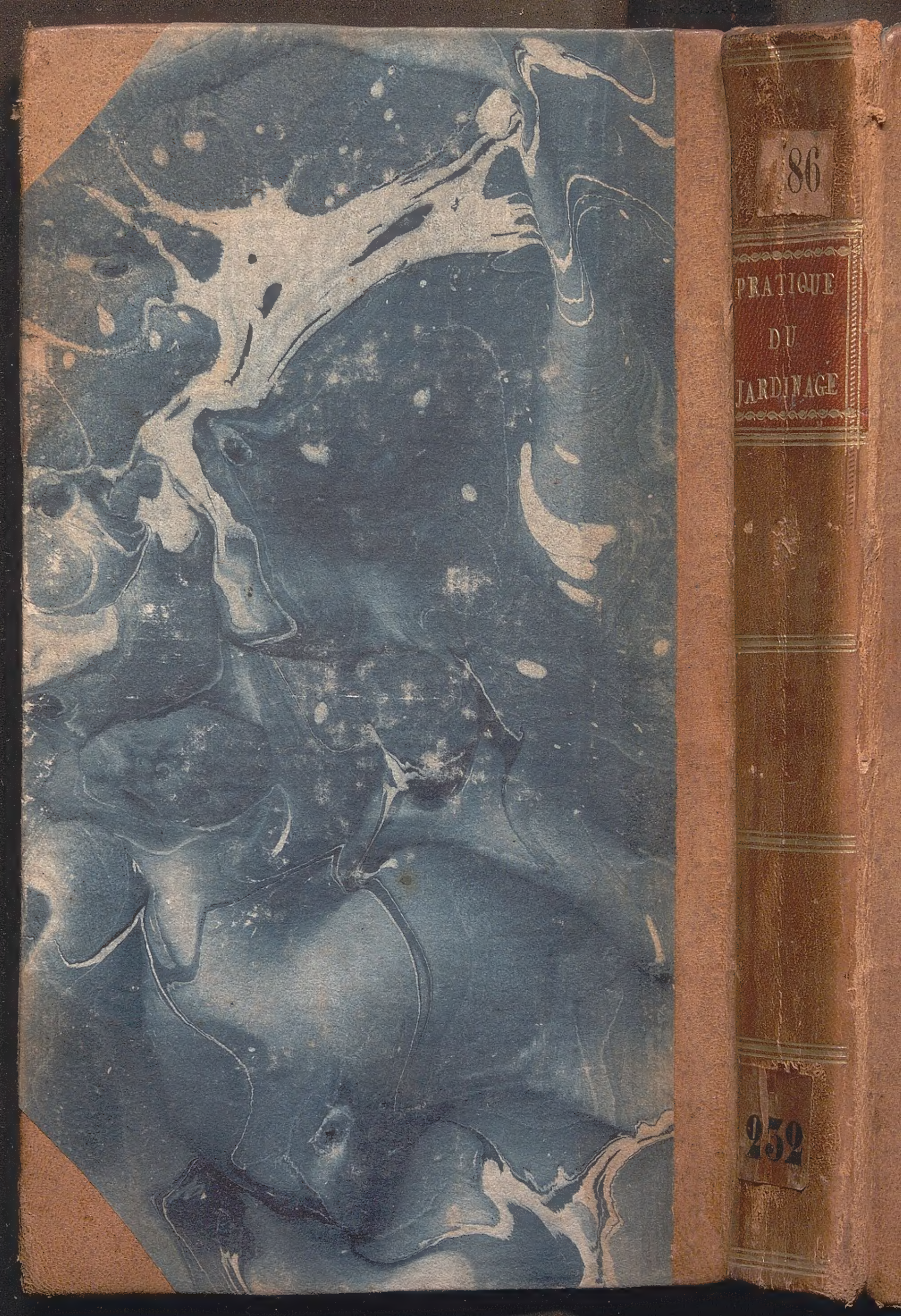


J. Robert delin. et sculp.

86B/232


i 26553788


86B/232
UNIVERSIDAD DE SEVILLA
Biblioteca UNIVERSIDAD D SEVILLA
600705322
i 26553788


86
PRATIQUE
DU
JARDINAGE
252


colorchecker CLASSIC
calibrite
mm